



HAL
open science

Sociologie de l'environnement (analyse du catastrophisme et éléments d'analyse environnementaux) (version 3: 20 septembre 2023)

Jean-Marie Seca

► To cite this version:

Jean-Marie Seca. Sociologie de l'environnement (analyse du catastrophisme et éléments d'analyse environnementaux) (version 3: 20 septembre 2023). Licence. Nancy, France. 2022, pp.90. hal-03831521v3

HAL Id: hal-03831521

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03831521v3>

Submitted on 20 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Présentation de l'UE505 Les objets de la sociologie 4/EC2 : Sociologie de l'environnement et références bibliographiques

Le premier chapitre est consacré à une socio-histoire des catastrophes et des discours catastrophistes. Dans le second, on définira et approfondira les différentes caractéristiques des risques environnementaux naturels et industriels sans oublier de noter à chaque analyse l'impact des idéologies et des représentations, notamment lors de l'usage des principes de responsabilité et précaution. Dans un troisième chapitre, on décrira comment on peut anticiper et gérer les crises et les risques, d'une part, et comment on peut analyser et évaluer les discours sur les notions de dette environnementale et de réparation. Globalement, ce cours de licence est à la fois informatif et critique sur l'usage instrumentalisé du catastrophisme.

Plan

Introduction générale, présentation du cours magistral, de la bibliographie et du plan :

1. L'interprétation des désastres et du malheur : approche socio-historique
2. La définition et l'affrontement des risques (industrie, nature, finance, risques psychosociaux)
3. Gérer et anticiper les crises et les dysfonctionnements : dispositifs et processus

Modalités de contrôle des connaissances, en 2020-2021, pour l'UE 505/EC2: examen écrit terminal 2h (sessions 1 et 2).

Références bibliographiques

Ait Ouarab-Bouaouli Souad, 2008, « Pour une équité dans l'accès à l'information en cas de catastrophes », *Communication* [En ligne], Vol. 26/2 |, mis en ligne le 01 octobre 2009. URL : <http://communication.revues.org/index850.html>

Anders Günther, 2001, *L'Obsolescence de l'homme. Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*, Paris, L'Encyclopédie des nuisances/lvréa (1^{re} éd. en langue allemande : 1956).

Beck Ulrich, 2002, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. fr., Paris Flammarion, (1^{re} éd. en langue allemande : 1986).

Bernt Bratsberg and Ole Rogeberg, "Flynn effect and its reversal are both environmentally caused", PNAS June 11, 2018. 201718793; published ahead of print June 11, 2018. <https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.1073/pnas.1718793115>.

Bourg Dominique et Schlegel Jean-Claude, 2001, *Parer aux risques de demain. Le Principe de précaution*, Paris, Le Seuil.

Bronner Géraud et Géhin étienne, 2010, *L'Inquiétant principe de précaution*, Paris, PUF.

Bruckner Pascal, 2011, *Le Fanatisme de l'Apocalypse. Sauver la Terre, punir les hommes*, Paris, Grasset.

Brot Jean *et al.*, 2008, *Catastrophe et gouvernance. Succès, échecs dans la gestion des risques majeurs*, Fernelmont, EME/Intercommunications.

Bruckner Pascal, 2011, *Les Fanatiques de l'Apocalypse*, Paris, Grasset.

Clavandier Gaëlle, 2004, *La Mort collective. Pour une sociologie des catastrophes*, Paris, CNRS éditions.

Conway Erik et Oreskes Naomi, 2014, *L'Effondrement de la civilisation occidentale*, Lonrai, Éditions des liens qui libèrent.

Débeir Jean-Claude, Deléage Jean-Paul et Hémerly Daniel, 2013, *Une histoire de l'énergie. Les servitudes de la puissance*, Paris, Flammarion.

Delécraz Christian et Durussel Laurie (éd), 2007, *Scénario catastrophe*, Gollion, Infolio/Genève, Musée d'ethnographie.

De Kervasdoué Jean, 2021, *Les écolos nous mentent. Le véritable état des lieux de la planète*, Paris, Albin Michel.

Diamond Jared, 2009, *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, trad. fr., Paris, Gallimard.

- Dupont Yves (éd.), 2003, *Dictionnaire des risques*, Paris, Armand Colin.
- Dupuy Jean-Pierre, 2004, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil.
- Dupuy Jean-Pierre, 2005, *Petite métaphysique des tsunamis*, Paris, Le Seuil.
- Festinger Léon et al., 1993, *L'Échec d'une prophétie. Psychologie sociale d'un groupe de fidèles qui prédisaient la fin du monde*, Paris, PUF (1^{re} éd. en langue anglaise : 1956).
- Foucard Stéphane, 2010, *Le Populisme climatique : Claude Allègre et Cie, enquête sur les ennemis de la science*, Paris, Denoël.
- Fressoz Jean-Baptiste, 2012, *L'Apocalypse joyeuse. Une histoire des risques technologiques*, Paris, Le Seuil.
- François Stéphane, 2012, *L'Écologie politique. Une vision du monde réactionnaire ?*, Paris, Cerf.
- Gerondeau Christian, 2022, *Les Douze mensonges du GIEC. La religion écologiste 2*, Paris, Les éditions du Toucan.
- Gerondeau Christian, 2021, *La Religion écologiste. Climat, Co2 et hydrogène. Réalité et fiction*, Paris, Les éditions du Toucan/L'artilleur.
- Gervais François, 2022, *Impasses climatiques. Les contradictions du discours alarmiste sur le climat*, Paris, Les éditions du Toucan/L'artilleur.
- Godard Olivier et al., 2002, *Traité des nouveaux risques. Précaution, risque, assurance*, Paris, Gallimard.
- Grossetti Michel, 2004, *Sociologie de l'imprévisible. Dynamique de l'activité et des formes sociales*, Paris, PUF.
- Herlin Philippe, 2021, *Cancel economy. Pourquoi la transition énergétique est une catastrophe économique ?*, Paris/Bruxelles, Institut Thomas More, Note 51 (octobre).
- Jedy Henri-Pierre, 1990, *Le Désir de catastrophe*, Paris, Aubier.
- Jonas Hans, 1990, *Le Principe de responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, trad. fr., Paris, Le Cerf (1^{re} éd. en langue allemande : 1970).
- Journet Nicolas (éd), 2010, *Catastrophes, Terrain*, n° 54 (mars), Paris, MSH/Ministère de la culture et de la communication.
- Kourilsky Philippe et Viney Geneviève (de) (éd.), 2000, *Le Principe de précaution*, Paris, Odile Jacob.
- Lagadec Patrick et Salomon Jean-Jacques, 1981, *La Civilisation du risque. Catastrophes technologiques et responsabilité sociale*, Paris, Seuil.
- Lagadec Patrick, 1991, *La Gestion des risques. Outils de réflexion à l'usage des décideurs*, New-York, Mc Graw Hill.
- Lauwaert Françoise (dir.), 2007, *Après la catastrophe*, Bruxelles, Civilisations. *Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*, LVI (1-2) : 218 p.
- Leguy Jean-Pierre, 1999, *La Pollution au Moyen-Âge*, Paris, Jean-Paul Gisserot.
- Lutzhiser Loren, 1994, « Sociology, Energy and Interdisciplinary Environmental Science », *The American Sociologist*, vol. 25, n°1, pp. 58-79
- Mercier-Faivre Anne-Marie et Thomas Chantal (éd.), 2008, *L'Invention de la catastrophe au XVIII^e siècle. Du châtime divin au désastre naturel*, Paris, Droz.
- Meynard François, 2011, *La Légende de l'effet de serre : Manuel de démystification des problèmes et faux problèmes climatiques*, Lausanne, Favre.
- Mourot Jean-François, 2011, *Des esclaves énergétiques : Réflexions sur le changement climatique*, Seyssel, Le Champ Vallon.
- Musset Alfred, 2012, *Le Syndrome de Babylone. Géofictions de l'apocalypse*, Paris, Armand Colin.

Oreskes Naomi et Conway Erik, 2011, *Merchants of Doubt: How a Handful of Scientists Obscured the Truth on Issues from Tobacco Smoke to Global Warming*, New York, Bloomsbury Press.

Pelissolo Antoine et Massini Célie, 2021, *Les émotions du dérèglement climatique. L'impact des catastrophes ou comment y faire face !*, Paris, Flammarion.

Peretti-Watel Patrick, 2007, *Sociologie du risque*, Paris, Armand Colin.

Renard Jean-Bruno, 2011, *Le Merveilleux. Sociologie de l'extraordinaire*, Paris, CNRS éditions.

Revet Sandrine, 2007, *Anthropologie d'une catastrophe. Les coulées de boue de 1999 au Venezuela*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Paris.

Riesel René et Semprun Jaime, 2008, *Catastrophisme, administration du désastre et soumission durable*, Paris, Encyclopédie des nuisances.

Roberts Callum, 2013, *Océans. La grande alarme*, Paris, Flammarion (1^{re} éd. en langue anglaise : 2012).

Rosa Eugene, 1988, « Energy and Society », *Annual Review of Sociology*, vol. 14, pp. 149-172

Roux-Dufort Christophe, 2003, *Gérer et décider en situation de crise. Outils de diagnostic, de prévention et de décision*, Paris, Dunod.

Servigne Pablo, Stevens Raphaël et Gauthier Chapelle, 2018, *Une autre fin du monde est possible. Vivre l'effondrement (et pas seulement y survivre)*, Paris, Le Seuil.

Shellenberger Michael, 2021, *Apocalypse zéro. Pourquoi la fin du monde n'est pas pour demain. Les erreurs de l'écologie radicale*, Paris, Les éditions du Toucan/L'Artilleur (1^{re} éd. en langue anglaise : 2020).

Tertrais Bruno, 2011, *L'Apocalypse n'est pas pour demain: Pour en finir avec le catastrophisme*, Paris, Denoël.

Toutain Caroline, 2004, *Prévenir les catastrophes écologiques? Les marées noires*, Toulouse, Milan.

Walter François, 2008, *Catastrophes. Une histoire culturelle, XVI^e-XXI^e siècle*, Paris, Seuil.

Welzer Harald, 2009, *Les Guerres du climat. Pourquoi on tue au XXI^e siècle*, trad. fr., Paris, Gallimard.

Zack Naomy, 2009, *Ethics for Disaster (Studies in Social, Political and Legal Philosophy)*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers.

Mots-clés : Catastrophe, Imaginaire, Précaution, Anticipation, Rationalité des acteurs

Auteurs clés : Beck Ulrich, Dupont Yves, Jonas Hans, Gerondeau Christian, Gervais François, Roux-Dufort Christophe.

Introduction générale

1. Basculements, catastrophisme et sociologie

Les grandes interrogations sociologiques et philosophiques sur les phénomènes sociaux, économiques et politiques ont suivi régulièrement l'avènement des grandes catastrophes en tous genres, dès le XIX^e siècle : crises économiques, révolution, changement culturels, guerres, conflits et évolution des mœurs et pratiques. Dans ce cours, on abordera les phénomènes du catastrophisme et du risque sur la longue durée, en partant généralement du XVIII^e siècle et donc en prenant en compte des événements en remontant bien avant la Révolution française. Les schémas strictement évolutionnistes évoquant une ligne droite vers la Lumière de la modernité seront mis en question. On ne reprendra donc pas les modèles défendus dans les philosophies positivistes et utopistes d'après 1789. Les basculements sociaux, économiques et politiques, postérieurs à la Révolution française, ont permis le succès d'une philosophie du progrès (émergence de scientismes, des formes diverses de capitalisme, de stratégies impérialistes, de conquêtes coloniales dites « civilisatrices ») et leur versant curatif d'écrits et d'expériences utopistes (fourirismes, communautés diverses autonomies, phalanstères, anarchismes, communismes primitifs ou avancés). Le communisme marxiste a aussi théorisé ses objectifs socio-économiques, à partir de cette idée de progrès et d'unicité de la science. Comme le souligne Alexandre Zinoviev, dans son livre, il fallait avancer vers un *Avenir radieux* (Zinoviev¹), une civilisation rationnelle, quitte à ignorer les effets secondaires générés. Cette marche lourde et inéluctable vers les Lumières de la science marxiste allait d'ailleurs engendrer des expériences chaotiques du triste socialisme réel, à partir de 1917, en Russie, puis en Chine et ailleurs.

Durant une période d'environ un siècle, allant de 1920 à 2010, le libéralisme a, quant à lui, favorisé une meilleure innovation et un réel progrès social, matériel et économique, en favorisant l'accès d'une grande masse de citoyens à un standard de confort et de consommation (États-Unis, Europe, Australie, Nouvelle-Zélande) et leurs alliés asiatiques (Corée, Indonésie, Japon, Philippines, notamment). Cette opulence économique et matérielle n'avait jamais été atteinte par une masse aussi énorme d'humains, durant les siècles passés, y compris en Chine, en Inde et pour une partie de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. Bien sûr ces améliorations massives et puissantes ont été accompagnées par des abus financiers des multinationales, une corruption tendancielle et l'impérialisme étatsunien. Il semble évident qu'il a toujours été difficile de faire un diagnostic unilatéral des apports du libéralisme économique. Le plus et le moins s'équilibraient jusqu'à 2010. Après la crise financière de 2008, nous sommes entrés dans une nouvelle ère où on a senti que les bases économiques, technologiques et politiques des sociétés néolibérales devenaient bien plus vulnérables. La globalisation et la déréglementation des marchés se traduisaient par des stratégies de plus en plus confuses des groupes multinationaux et des grandes banques. Les dettes des États de l'OCDE se sont accrues et on a vu naître des pratiques monétaires alternatives comme les monnaies locales ou numériques fondées sur la blockchain. Les entreprises capitalistes et les grands groupes financiers ont continué cependant à rechercher des marchés nouveaux et des opportunités d'investissement. La cause environnementale est aussi progressivement devenue alors un *blue business* ou *green business*. Le capitalisme a cette capacité de récupérer toutes les causes vues au départ comme marginales ou loufoques quand ses décideur y voient une possibilité d'augmenter la plus-value et les profits. Du même coup, la cause environnementale a été de plus en plus exploitée habilement par les multinationales qui y investissent de plus en plus de milliards et de projets. Si on prend le seul exemple de la voiture électrique, on comprend que ces multinationales sont maintenant prisonnières de la décision d'investir dans ce procédé hasardeux et qu'elles obligent leurs lobbies et représentants politiques à voter des lois de plus en plus contraignantes et absurdes pour les masses afin de préserver leurs investissements dans ce domaine. Tout le monde sait qu'elle pollue presque autant, sinon plus, que les automobiles classiques à carburant. Mais l'autoroute des décisions des multinationales et des lobbies politico-financiers a été prise sans réflexion et il ne semble pas que nos dirigeants aperçoivent une voie de sortie.

Le XX^e siècle a donné lieu aux plus grandes catastrophes de tous les temps (guerres mondiales, bombes nucléaires au Japon, camps d'exterminations nazis et communistes, abus sanitaires). Mais au-delà des catastrophes, le problème majeur de notre temps est la peur de la catastrophe. On s'intéressera donc à l'émergence des idéologies catastrophistes qui instrumentalisent l'angoisse des gens et qui cherchent à l'intensifier. Comment peut-on comprendre le sens et les différentes formes prises par

¹ Zinoviev Alexandre, *L'Avenir radieux*. Paris : L'Âge d'homme, 1978.

le catastrophisme tout autant que ses conséquences négatives comme positives ? On cherchera à comprendre à qui profite le crime de rendre les gens livides de peur.

2. Rappels sur le mot « catastrophe ».

La notion de « catastrophe » constitue, selon Christian Godin, un élément indépassable de notre temps.

« Avant même que les guerres mondiales, les totalitarismes et les génocides ne ravagent la scène du monde, l'art et la musique modernes avaient suggéré ce terrible message : désormais, l'homme vit sous le signe de la catastrophe. Et cela advint au moment-même où il commençait à ne plus croire à l'apocalypse. La pensée d'apocalypse n'aura donc été suspendue que pendant un laps de temps fort court, entre Kant et Hiroshima. Symptomatique de ce tournant est le changement de lumière qui baigne la science-fiction : la légende noire a remplacé la légende dorée. La catastrophe peut être définie comme un événement d'une intensité tragique maximale, accompagné ou suivi de destructions multiples. Elle fait planer sur l'existence humaine une mort de masse. Elle est un événement monstrueux, l'absolu du risque et de l'accident. Elle n'est pas seulement un accident d'une puissance particulière ; son énormité dépasse la catégorie de l'accidentel² [...] ».

« Cata », en grec, signifie « en dessous, au fond, en arrière ». Le préfixe désigne « le mouvement qui descend, creuse et retourne. « *Katastrophé* » veut dire « renversement », la « *strophé* » renvoyant à l'action de tourner.

*« Dans le cadre d'une conception cyclique du temps, la catastrophe est volontiers pensée comme un retour au point de départ. Dans le contexte d'une conception linéaire du temps, en revanche, qui est la conception moderne, la catastrophe est marquée à la fois par son irréductible singularité et par son irréversibilité. Elle donne l'apparence d'une incommensurabilité entre l'effet (énorme, littéralement) et la cause souvent indétectable, en tout cas imprévisible – d'où le défi qu'elle représente pour la pensée. La catastrophe est ce qui retourne, dans les trois valeurs du verbe. La catastrophe revient (la *strophé* y fait renvoi) ; la catastrophe bouleverse (les victimes en sont toutes retournées) ; la catastrophe met sens dessus dessous : la surface est enfouie, et le fond mis au jour » (op. cit.)*

Sur ce plan, on repère deux types d'événement majeur : soit la *catastrophe externe* aux volontés et activités humaines (naturelle, géophysique ou astrologique, que l'on ne peut contrôler), soit un *désastre d'origine sociale ou socio-industrielle*, plus ou moins grave (produit par les sociétés, les systèmes de communications, les transports, le manque de maîtrise d'une technologie, les effets de la guerre ou l'action des organisations). Cependant, la catastrophe la plus crainte et la plus radicale est celle de la disparition complète de l'humain de la surface terrestre ou sa détérioration à la suite d'une guerre soit bactériologique, soit nucléaire. Toutes les catastrophes passées malgré leur horreur n'ont pas encore abouti au pire.

3. La catastrophe comme révélation et comme puit de causalités

À un niveau d'analyse intermédiaire, les catastrophes sont, comme d'autres crises, des occasions d'*expérimentations sociales et cognitives*, engendrant un grand stress collectif et une confrontation de savoirs et d'enjeux politiques entre acteurs sociaux aux intérêts parfois divergents. Certains de ces conflits impliquent des formes de manipulation. Les sociétés sont renversées, entièrement ou en partie, dans leurs fondements techno-industriels, culturels et sociaux. Dans un premier temps et fréquemment, les discours totalitaires, propagandistes, mensongers et autoritaristes des gouvernements ou groupes de pouvoir en place prédominent. Puis, avec l'intensification de la propagande, les victimes du pouvoir et les opposants deviennent centraux en tant qu'alternative de gouvernement. De nouvelles figures émergent dont certaines sont des figurants de pacotilles et des désinformateurs. Ces renversements de leadership et des conflits de légitimité sont nombreux, dans un contexte chaotique de propagande, contre-propagande et d'informations par des sources authentiques souvent minoritaires et étouffées. Ces leaders minoritaires actifs émergents ou ces personnages hors du commun le sont par leur refus de la manipulation et par leur capacité à gérer le futur et correctement interpréter le passé. Ces minorités actives semblaient souvent invisibles dans la vie d'avant. En devenant des opposants, elles réactivent des questions inédites sur l'avenir des sociétés et les solutions à trouver face aux menaces, aux manipulations et aux actions néfastes. Tout ceci explique pourquoi il y a parfois

² Godin Cristian, « Ouverture à un concept : la catastrophe », *Le Portique*, n° 22, 2009, p. 2 : <https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.4000/leportique.1993>

comme une sorte de révélation par la catastrophe. On voisine souvent avec les discours millénaristes, messianiques, charismatiques, telles que les étudient les sociologues des religions.

« L'apocalypse n'a pas d'abord le sens de catastrophe, mais celui de révélation sacrée sur la fin de toutes choses. Le verbe "apokaluptein" en grec est la traduction du verbe hébraïque "galosh", qui signifie "révéler", et plus précisément, "révéler des secrets et des mystères". Les terribles menaces qui aujourd'hui pèsent sur le monde ont suscité un retour en force des croyances apocalyptiques : la majorité des Américains croient à la bataille finale d'Armageddon, quant au monde arabo-musulman, il est massivement pris par l'imaginaire apocalyptique » (op. cit., note de bas de pages).

Les crises et les catastrophes finissent donc par faire fonctionner les sociétés de façon contrariée et inhabituelle, en les déportant vers des représentations alternatives ou en les plongeant dans une situation d'anomie, voire de stéréotypie, mais aussi, pour une partie plus critique de la population, dans une situation d'intense réflexion collective. Fréquemment, la majorité des gens régresse vers des idéologies autoritaires ou vers un conformisme moutonnier. Face aux stress catastrophiques, les majorités se figent et les minorités se cabrent, s'opposent. Les majorités conformistes simplifient leurs modes de raisonnement. Elles préfèrent, par peur, des solutions simplistes. Elles se réfugient dans les illusions technocratiques ou au contraire dans des perspectives hyper utopiques et idéalistes. Les catastrophes, au XX^e et au XXI^e siècle, incitent aussi à prendre en considération une dimension souvent oubliée en sociologie : la dimension naturelle des sociétés. Les événements naturels ont été les premiers modèles de catastrophes parallèlement aux désastres sociaux (guerres et invasions). Ces deux types d'événement (naturels ou industriels-sociaux) sont relativement rares et de masse. Ils créent, chez les victimes, de la sidération et l'incapacité à les décrire ou à les penser. Après la phase de choc, ces catastrophes deviennent l'objet de discours et d'explications. On cherche les causes, on fouille dans différents systèmes de pensée afin de tenter de les interpréter ou de leur donner un vague sens. Les catastrophes deviennent alors ce que Nicolas Journet désigne comme des « puits de causalité³ ».

4. Le processus de construction des explications après-coup des catastrophes

En mode catastrophe, toutes les interprétations des événements deviennent plausibles. Cependant, si le pouvoir contrôle les mass médias et une partie des savants, comme durant l'épidémie de covid-19 ou pendant la propagande sur les problèmes climatiques, une seule version de la réalité prédomine dans la majorité conformiste animée bien évidemment soit par la peur, soit par de bons sentiments. Cet effet de modelage de l'opinion par les mass-médias est très connu des spécialistes. On le qualifie d'effet agenda ou *agenda setting*. L'étude des phénomènes de mise sur agenda consiste à évaluer la *saillance* des thèmes d'actualité. On observe comment ces thèmes sont capables de focaliser l'attention du public. L'analyse de la saillance d'un contenu est la propriété cardinale des mécanismes de mise sur agenda. Cette agenda setting se déroule par un transfert de saillance des contenus des mass-médias vers le public. Il y a alors transvasement direct des slogans et messages des médias vus comme légitimes vers les masses souvent apeurées. Plusieurs techniques de mesure permettent de décrire ce transfert de la saillance de l'information. Par exemple, on peut demander à un échantillon représentatif d'individus quels sont les problèmes les plus importants auquel leur pays doit faire face. Il est ensuite assez simple de mesurer la correspondance entre de leurs réponses avec les fréquences de narration liées à l'actualité médiatique. On calcule alors des indices de corrélations entre les réponses des enquêtés et leur degré et type d'exposition médiatique, leur niveau de consommation des médias télévisuels, écrits, électroniques ou leur lieu de résidence, etc. Il y a trois types d'agenda setting modelant l'opinion : la *policy agenda-setting*⁴ (lié à la priorisation par un gouvernement des orientations politiques dans la conduite des affaires d'une nation), le processus de construction de l'agenda (gros titres répétés sans cesse de la même façon partout) par la diffusion sur les médias de masse et, troisièmement, par les modalités de mise à l'ordre du jour d'un discours ou d'un thème face à une audience. Dans tous les cas, il s'agit de différents mécanismes matériels, cognitifs, propagandistes et communicationnels pour mobiliser les foules.

³ Journet Nicolas, « Catastrophes et ordre du monde », *Terrain*, n° 54 (mars), 2010, p. 7.

⁴ McCombs Maxwell, Valenzuela Sebastian, *Setting the Agenda. Mass Media and Public Opinion*, Cambridge, Polity, 2021 (1^{re} édition : 2004).

McCombs Maxwell, « A Look at Agenda-setting: past, present and future », *Journalism Studies*, vol. VI, n° 4, 2005, pp. 543-557.

Green-Pedersen & Walgrave Stefaan (éd.), *Agenda Setting, Policies, and Political Systems: A Comparative Approach*, Chicago/Londres, The University of Chicago Press, 2014.

Dans un tel contexte de battage de propagande mass-médiatique, le sens de l'exactitude et des débats scientifiques se dilue dans les angoisses collectives et l'hyperconformisme docile. D'abord, les faits et les manipulations sont imposées et ensuite, *a posteriori*, des explications et des rationalisations des événements sont plus ou moins subtilement offertes aux masses. La construction *a posteriori* des idées s'adapte aux circonstances et rapports de forces imposés. Ce processus de justification cognitive et morale des comportements extorqués ou des situations exigées est scientifiquement appelé « rationalisation⁵ ». La *rationalisation*, ou explication après-coup, a toujours été utilisés par les élites au pouvoir et plus fortement par des gouvernements dictatoriaux. « *Rationalisation* » a alors un sens différent de celui proposé par Max Weber, dans son livre, *Économie et société*. Le sociologue allemand y voit seulement la tendance des sociétés modernes à adopter l'explication scientifique, rationnelle-légale et logique des choses. Pour Weber, cette rationalisation est aussi exprimée par un désenchantement des sociétés modernes et une lente désacralisation des relations sociales (affaiblissement de l'impact du religieux), depuis la Réforme protestante, en Europe. D'une façon très différente, la rationalisation dans la théorie de la manipulation, décrite par Beauvois et Joulé (*op. cit.*), est plutôt une sorte de discours de circonstance visant à rendre cohérente une situation au départ dissonante. Elle se déroule toujours dans des situations de très forte dissonance cognitive et d'affrontement d'événement extraordinaire (Rouquette⁶, Festinger, *op. cit.*).

Par conséquent, après une catastrophe, des idéologies transforment celle-ci en fait prévu et explicable, malgré l'émergence de critiques puissantes de minorités actives qualifiées depuis les années 1950 de « complotistes » dans le but de les psychiatriser et de les neutraliser. Ce processus de recherche d'explication sur mesure, après-coup, survient en fonction des cultures de chaque ensemble social ou territoire. Par exemple, selon Bénédicte Brac de la Perrière⁷, le cyclone Nargis de mai 2008, en Birmanie, a été l'objet d'une interprétation en termes de « *colère des forces naturelles face à la corruption des moines et de la société moderne* ». Certains ont invoqué la sanction d'un « *mauvais karma* » du régime militaire de l'époque. D'autres ont invoqué les mauvais comportements des pêcheurs du delta qui « *tuaient des poissons* ». Ceci n'est qu'un exemple.

Les notions d'environnement artificiel, de « nature », de « planète » (souvent personnifiée abusivement dans les slogans), de risque, d'expertise, de représentation sociale, d'idéologie, d'imaginaire, de manipulation, d'instrumentalisation ou de complexité seront mobilisées dans ce cours. L'approche compréhensive de ces phénomènes (modes d'observation, de catégorisation, processus d'objectivation politique et scientifique) est alors tout à fait judicieuse, parallèlement à l'appréhension plus objectivée d'autres disciplines (économie, gestion, psychologie sociale, écologie scientifique, médecine et biologie). L'étude de l'imaginaire et des idéologies du catastrophisme permet d'illustrer, complémentaiement aux études de cas, la dimension anthropologique et politique de ces phénomènes. Dans notre exposé, on accordera une attention particulière aux manipulations des foules provoquées par les croyances environnementales et les dégâts économiques et sociaux qu'elles peuvent occasionner surtout en Europe. Les minorités activistes de *deep ecology* ne sont pas les seules à diffuser ces croyances. Des États ou des fédérations d'États ainsi que des multinationales reprennent certains slogans et certaines formes d'imaginaires environnementaux pour formuler des business-modèles et explorer des gisements de nouveaux profits. Chez les activistes, il y a évidemment des groupes et personnes très sincères et authentiques qui mettent à l'agenda de vrais problèmes locaux ou mondiaux (accès à l'eau potable pour une partie de l'Afrique ou de l'Inde ; pollutions par les matières plastiques, dégradation des océans, gestion des déchets, obsolescence programmée des produits de consommation, effets de substances incorporées dans les productions agro-alimentaires, etc.). Mais il y a parfois dans ces groupes d'activistes des citoyens apeurés qui remplacent le savoir par des angoisses et des éco-anxiétés. Nous essayerons de voir comment on peut analyser l'engagement des citoyens dans ces domaines complexes. Pour terminer, concernant les questions environnementales, nous ferons une différence systématique entre l'écologie scientifique qui est enseignée et l'objet de recherches en centres de recherche universitaires, d'une part, et écologisme d'autre part. Nous nommerons cette discipline « écologie » ou « écologie scientifique ». Par nature les sciences ne font que valider des hypothèses partielles et par nature falsifiables, selon Karl Popper⁸. Les sciences sont donc inévitablement discutables et l'objet de controverses. Par complément,

⁵ Beauvois Jean-Léon, *Soumission et idéologies : psychosociologie de la rationalisation*, Paris, PUF, 1981.

Festinger Leon, *Une Théorie de la dissonance cognitive*, Paris, B. Enrick, 2017 (1^{re} éd. en langue anglaise : 1957).

Joulé Robert-Vincent et Beauvois Jean-Léon. *La Soumission librement consentie*. Paris, PUF, 2017.

⁶ Rouquette Michel-Louis, *Propagande et citoyenneté*, Paris, PUF, 2004.

⁷ Brac de la Perrière Bénédicte, « Le scrutin de Nargis », *Terrain*, n° 54 (mars), 2010, pp. 65-79.

⁸ « *Des idées audacieuses, des anticipations injustifiées et des spéculations constituent notre seul moyen d'interpréter la nature, notre seul outil, notre seul instrument pour la saisir. Nous devons nous risquer à les utiliser pour remporter le prix. Ceux parmi nous qui refusent*

les médias confondent activisme et écologie scientifique en attribuant aux premiers, des aptitudes dialogiques rationnelles et des savoirs qu'ils n'ont pas toujours développés. Les mouvements environnementaux, fondés partiellement ou approximativement sur des éléments de science et majoritairement sur des doctrines et idéologies, seront appelés « mouvements écologistes » ou « écologismes ». Habituez-vous par conséquent à différencier « écologie » et « écologisme » afin de ne pas sombrer dans l'approximation journalistique.

d'exposer leurs idées au risque de la réfutation ne prennent pas part au jeu scientifique » (in Popper Karl, La Logique de la découverte scientifique, Paris, Payot, 1973 [1^{re} édition en langue anglaise : 1959 ; en langue allemande : 1934], p. 286). Voir aussi : Popper Karl, Conjectures et réfutations. La croissance du savoir scientifique, Paris, Payot, 1985 [1^{re} édition en langue anglaise : 1963].

Chapitre 1 : L'interprétation des désastres et du malheur : approche socio-historique

1.1. Approche socio-historique des risques

1.1.1. Facteurs rationnels et irrationnels dans la genèse d'un risque

Au XVI^e siècle, le mot « catastrophe » appartient au *registre théâtral* (Rabelais, *Le Quart-Livre*, 1552) pour désigner une fin triste et morbide d'une histoire. Peu à peu, son sens évolue, avec Montesquieu, puis Voltaire, pour désigner, au XVIII^e siècle, des épidémies (peste, choléra, syphilis) ou des grands cataclysmes (parfois mythiques comme le Déluge, le tremblement de terre de Lisbonne), renvoyant à la destruction en masse. Le Littré va définir ce mot en tant que « *grand malheur, fin déplorable* » (1873). Le Larousse (1876) l'associe à la notion de « *calamité* » et à divers autres phénomènes (inondations, avalanches, changements géologiques). Ce mot devient synonyme de catastrophe naturelle au début du XX^e siècle. L'extension au domaine sanitaire en France est tardive (1960, pour « *catastrophe sanitaire* » ou plus récemment pour « *médecine des catastrophes* »). Au XIX^e siècle, les termes « désastre », « sinistre », « fléau » ou « calamité » sont bien plus utilisés qu'au XX^e siècle. Walter⁹ donne l'exemple de comptages lexicographiques sur les comptes rendus d'inondations de 1856, dans le Bas-Rhône. Le XX^e siècle voit augmenter nettement l'usage du terme « *risque* » et « *protection* ».

La naissance d'une pensée de la catastrophe provient aussi de l'objectivation économique et scientifique de la nature vue comme *ensemble multiforme de ressources et de menaces à maîtriser, contrôler, prévoir, juguler*. Les sciences des catastrophes se constituent à partir du moment où les sociétés et les entreprises occidentales augmentent leur emprise impérialiste, technique, économique et financière sur le monde et donc quand les risques eux-mêmes augmentent du fait d'une multiplication des expéditions coloniales et exploratoires. Ainsi, avec le désir de domination sur d'autres sociétés, les grands voyages et la naissance des modes de production capitalistes, on observe un accroissement de la complexité des relations sociales, communicationnelles, techniques, scientifiques et économiques.

Néanmoins, selon Walter (cf. bibliographie), spécialiste de la question, l'histoire des risques et des catastrophes fait émerger deux formes d'explications qui se succèdent puis finissent par se recouvrir de nos jours. La première est d'ordre irrationnel, mystico-religieux, exogène, surnaturel. La seconde est d'ordre rationnel, technocratique, endogène et managérial. Cependant, on ne peut pas concevoir une histoire en deux temps entre un avant « mystique », relégué dans un passé reculé, archaïque, obscurantiste, et une autre période plus progressiste et objectiviste, rationnelle, contemporaine. En fait, les lectures rationnelles, magiques, superstitieuses, mystiques, administratives, politiques et religieuses cohabitent du XVI^e au XXI^e siècle. Selon de nombreux historiens¹⁰, les crises et catastrophes doivent être vues comme des indicateurs de compréhension du monde. Nous avons-nous-même parlé de « révélation » et de « puits de causalité » en introduction.

« Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, malgré la brèche ouverte par une théologie naturelle, la cosmologie dominante ne cesse de souligner combien la terre porte l'empreinte de la chute originelle. Montagnes et mers sont les "archives de la catastrophe", ce qui subsiste de l'immersion diluviale punissant le péché des hommes, lieux inquiétants, délaissés par Dieu et refuges des démons et autres créatures monstrueuses, espaces générateurs d'angoisses. C'est pour exorciser les vestiges de la catastrophe que le catholicisme s'est efforcé de sacraliser le territoire en multipliant des oratoires, en érigeant des crucifix, en balisant les itinéraires de signes religieux¹¹ ».

Grâce à ces signes et à ces indicateurs plus ou moins interprétés religieusement, on peut connaître concrètement, lors de périodes historiques particulières, les différentes réactions des acteurs, leurs représentations sociales de la nature et des contraintes techno-économiques et biosociales, et leur perception du hasard et des destins. Finalement, l'explication des événements catastrophiques se construit dans un conflit cognitif entre ceux qui ont le pouvoir de la dire, de la décrire et d'autres concurrents théologiques, scientifiques, administratifs ou narratifs.

⁹ Walter François, 2008, *Catastrophes. Une histoire culturelle, XVI^e-XXI^e siècle*, Paris, Seuil.

¹⁰ Cabantous Alain, *Entre fêtes et clochers. Profane et sacré dans l'Europe moderne*, Fayard, 2002.

Cabantous Alain et Buti Gilbert, *De Charybde en Scylla. Risques, périls et fortunes de mer du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Belin, 2018.

Voir aussi les travaux de Hartmut Lehmann cités par Walter François, 2008, *Catastrophes. Une histoire culturelle, XVI^e-XXI^e siècle*, Paris, Seuil, pp. 92-93.

¹¹ Walter François, *op. cit.*, p. 93-94.

Pour Mary Douglas aussi¹², l'affrontement des risques ne se réduit pas à une théorie des décisions rationnelles bien que cette dernière prédomine, de nos jours. Le sentiment d'invulnérabilité dans l'Occident individualiste contemporain est principalement relié à ce modèle rationaliste qui tend à minimiser les événements néfastes, qui ne sont pas sous contrôle rationnel, ou individuel, ou qui ont de faibles chances d'apparition. Au contraire, selon Douglas, la notion de risque devrait être conçue en fonction du monde réel et donc des représentations culturelles et sociales existantes. L'homme en société n'est pas alors simplement un scientifique, calculateur d'aléas et de raisonnements formels. Il utilise divers modèles moraux et culturels ainsi que des croyances et des valeurs. Ainsi, chaque acteur sélectionne certains risques et en ignorent d'autres selon son statut social, ses croyances, ses représentations et ses options morales et éthiques. Complémentairement à la diffusion d'un sentiment individualiste d'invulnérabilité, pour Douglas, on ne s'est pas débarassé, de nos jours, d'une conception traditionnelle du monde et des explications superstitieuses. Cette anthropologue confirme aussi que les formes rationnelles et irrationnelles, technocratiques et mythologiques sont souvent coprésentes dans une évaluation des risques et des catastrophes. En fait, les représentations de la nature ne sont pas fondamentalement très différentes dans les sociétés traditionnelles et dans celles modernes. Les deux sont pétries d'imaginaires et de projections mentales issues de matrices culturelles. Pour les sociétés anciennes, les catastrophes sont notamment reliées aux transgressions des interdits religieux sans être pour autant détachées de préoccupations instrumentales, pragmatiques, voire scientifiques (en fonction de l'avancement des sciences de l'époque). Pour les sociétés modernes, les désastres sont associés à certains risques plutôt qu'à d'autres. Cependant, la survalorisation scientifique et dogmatique de certains risques appartient, à sa manière à une attitude religieuse. De plus, des interférences irrationnelles ou mythologiques sont parfois perceptibles, comme dans la catastrophe du Costa-Concordia près des côtes italiennes, le 14 janvier 2012. Dans ce cas, on peut dire qu'elle n'est pas explicable si l'on se réfère aux progrès dans la navigation maritime, aux règles de sécurité, aux systèmes complexes informatiques de balisage des routes de la mer ou à la construction contemporaine des paquebots. En fait, la cause irrationnelle y joue un rôle principal : l'erreur humaine et une lubie du capitaine (remercier un de ses adjoints en passant proche de la côte).

Les « environnements naturels » et les « sociétés » (incluant les conduites humaines) sont plus ou moins « vulnérables ». Mais c'est surtout sur l'interaction « environnement » / « sociétés » qu'il faut se concentrer. Elle permet ainsi de décrire un certain nombre de dimensions à observer dans l'approche des catastrophes :

1. La catastrophe en soi conduisant à des conséquences sur les sociétés et les hommes (dégâts, choc, sidération, désespérance, maladies, accidents, morts, destructions, etc.) ;
2. La vulnérabilité (économiques, physique, morale, sociale) des groupes humains ;
3. Les dangers et les risques liés à la nature ou aux systèmes techno-industriels ;
4. Les capacités de résilience pour gérer, anticiper, résister, réagir face aux risques de catastrophes. Un autre mot utilisé est *coping* qui renvoie aux aptitudes à affronter les stress techniques, matériels, organisationnels. La résilience ou le coping dépendent notamment des ressources culturelles, techniques, matérielles et représentationnelles pour rétablir le système en situation de quasi-équilibre face aux catastrophes ;
5. Les rapports de pouvoirs impliquant l'émergence de priorités politiques et financières pour affronter les vulnérabilités, les dangers et favoriser la résilience des populations.
6. La catastrophe implique une crise et donc des réflexions sur les leviers d'actions à utiliser et sur la résolution préconisée par les politiques et les technocrates.

1.1.2. La peur comme instrument idéologique de manipulation

La notion de vulnérabilité est associée à la peur. Ces deux caractéristiques (sentiment de vulnérabilité, peur) sont au centre de la définition de la catastrophe, en anthropologie, notamment à partir de 1970-1980. C'est parce que la plupart des effets de la catastrophe sont sociaux que la vulnérabilité est constitutive de cette notion. La vulnérabilité varie en fonction des inégalités sociales, techno-économiques et des contextes historiques ou des représentations que l'on se fait des désastres. Des

¹² Douglas Mary, 1986, *Risk Acceptability According to Social Sciences. Occasional Reports on Current Topics*, Londres, Routledge et Kegan.

monographies ont été réalisées sur les vulnérabilités¹³. Pour Jean Delumeau, historien des mentalités¹⁴, la catastrophe permet de révéler ses caractéristiques en structurant les mentalités autour de deux besoins fondamentaux que sont le traitement de la peur et le besoin de sécurité. L'Église (mais pas uniquement cette institution) a assuré durant longtemps un rôle majeur d'interprète officielle de ces angoisses diffuses¹⁵. Avec les épidémies contemporaines ou ce qu'on qualifie comme tel, les pouvoirs politiques, scientifiques et médicaux ont remplacé les institutions religieuses pour définir les nouvelles menaces et décrire les enjeux sécuritaires du moment. La peur est alors utilisée comme instrument essentiel de politique et de gestion des affaires. Michel Maffesoli, en analysant les formes de mobilisation gouvernementales, en 2020-2022, diagnostique l'instrumentalisation d'une peur archétypale chez les Français.

« C'est cela la tactique même du pouvoir : élaborer une stratégie de la peur conjoncturelle sur fond de peur structurelle, indépassable archétype humain. Pour le dire en termes à la fois simples et éclairants : "la peur nous tient aux entrailles". Mais on lui accorde une importance primordiale dans les moments où prévaut la pauvreté spirituelle [...]. Et c'est dans ces moments de manque spirituel, créé par l'abondance, que s'exacerbe la stratégie de la peur, peur cyclique devant les maladies, les disettes, les guerres, voire les augmentations d'impôts ou de taxe. Et nombre de phénomènes contemporains, celui du Covid en particulier, l'illustrent à loisir. Cette exacerbation de la peur archétypales engendre des phénomènes régressifs. Régression de la pensée : la médiocrité de certaines analyses politiques ou journalistiques en témoigne. La baisse de l'affectivité, les gestes barrières, les confinements en sont des exemples achevés, sans oublier la multiplication des phobies de divers ordres. La peur structurelle devient, à ces moments, la peur de l'autre, ce qui conduit à l'inadaptation. L'on devient inadapté à soi, aux autres et au monde en son entier¹⁶. ».

Plus généralement, la catastrophe et son appréhension anxiogène caractérisent l'essence même de la postmodernité. Elles sont complétées par le « devoir de mémoire¹⁷ ». Les grandes exterminations et barbaries du XX^e siècle (guerres, génocides, Shoah, Goulags, camps staliniens ou de rééducation maoïstes) servent alors de toiles de fond d'une anxiété institutionnalisée de la mémoire et de la remémoration/commémoration¹⁸. Derrière ces usages mémoriels, on décèle un ritualisme obsessionnel visant à conjurer l'angoisse de la rupture, de la crise, de la mort et donc de la destruction collective. Plus généralement, la peur est avant tout un instrument de gestion politique des masses. Des centaines d'expériences de psychologie sociale en ont détaillé les effets depuis une cinquantaine d'années tant pour les propagandes commerciales que pour les orientations des politiques d'État¹⁹. On confirmera donc scientifiquement l'affirmation de Maffesoli : la peur en générant du stress fait baisser les performances intellectuelles de ceux qu'elle obsède.

1.1.3. Trois grandes périodes historiques d'approche des risques et de l'environnement

Toujours est-il que les sociétés anciennes, comme modernes ou postmodernes, sont toutes confrontées à plusieurs formes de conception des catastrophes et des risques selon les circonstances et la nature de l'événement considéré. Ces formes sont, selon les contextes sociaux et historiques, fatalistes, superstitieuses, protoscientifiques, rationnelles, anticipatrices, ritualiste, gestionnaires, techniciste, programmatiques.

Pour Walter, « *les temporalités sont beaucoup plus imbriquées. Étudier la catastrophe à partir des catégories construites pour chaque société de son temps, déterminer la pluralité des discours et différencier les types d'acteurs, tels sont dès*

¹³ Hoffmann Suzanna et Oliver-Smith Anthony (éd), 2002, *Catastrophe and Culture : the Anthropologie of Disaster*, Santa Fé, School of American Research Press.

¹⁴ Delumeau Jean, *La Peur en Occident –XIVe-XVIIIe siècle- : une cité assiégée*, Paris, Fayard, 1978 ;

Delumeau Jean, *Rassurer et protéger : le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989.

¹⁵ Febvre Lucien, 1956, « Pour l'histoire d'un sentiment : le besoin de sécurité », *Annales ESC*, 11, n°2, pp. 244-27.

¹⁶ Maffesoli Michel, *Le Temps des peurs*, Paris, Les éditions du Cerf, 2023, pp. 28-29.

¹⁷ Gray Peter et Oliver Kendrick (éd.); *The Memory of Catastrophe*, Manchester / New York, Manchester University Press, 2002.

¹⁸ Candau Joël, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, 2005.

¹⁹ Janis Irving, « Effects of Fear Arousal on Attitude Change: Recent Developments in Theory and Experimental Research¹ ». *Advances in Experimental Social Psychology*, 3, 166-224.

Blondé Jérôme et Girandola Fabien, « Faire "appel à la peur" pour persuader ? Revue de littérature et perspective de recherche », *L'Année psychologique*, 116(1), pp. 67-103.

Chappé Julien, « Persuader en faisant peur : un aperçu des principaux modèles théoriques des appels à la peur », *Revue électronique de psychologie sociale*, n° 5 : <https://docplayer.fr/80648179-Persuader-en-faisant-peur-un-apercu-des-principaux-modeles-theoriques-des-appels-a-la-peur.html>.

lors les prémisses de toute recherche. Aux multiples calamités, les sociétés ont surtout cherché à conférer du sens. L'explication scientifique, le recours au religieux, la sublimation esthétique, les différentes formes de fiction et de mise en scène graphique sont autant de moyens culturels pour gérer la catastrophe ou anticiper les risques²⁰ ».

Malgré ces imbrications entre différentes formes de construction du sens, on distingue néanmoins, selon Walter, trois périodes-types d'affrontement des catastrophes.

*La première est qualifiée de providentialiste. Elle renvoie aux sociétés anciennes et aux formes religieuses (Providence divine). Walter étudie les XVI^e-XVIII^e siècles fondés sur la prédominance du terme « fléau ». Dieu est alors omniprésent comme source, cause ou bras vengeur ou informateur des calamités à venir, ou encore protecteur par les événements désastreux qu'il retarde. Dieu provoque ou commande (au Diable et aux démons). Cependant, les différences entre cultures catholiques et protestantes ou les buts d'instrumentalisation politique, l'émergence de connaissances rationnelles et scientifiques atténuent ce tableau providentialiste des discours sur les catastrophes. Il n'y a pas « unanimité » dans l'explication donnée à ces événements. On peut donner l'exemple des débats compliqués établissant la différence entre « *miracula*²¹ » et « *mirabilia*²² », au Moyen-Âge et durant le Concile de Trente. Des métaphores bibliques de la catastrophe (Le Déluge) sont néanmoins régulièrement mises en œuvre. L'Inquisition et le commerce des Indulgences sont alors, dans le catholicisme, des bras armés de la gestion des peurs.*

*La deuxième période, dite « moderne », donc « rationaliste et technicienne » d'appréhension des catastrophes émerge à partir du fameux tremblement de terre de Lisbonne (1755). Cet événement majeur est le point de départ d'une reformulation de l'attitude providentialiste. Avec la période des Lumières, on valorise les connaissances et l'observation. On confronte des points de vue antagonistes. Leibniz, Voltaire s'opposent par exemple à divers théologiens fatalistes. L'approche technicienne et rationnelle engendre une première gestion anticipatrice des risques. Comme le souligne Walter : « *ce n'est plus Dieu qui punit, mais c'est l'hybris des interventions humaines dans le monde qui devient contre-productive lorsqu'elle met en péril des équilibres naturels* » (p. 26). On observe alors la construction de savoirs parallèles hétérogènes (rationnels, préventifs, superstitieux, religieux), utilisés en fonction des acteurs sociaux et des circonstances. Évidemment, les formes mystiques n'ont pas disparu avec l'émergence des Lumières et des sciences. Lors de l'épidémie de choléra de 1830, on massacre des chats (par superstition) et on voit émerger des phénomènes de dévotion religieuse. Parallèlement, une sublimation esthétique des catastrophes apparaît, avec des peintures de W. Turner, W. Ascroft, en même temps qu'une désacralisation des événements paroxystiques. Cette période se termine avec l'avènement de la Grande Guerre qui rend, de nouveau et paradoxalement, plausible l'existence des annonces apocalyptiques.*

*La troisième période est celle de la prolifération des risques. Elle commence avec le grand conflit de 1914-1918 et elle se poursuit avec la Seconde guerre mondiale et ses deux autres grandes catastrophes majeures (Hiroshima et la Shoah). Les deux premières guerres mondiales renvoient à l'industrialisation de la destruction. Mais cette période est surtout caractérisée par une prise de conscience des vulnérabilités et de l'insécurité des productions technologiques et industrielles. Après 1945, on commence à mettre en relation l'augmentation de la complexité des systèmes techniques locaux et mondiaux, l'industrialisation, d'une part, et la vulnérabilité et l'incertitude dans les sociétés. Ces notions et thèmes se développent surtout à partir de 1970 avec l'usage plus fréquent du terme « risque » qui finit par remplacer les notions éculées de « désastre » ou de « catastrophe ». « Risque » signifie alors que l'objet qui provoque la peur est proliférant, caché, pouvant surgir n'importe comment et n'importe quand. Il n'est plus identifiable. Il est surgissant et difficilement prévisible. Quand les menaces affluent, augmentent et se multiplient, nous entrons alors collectivement et mondialement dans une société du risque. Le *principe de précaution* apparaît d'ailleurs juste après les années 1970. Se fait jour l'idée, qu'il faut agir et réagir, même si l'on n'a pas de*

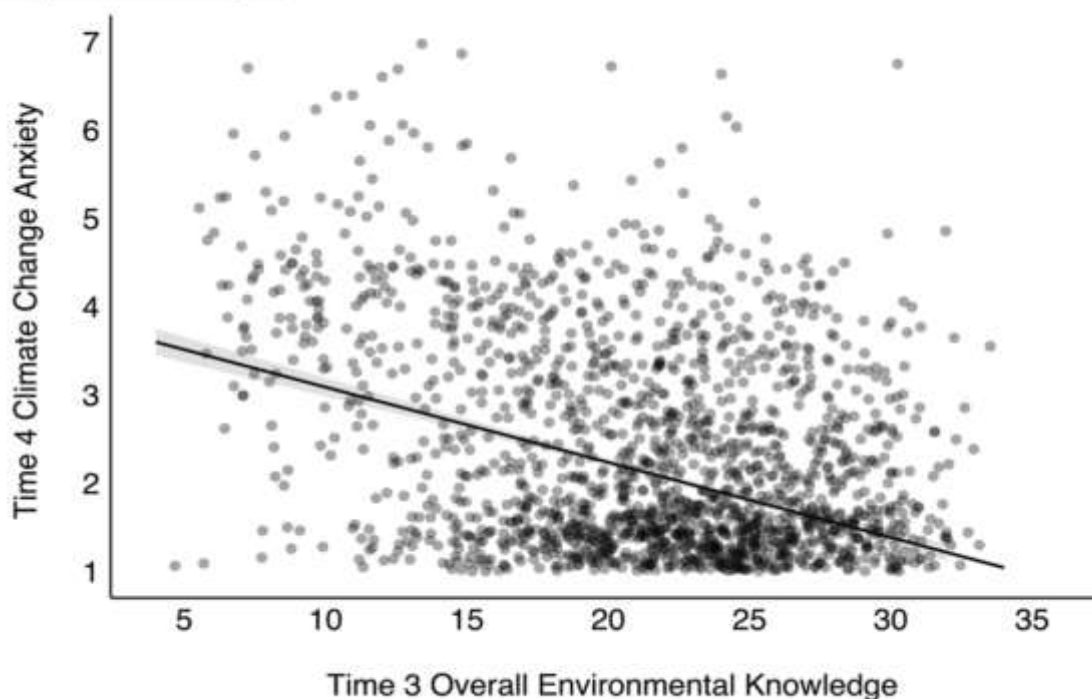
²⁰ Walter François, *op. cit.*, p. 25.

²¹ Événements surnaturels, sacrés, magiques manifestant la volonté de Dieu qui seuls étaient censés appartenir à un ordre du monde légitime.

²² Chez Pline l'Ancien, le mot *mirabilia* désigne à la fois merveilles architecturales et prodiges de la nature. Si la nature peut produire des *mirabilia* par le fruit du hasard, c'est l'ars, activité humaine par excellence, qui produit l'admirable. Dans les traités de l'Antiquité tardive, depuis le *De septem miraculis mundi ab hominibus factis*, attribué à Bède, on distingue, comme le révèlent les variantes du titre (*ab hominibus factis* est en concurrence avec *manu hominum factis*), les merveilles de la nature de celles qui sont le fruit du génie humain. Les *mirabilia* sont donc des manifestations magiques issus de forces démoniaques ou de mécanismes naturels non encore expliqués, proches de ce que nous pouvons appeler le merveilleux de nos jours. À ce titre, elles sont condamnables ou hiérarchiquement inférieures, ou menaçantes par rapport aux croyances légitimes associées à l'ordre divin et aux *miracula*.

certitude sur la nature d'un danger. L'émergence de ces tendances culturelles et scientifiques de gestion des risques est contemporaine de la peur de la fin du monde associée au danger de guerre nucléaire, entre 1960 et 1990 jusqu'à de nos jours d'ailleurs. Une fois la guerre froide achevée, les risques climatiques, les tsunamis, les attentats terroristes (du 11 septembre 2001 ou ailleurs), les catastrophes industrielles et des systèmes artificiels ou technoscientifiques (après les années 1980) conduisent les sociétés mondiales à vivre dans un monde de type encore plus apocalyptique ou, qui, à l'inverse, dans un univers devenant plus superficiel centré sur l'oubli, les distractions (tourisme mondialisé) et l'insouciance aveugle. La binarité « peur anticipatrice des risque » / « superficialité des touristes et des consommateurs », très bien décrite dans le roman *Plateforme*²³, anime encore de nos jours les débats sur les enjeux environnementaux. Paradoxalement, depuis une dizaine d'années, une éco-anxiété²⁴ est générée par la mise sur agenda de la prolifération des risques et de la question du climat. Des jeunes décident de ne plus vouloir vivre ou de se suicider²⁵ ; des couples considèrent qu'ils ne doivent pas avoir d'enfants ; des sociétés se figent dans une attente de fin du monde. Certains observateurs ont d'ailleurs remarqué l'existence d'une corrélation inverse entre anxiété liée au changement climatique et le degré de connaissance de l'environnement.

De : La connaissance de l'environnement est inversement associée à l'anxiété liée au changement climatique



Association inverse entre la connaissance globale de l'environnement au temps 3 et l'anxiété liée au changement climatique au temps 4.
Remarque. Les points de données ont été divisés pour éviter les tracés excessifs.

Tiré de : Zacher Hannes & Rudolph Cort, « Environmental knowledge is inversely associated with climate change anxiety », *Climatic Change*, 176/32, 2023 : <https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.1007/s10584-023-03518-z>.

²³ Houellebecq Michel, *Plateforme*, Paris, Flammarion, 2001.

²⁴ Pelissolo Antoine et Massini Céline, *Les Émotions du dérèglement climatique. L'impact des catastrophes écologiques sur notre bien-être et comment y faire face*, Paris, Flammarion, 2021.

Brunet Lucas, « Face à l'angoisse écologique : stratégies émotionnelles et engagements épistémiques en sciences de l'environnement », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [Online], 38 | 2020 : URL: <http://journals.openedition.org/bases-doc.univ-lorraine.fr/traces/11342>; DOI: <https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.4000/traces.11342>

²⁵ Miller Marine, « L'éco-anxiété, une crise existentielle pour certains adolescents », *LeMonde.fr*, 4 janvier 2022 : https://www.lemonde.fr/campus/article/2022/01/04/l-ecoanxiete-une-crise-existentielle-pour-certains-adolescents_6108109_4401467.html

« En termes d'implications pratiques, la principale conclusion selon laquelle la connaissance de l'environnement est négativement liée à l'anxiété liée au changement climatique suggère que les efforts visant à améliorer la connaissance de l'environnement, par exemple par le biais d'interventions éducatives et de formation, peuvent contribuer à réduire cette anxiété. Cela semble important étant donné les liens démontrés entre l'anxiété liée au changement climatique et des formes plus générales de mauvaise santé mentale, notamment l'anxiété généralisée, la dépression et la détresse²⁶ ».

Pour Anne-Sophie Gousse-Lessard et Félix Lebrun-Paré, « L'éco-anxiété est un état de malaise psychologique et parfois physique de degré variable, caractérisé par l'appréhension d'une menace plus ou moins éloignée dans le futur et significativement associée à la catastrophe écologique, elle-même perçue comme incertaine, difficilement prévisible et peu contrôlable²⁷ ».

Certes, l'anxiété suivie de colère peut mener à un engagement visant à trouver des solutions à un problème. Mais encore faut-il être certain de l'existence réelle et des causes exactes du dit problème. Finalement, la période de société des risques, au lieu d'engendrer le pragmatisme et la raison, encourage l'alarmisme, les rumeurs, les émotions et la soumission aux mass-médias autour de préoccupations décrivant des objets flous et mal définis. On verra dans le paragraphe suivant que la mobilisation autour du flou a été récurrentement présente dans les siècles passés pour générer d'autres catastrophismes.

1.2. Les constructions sociales et cognitives différenciées des désastres

Mais reprenons l'histoire de la catégorisation des désastres pour mieux en définir à la fois le caractère flou, les ambiguïtés et les spécificités. Dans ce but, on s'appuiera tout d'abord sur l'histoire culturelle et scientifique des tremblements de terre. Pour Grégory Quenet, historien des séismes, les désastres sont aussi des révélateurs de mentalités et de représentations.

« Les catastrophes deviennent un sujet d'étude important à partir des années 1960 et jusqu'à la fin des années 1970, dans une période que l'on pourrait appeler "catastrophes et structures", dominée par deux approches. La première fait du retour des catastrophes une structure des sociétés humaines, ce qui s'applique aussi bien au domaine de la démographie avec l'étude des crises qu'à celui de l'environnement avec l'étude du climat ; il s'agit de montrer comment un fait naturel pèse sur les sociétés humaines et les structure, en remontant de l'économique au social. La deuxième approche érige la catastrophe en révélateur des mentalités : ce phénomène extrême révèle les structures enfouies comme les représentations de la mort ou le sentiment de peur²⁸ ».

C'est cette seconde orientation qu'il propose pour décrire l'histoire des tremblements de terre.

1.2.1. L'émergence d'une catégorie d'administration publique (le séisme)

En effet, on a assisté, entre 1730 et 1770 en Europe, à la naissance et la consolidation d'une civilisation technicienne et d'une philosophie rationaliste qui ont engendré une attention plus grande aux causes des catastrophes, à la nature réelle des risques et à leur prévisibilité. Les commentaires de l'époque se concentrent, avec plus de force, sur les tremblements de terre qui deviennent l'objet d'opuscules, d'articles, de conférences, de manifestes et d'enseignements scolaires. L'un des enjeux est tout d'abord de contrer l'explication providentialiste principalement mise en avant par les autorités catholiques européennes. Cependant, on observe, à cette époque, dans la population et auprès des autorités politiques, une définition floue du tremblement de terre. Grégory Quenet, dans un article de synthèse sur l'histoire des tremblements de terre précise qu'au XVII^e siècle²⁹, ils sont pensés, par exemple, en tant que « présages », dans le but de discréditer tel ou tel groupe religieux (protestants) ou politique ou comme un ensemble d'événements hétéroclites : « *le mot pouvant désigner aussi bien des séismes, des ouragans ou des glissements de terrain. Cet objet mal constitué est peu territorialisé, car le présage peut surgir en n'importe quel point du Royaume, il s'adresse potentiellement à chacun des pêcheurs. L'étendue du phénomène importe*

²⁶ Zacher Hannes & Rudolph Cort, « Environmental knowledge is inversely associated with climate change anxiety », *ibid*.

²⁷ Gousse-Lessard Anne-Sophie & Lebrun-Paré Félix, « Regards croisés sur le phénomène d'écoanxiété : perspectives psychologique, sociale et éducationnelle », *Éducation relative à l'environnement* [Online], Vol.17-1, 2022 : <http://journals.openedition.org/bases-doc.univ-lorraine.fr/ere/8159>; DOI: <https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.4000/ere.8159>

²⁸ Quenet Gregory, « La catastrophe, un objet historique ? », *Hypothèses*, 1999/1 p. 15: <http://www.cairn.info/revue-hypotheses-1999-1-page-11.htm>.

²⁹ Quenet Gregory, « Fléaux de Dieu ou catastrophes naturelles ? Les tremblements de terre en France à l'époque moderne, *Terrain*, n° 54, pp. 10-25.

*peu face à la relation verticale qui lie les hommes à Dieu. L'intensité de l'aléa compte moins que la signification de ce phénomène rare*³⁰ ». Au lieu d'observer les faits, on projette sur eux des avis.

L'imbrication des savoirs pratiques, scientifiques, politiques et mystiques est bien illustrée par l'appréhension des tremblements de terre à cette époque. Il existait, avant le séisme de Lisbonne de 1755 et même avant l'émergence d'une géophysique du globe terrestre, des *savoirs sismiques locaux*, des techniques d'anticipation du risque, des stratégies d'instrumentalisation des événements extraordinaires, incluant l'explication des monstres et autres bizarreries de la nature. Au XVIII^e siècle, on constate donc la coprésence de deux régimes d'affrontement des catastrophes : celui local de gestion routinière de l'événement, comme durant le tremblement de terre de Manosque, en 1708, en Provence, et celui plus global, structuré par des philosophies rationalistes, des savoirs scientifiques et le bien commun du Royaume. C'est en comprenant l'impact de ce dernier régime de traitement des désastres que les victimes prennent déjà l'habitude, durant ce XVIII^e siècle, de s'adresser de plus en plus souvent à l'État, pour obtenir des facilités (exemptions d'impôts notamment). Des communautés prennent la parole (celle de Manosque, en 1708, celle du Tricastin par suite d'un essaim sismique, en 1872-1873) en rédigeant des récits, des comptes rendus, des témoignages, des recensions, des relations et des communications sur les sinistres vécus.

*« Destinée aux générations futures, la relation doit permettre de lutter contre les tremblements de terre grâce à la connaissance du danger. La mise en scène des malheurs des habitants illustre les liens nouveaux entre l'aire de la catastrophe et la scène nationale. Les victimes deviennent le miroir des valeurs des Lumières : sensibilité, sociabilité et bienfaisance. La valorisation de la catastrophe unit des souffrances individuelles et les sentiments universels. Ce statut privilégié fonde du même coup l'identité du lieu, la potentialité identitaire de la catastrophe éclipsant les villages voisins. La territorialisation des catastrophes s'aggrave donc à des enjeux de pouvoir*³¹ ».

Tous ces écrits ont un but politique et de recours financier. Ils sont descriptifs car ils sont adressés à ceux qui n'ont pas subi la catastrophe. Ainsi, par leurs relations et témoignages, ces communautés de sinistrés apprennent à apprivoiser le langage étatique afin de mieux faire émerger leurs doléances. S'objective alors un phénomène nouveau au niveau national de *requête en dédommagement et en aides diverses*. On relate même des écrits sollicitateurs d'aide sur de « *faux tremblement de terre* », comme des glissements de terrain, à Villefranche-de-Rouergue, en 1775. *Malgré et à cause de ces errements interprétatifs et de ces tentatives de fraude, le maillage scientifique de ces faits s'accroît, au travers de procès-verbaux de l'Académie Royale des Sciences : on compta 198 séances sur les séismes entre 1666 et 1789, contre seulement 18 pour les inondations et 3 pour les incendies*. À partir de 1740, 60% des références sont consacrées aux séismes du Royaume contre un tiers auparavant. La notion de tremblement de terre devient une catégorie de politique publique royale et scientifique. Les curés, les scientifiques, la presse (*Gazette de France, Affiches provinciales*) vont accentuer leur intérêt pour ces phénomènes pour différentes raisons tant pratiques, sociales qu'académiques ou de lutte contre les superstitions ou le providentialisme.

Ainsi, se déroule un processus, nouveau pour l'époque, que Quenet qualifie de « *laïcisation du regard sur la nature* ». Diverses controverses sur les responsabilités des réparations à la suite des catastrophes naturelles se font jour, à partir de l'édit de 1695. « *L'édit de 1695 sur la réparation des églises et presbytères instaure la codification juridique de la catastrophe ("Édit portant règlement...", 1821-1833). Pour la première fois se trouve définie la responsabilité des différentes parties, c'est-à-dire les gros décimateurs, les paroissiens et le curé. Ce dernier est chargé de l'entretien courant tandis que les réparations exceptionnelles incombent aux deux autres* » (*ibid.*, p. 19). Ces controverses font écho aux diverses relations, communications et publications des communautés de sinistrés. Une nouvelle configuration juridique, politique, administrative et sociale de ces phénomènes voit donc le jour durant tout le XVIII^e siècle. La définition du terme « *tremblement de terre* » devient progressivement plus claire. C'est aussi à cette période que les premières formes des échelles de magnitude de tremblements de terre sont conceptualisées à partir de cartographies précises. Cependant, l'échelle de Richter ne sera mise en place que bien plus tard, en 1930.

1.2.2. Le tremblement de terre de Lisbonne (1755)

Le tremblement de terre de Lisbonne joue, durant le même siècle, un rôle politique, scientifique et idéologique central dans la modification des mentalités de l'époque par sa gravité et son extraordinaire. Le 1^{er} novembre 1755, 9h 40, Lisbonne (235 000 habitants) est ravagée par un séisme d'une magnitude estimée entre 8,5 et 9 sur l'échelle de Richter, suivi d'un raz-de-marée

³⁰ *Ibid.*, p. 16.

³¹ (*Ibid.*, pp. 18-19.)

de quinze mètres de haut et d'un incendie ravageur extrêmement rapide, provoqué par un effet souffle intense et les constructions en bois de la ville, le long du Tage. Bilan : plusieurs dizaines de milliers de victimes (50 000 à 60 000) et 85% des habitations détruites par les effets combinés du raz-de-marée, du tremblement de terre et de l'énorme incendie. La source exacte du séisme demeure incertaine à ce jour. Mais les récentes recherches menées par Marc-André Gutscher, géologue au CNRS, laissent à penser que cette catastrophe serait due à un mécanisme de subduction océanique dans le golfe de Gibraltar et non à une collision entre la plaque africaine et la plaque eurasiatique. L'action du fraîchement nommé (juste avant la date du tremblement de terre) premier ministre du Royaume de l'époque est déterminante, dès les premières heures de la cessation du tremblement de terre : Sebastião José de Carvalho e Melo, futur marquis de Pombal, agit pour coordonner les secours. De plus, il a l'idée innovante pour l'époque d'enquêter quasi sociologiquement et scientifiquement sur le séisme :

« *Le premier ministre du Portugal de l'époque, le marquis de Pombal (1699-1782), a recueilli les témoignages auprès de toutes les paroisses et regroupé une multitude d'informations sur le tremblement de terre et sur ses conséquences. Ainsi, on connaît la hauteur et l'heure d'arrivée du tsunami en différents endroits des côtes de la péninsule Ibérique, de l'Afrique du Nord, des Açores et du cap Vert*³² ».

Il propose et impose les premières normes européennes et mondiales antisismiques dans la construction des maisons et immeubles de Lisbonne. Il lance aussi une enquête dans tout le pays sur les indices avant-coureurs du séisme. C'est la première fois que l'on adopte, dès le début, une explication scientifique des tremblements de terre. Carvalho e Melo reconstruit par ailleurs les quartiers sinistrés avec des rues à angles droits et des constructions sobres. Sur les bords du Tage, le palais royal, détruit, est remplacé par la monumentale place du Commerce, cœur de la Lisbonne actuelle.

Il s'agit du plus grand séisme jamais advenu en Europe pour l'époque. Rappelons cependant que le 5 février 1783, un tremblement de terre en Calabre très grave faisait plus de 40000 victimes. Un autre plus mortel encore eut lieu en 1908 à Messine en Italie (100000 morts), sans parler de celui plus récent d'Haïti (280 000 morts et 300 000 blessés, en 2010). Cependant, le Séisme de Lisbonne, tant pour l'action exemplaire du Marquis de Bompal que pour les interrogations philosophiques et morales ou les effets socio-économiques qu'il a suscités, a marqué l'histoire du XVIII^e siècle. Les gens de l'époque ont été très impressionnés non seulement par le séisme et sa gravité, mais aussi par toutes les ondes et secousses qui ont atteint l'Europe et l'Afrique du Nord durant des mois. Ces effets ont été ressentis du Maroc (10000 morts) à l'Islande, dans les États allemands et même jusqu'à la ville de Boston aux États-Unis. Les ports du Sud de l'Espagne furent gravement détruits. Certains historiens font remonter au Séisme de Lisbonne le début du déclin du Portugal et de l'Espagne en termes de commerce et de colonisation bien que le marquis de Bompal ait fortement contribué, durant son gouvernement, au développement politique, administratif, technique et économique du Portugal. N'oublions pas que l'or et les importations, provenant du Brésil ont été déterminants pour aider à la reconstruction de la capitale du Portugal.

C'est donc son effet quasi mondialisé qui donne à cet événement son relief historique et culturel particulier. Du fait des effets en cascades et prolongés de ces secousses, une observation fine en sera faite. De plus, cette amplification sociale, culturelle, scientifique, philosophique et politique inédite du séisme réactive un imaginaire de destruction des sociétés de l'époque. Theodor Adorno, dans son livre, *Le Jargon de l'authenticité : de l'idéologie allemande*, compare l'impact de cet événement à celui de l'Holocauste par son effet de sidération philosophique et existentielle. Voltaire publie son fameux *Poème sur le désastre de Lisbonne* qui est réédité vingt fois la première année (1756). D'une certaine manière, le sens de cet événement majeur était déjà structuré avant même qu'il n'advienne un peu comme le livre de Beck qui est paru - et donc rédigé avant- au moment précis -1986- de la catastrophe de Tchernobyl.

« *Le débat sur le mal est largement antérieur, il avait regagné en acuité depuis la fin du XVII^e siècle. Le débat physique sur les catastrophes naturelles dans la formation de la Terre se déplace vers la difficulté à expliquer la diffusion instantanée d'une secousse sur des milliers de kilomètres. L'espace public des débats sur les tremblements de terre incorpore désormais la diversité locale des expériences apportant un appui décisif au processus de déterritorialisation et de publicisation de l'événement. La laïcisation de la catastrophe réside moins dans le rejet des interprétations religieuses, qui reste très relatif, que dans la transformation du drame en événement contingent situé dans un temps et dans un espace précis. Avec Lisbonne,*

³² Kopf Achim, « Le Tremblement de terre de Lisbonne », *Pourlascience.fr*, 30 novembre 1999 : <https://www.pourlascience.fr/sd/climatologie/le-tremblement-de-terre-de-lisbonne-1515.php>.

la catastrophe accède à l'histoire, elle n'est plus un signe interchangeable avec d'autres signes de la nature, tirant sa signification dans un au-delà intemporel » (Quenet, 2010, p. 21.)

Il se déroule donc une sorte d'historicisation de l'événement qui réarticule et restructure les liens entre passé, présent et futur. L'amplification des effets de ce tremblement de terre et son retentissement ouvrent la voie à une foule de terrains de recherches scientifiques et techniques, des activités des volcans à l'intoxication par le plomb. De plus, il s'établit un lien entre la scène nationale du débat et l'expérience locale des populations. Il se met en place une vraie politisation des désastres en général qui fait sauter le verrou de distance des souverains face aux malheurs du peuple, puisque le tremblement de terre de Lisbonne a ébranlé la légitimité politique du Royaume portugais (de l'Église, des Jésuites et des nobles).

1.2.3. Les résistances au changement : l'exemple du paratonnerre

Au même moment, à peu près, est inventé le paratonnerre (1749 aux États-Unis et 1752 en France), rappelle Walter (*op. cit.*). La conception providentialiste de la foudre dominait les imaginaires pendant des siècles jusqu'à l'invention du paratonnerre. Comme d'habitude, il s'agissait soit d'une punition de Dieu, soit d'un avertissement (présage) sur le futur. Les transformations induites par cet instrument nouveau sont analogues au séisme de Lisbonne. Beaucoup de gens se refusaient à accepter l'ingéniosité de cette invention et nombre d'entre eux ont même attaqué des particuliers qui l'utilisaient. Walter relate diverses situations cocasses à ce sujet [voir extraits du livre de Walter, ci-après]. Le paratonnerre comme l'événement tragique de Lisbonne font émerger des discours et des représentations sociales, fortement axées sur les stéréotypes, face à cet objet nouveau. Pour le paratonnerre, la résistance au changement est très fortement d'origine superstitieuse et imaginaire.

cités commis dans une ville qui se comporte comme Sodome ou Gomorrhe ! Et de dénoncer la jouissance de la chair, la corruption, le luxe, la volupté, l'exagération des richesses⁸.

Désormais, il s'agira donc d'expliquer que l'installation du paratonnerre est une contribution à l'œuvre de la création, qui aide le flux électrique à rejoindre plus vite la terre. Ce changement d'interprétation va dans le sens d'une accentuation du caractère bienveillant de la Providence. Dieu est un père qui ne veut pas terroriser ses enfants et qui se réjouit des moyens techniques développés pour éloigner les dangers naturels. Tel est le nouveau discours des pasteurs éclairés des années 1760-1770⁹. Cela ne va pas sans résistances. À Düsseldorf, en 1781, le prince-Électeur Karl Theodor avait équipé son château de paratonnerres. Lors d'un orage deux ans plus tard, plusieurs maisons de la ville furent frappées par la foudre et incendiées. L'événement fut reçu comme une punition de Dieu, irrité par l'installation des paratonnerres au château ! La population se crut en devoir de les détruire et le prince dut faire appel à la force pour calmer les esprits¹⁰.

En France aussi, ce type de débat a acquis une certaine audience grâce aux plaidoiries de Maximilien de Robespierre (1758-1794). En 1780, les échevins de Saint-Omer avaient ordonné au sieur de Vissery de Blois-Valé la destruction du « Par-à-Tonnerre » élevé sur sa maison. Selon son avocat, le futur tribun jacobin, la physique avait pourtant « trouvé des moyens de garantir les hommes des foudres du Ciel ». Ce n'est pas l'avis des plaignants,

8. Parmi les sermons les plus véhéments, lire WAGNER Friedrich, *Der gerechte Feuer-Eifer Gottes über Hamburg : als die neue St. Michaelis-Kirche den 10 Merz 1750 durch einen Blitz in die Asche geleet war...*, Hamburg, Philipp Ludwig Stromer, 1750. Voir aussi le traité d' AHLWARDT Peter, *Bronto-Theologie, oder vernünftige & theologische Betrachtungen über den Blitz & Donner*, Greifswald-Leipzig, Weitbrecht, 1745.

9. KITTSTEINER Heinz D., *Die Entstehung des modernen Gewissens*, Frankfurt a. M. und Leipzig, Insel Verlag, 1991, p. 85-86.

10. JAKUBOWSKI-TIESSEN Manfred, « Kommentar », in MÜNCH Paul, *«Erfahrung» als Kategorie der Frühneuzeitgeschichte*, München, R. Oldenbourg Verlag, 2001 (*Historische Zeitschrift*, Beihefte, Bd. 31), p. 261-267 (épisode cité p. 266).

qui ont obtenu des autorités locales la décision de faire abattre l'installation, estimant que ledit Vissery avait « fait élever sur sa cheminée une machine pour attirer le tonnerre sur sa maison et faire tomber le feu du Ciel sur tout son voisinage ». Robespierre leur oppose que les paratonnerres sont répandus partout avec une grande utilité et déplore l'obstination des opposants : « Dans ce siècle, au sein des lumières qui nous environnent, au milieu des hommages que la reconnaissance de la Société prodiguait au Philosophe à qui elle doit cette sublime invention, on a décidé qu'elle étoit pernicieuse au genre humain. » Plus avant, Robespierre joue habilement sur les niveaux de discours : il utilise une phraséologie traditionnelle pour naturaliser complètement l'événement : « À la place du Tonnerre, qui échappe aux mains de l'Éternel pour passer au pouvoir de l'homme, je ne vois qu'une quantité de matière électrique accumulée dans un nuage, qui, au lieu de se précipiter sur la tuile qui couvre nos maisons, se porte, par une tendance naturelle vers une barre de métal, qui les surmonte et qui la conduit dans le sein de la terre. » Ce n'est pas un prodige mais une simple loi de la nature : « Ne craignons pas non plus que le Ciel regarde cette démarche, comme une tentative audacieuse pour braver son courroux, et pour lui ôter les moyens de punir nos crimes. » Au contraire « bénissons cette Providence bienfaisante qui, après nous avoir donné les simples pour guérir nos maladies, nous présente aujourd'hui des conducteurs électriques pour nous soustraire aux ravages de la foudre ». En 1783, la justice donne finalement raison à M. de Vissery qui put rétablir son paratonnerre¹¹.

Ces exemples mettent en exergue la difficulté trop souvent biaisée par les historiens des idées de construire une explication seulement sur la base du discours savant. La majorité de la population est bien en retrait des subtilités des théologiens et des assurances des milieux dits éclairés. Malgré cela, Lisbonne et le paratonnerre restent deux inflexions majeures à partir desquelles

11. Voir les documents publiés dans ROBESPIERRE Maximilien, *Œuvres complètes. Première partie. Robespierre à Arras. Tome II : Les Œuvres judiciaires (1782-1786)*, par Émile Lesueur, Paris, Ernest Leroux 1913, p. 141-174 en particulier.

1.2.4. Commentaires sur la construction sociale des causes des catastrophes

Comme pour le paratonnerre, et comme l'indique Walter, « *toute l'Europe lettrée disserte sur Le désastre de Lisbonne* » durant et après l'année 1755. Dans son *Poème sur le désastre de Lisbonne* de François-Marie Arouet, Dieu lui-même est interpellé sur son injustice. Voltaire prend alors au mot la sentence providentialiste. Il persifle donc dans sa charge antireligieuse habituelle et dans son profond athéisme. Jean-Jacques Rousseau³³ disserte aussi sur ce problème, mais en approfondissant la question de la vulnérabilité des constructions lisboètes ou de la trop forte densité de population de la ville portugaise. Il propose de réfléchir à une meilleure agrégation écosystémique des sociétés aux natures qu'elles engendrent ou qui les déterminent. Il formule ainsi une vision d'écologie scientifique des sociétés avant la lettre. Par exemple, dans son chapitre X de *l'Essai sur l'origine des langues*, il propose même de penser l'origine des sociétés comme consécutive aux accidents de la nature et aux conditions de vie tant climatiques qu'agricoles, du fait des séries de réajustements qu'ils conditionnent. Cet angle d'approche (hypothèse d'une certain déterminisme du social par l'environnement naturel) est particulièrement original pour l'époque et même de nos jours. Il est même très différent de l'approche constructiviste et strictement sociologique de Durkheim ou d'autres penseur des sociétés : expliquer le social par le social. En effet, la posture rousseauiste implique une prise de distance critique à propos des tendances à naturaliser le social et à socialiser la nature et donc sur l'omission ou la minoration de cette dernière dans les raisonnements constructivistes. C'est d'ailleurs tout le sens de l'écrit de Serge Moscovici sur *une histoire humaine de la nature*. Ce psychosociologue privilégie une vision dialectique « société/nature », comme Rousseau.

« Aussi loin que nous pouvons remonter dans les chaînes des filiations, nous ne reconnaissons que des secondes natures se succédant les unes aux autres, sans aboutir à aucune formation pure, primitive. Le volume accru de la boîte crânienne, la station debout ne précèdent pas l'éclosion des artifices : ils l'accompagnent ou lui font suite. La main et le cerveau sont des "appareils" qui ont été inventés – et continuent de l'être- au même titre que la lunette astronomique, la machine à calculer ou les matières chimiques, qui n'existaient pas avant d'avoir été conçues par nous. Toute démonstration concernant un état biologique initial est affectée d'un doute, d'autant plus prononcé que l'on ne saurait fixer avec netteté, dans l'évolution humaine, une phase où la transformation de ce substrat organique soit indépendante de la transformation générale de l'espèce ou s'interrompt. L'homme sans art, sans technique mentale ou gestuelle, nous est inconnu. S'il est vrai qu'une substance biologique préexiste partout, elle n'est pas directement domestiquée en tant que telle. Nous agissons sur un de ses aspects qui est nécessairement un produit, et dont la matière telle qu'elle s'est formée spontanément, demeure pour nous du domaine de la fiction³⁴ ».

La relation entre le fait naturel et les sociétés est loin d'être simple. Dans la posture rousseauiste, est interrogé l'effet social et humain des bouleversements désastreux (« *l'économie providentielle de la catastrophe* ») et donc d'une sorte d'impact inversé, provoqué par des éléments naturels, sur la reconstruction du social et de l'espace urbain ; dans la position moscovicienne, on observe une sorte d'action historique de la nature sur l'homme/société et de l'homme/société sur sa nature et son environnement techno-bio-socio-historique, articulé autour des processus d'innovation, de reproduction, de travail et de technologie. Mais au-delà de ces nuances, on doit bien comprendre que le XVIII^e siècle voit se dérouler la transition d'une conception de la nature, vue comme externe à/ou séparée de/ la société à celle la pensant comme intégrée au social et interconnectée aux activités humaines. À partir du moment où les découvertes scientifiques et expérimentales permettent de penser la nature comme un ensemble dynamique, modifiable, greffée à l'humanité, à travers la réciprocité des interactions entre le niveau biologique et celui social (incluant d'autres sous-niveaux, comme le technologique ou l'économique), les deux notions de « vulnérabilité » et de « risque » commencent à être théorisables.

Jean-Bruno Renard dans son livre, paru en 2011, *Le Merveilleux. Sociologie de l'extraordinaire*, Paris, CNRS éditions, remarque aussi que le XVIII^e siècle constitue une période charnière, où l'interprétation mythique et la pensée rationnelle se confondent, voire elles s'appuient l'une sur l'autre. Une conception parfois hasardeuse de la nature est explorée, en lien à la fois avec une sorte d'extraordinairement et l'application conscienseuse d'une démarche qui se veut pseudo-scientifique : l'existence des sirènes est sérieusement débattue à cette époque par des naturalistes aux obédiences confessionnelles ou scientifiques contrastées.

³³ Rousseau Jean-Jacques, « Lettre à Monsieur de Voltaire sur ses deux poèmes sur "la Loi naturelle" et sur "le Désastre de Lisbonne" », *Écologie & politique*, vol. 30, n° 1, 2005 (1^{re} édition : 1756), pp. 141-154 : <https://www.cairn.info/journal-ecologie-et-politique1-2005-1-page-141.htm>.

³⁴ Moscovici Serge, *Essai sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, 1968, p. 35.

« *La fin du XVIII^e siècle correspond au remplacement de l'épistémé religieuse par l'épistémé scientifique, qui atteint son apogée au XIX^e siècle avec le positivisme et le scientisme, et domine encore aujourd'hui le monde occidental*³⁵ »

Renard, comme Walter, constate donc une relative complémentarité, ou plutôt une imbrication, entre le niveau du rationnel et celui de l'imaginaire et du providentialisme religieux, durant cette période historique. Malgré l'adjonction hybridées d'un nouveau système de pensée rationaliste, naturaliste et moderniste préventif, les visions obscurantistes, superstitieuses, illuministes, merveilleuses ou mystiques des catastrophes perdurent (punition ou avertissement divin ?/ « main du diable », « animisme » ?/ intervention d'esprits ou de formes parapsychologiques : cf. mesmérisme). Mais on s'aperçoit même que depuis quelques années, environ, de 2019 à 2023, des populations entières sont invitées à « croire » en la science comme on le faisait il y a quelques siècles pour des idées mystiques. Or, tous les épistémologues sérieux affirment depuis longtemps qu'on ne peut pas croire en science et que c'est un domaine où toute connaissance est modifiable, discutable, falsifiable, reformulable et controversée. Asséner des vérités approximatives (scientifiques) comme des entités transcendantes et indubitable appartient à une entreprise de propagande plus que d'un discours réellement rationnel. Mais revenons à l'époque du tremblement de terre à Lisbonne, au XVIII^e siècle où l'on passe ainsi peu à peu du « fléau » à la « catastrophe ». L'entrée dans le monde du calcul, de la prévision des risques, de l'analyse scientifique de l'environnement est contrebalancée en permanence par des tendances de type chiliaristique (uchronies et utopies, millénarismes, messianismes³⁶) et, comme déjà évoqué, par des régressions vers des pensées mythiques ou superstitieuses qui peuvent concerner les « sachants » et savants autant que les « femmes et hommes de la rue ».

1.3. L'émergence mondiale des sociétés du risque après 1945

L'émergence mondiale des risques implique donc la mise en avant d'une autre conception de la nature et de la société déjà entrevue par Rousseau dans sa réponse à Voltaire, concernant le « désastre de Lisbonne », et, plus tard, dans d'autres écrits, et évoquée, par exemple, par Moscovici dans son approche historicisée et socialisée de la nature. On repère donc trois types de représentations des ensembles nature/culture : le premier est toujours actif mais prédominait avant le séisme de Lisbonne (*modèle providentialiste et religieux, mystique*), le second a émergé avec le scientisme, les Lumières et la modernité (*séparation société/nature*) et prédominance du rationalisme et de la technique. Dans ce deuxième modèle, les scientifiques, les entrepreneurs, les gouvernements, les systèmes assurantiels et les citoyens pensent la nature comme indépendante, externe à la société bien que connectée et comme « à dompter » ou « à conquérir ». Cette vision-là, séparée, instrumentale, présuppose une nette séparation des ressources (nature, espaces de domination) et les sociétés (lieux de civilisation, d'artifices, d'industries). Cette séparation fondamentale fut remise en cause avec l'époque de prolifération des risques dus à la modernité. Dans les années 1960, Moscovici, Edgar Morin en France et d'autres ailleurs proposèrent une théorisation de la modernité qui fut parachevée par Ulrich Beck en 1986³⁷. Dès lors, on ne parla plus que d'un *seul écosystème où sont profondément interconnectés les niveaux biologiques, naturels, sociaux, culturels, et les ensembles techno-industriels*. Bruno Latour, Madeleine Akrich et Michel Callon³⁸, théoriciens de l'acteur-réseau et des écosystèmes, décrivent eux aussi l'existence du même type de relations « nature/culture ». Ils considèrent qu'on n'a plus à faire à des « objets purement naturels » mais plutôt à des *objets hybrides*³⁹ donc de formes à la fois culturelles et naturelles, devenant des « secondes natures », comme définies par Moscovici, entités générant d'autres objets et étant échangées. La société est, de leur point de vue, considérée comme un réseau d'humains et de non-humains (objets), en interaction : les « actants ». Nous reviendrons sur ces conceptions, liée à la modernité réflexive, et sur leurs conséquences sociétales et aussi sociologiques. Essayons d'en déterminer quelques effets notamment en analysant d'abord l'impact de l'économie de marché sur la définition du risque.

³⁵ Renard Jean-Bruno, *Le Merveilleux. Sociologie de l'extraordinaire*, Paris, CNRS éditions, 2011, p. 136.

³⁶ Henri Desroche, *Sociologie de l'espérance*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.

³⁷ Beck Ulrich, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. fr., Paris Flammarion, (1^{re} éd. en langue allemande : 1986), 2002.

³⁸ Akrich Madeleine, Callon Michel et Latour Bruno, *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Les Presses des mines, 2006. DOI : [10.4000/books.pressesmines.1181](https://doi.org/10.4000/books.pressesmines.1181)

³⁹ Latour, Bruno, 1991, *Nous n'avons jamais été Modernes : Essai d'anthropologie symétrique*. Paris, La Découverte.

Bencherki Nicolas, 2018, « La théorie de l'acteur-réseau entre Latour et Simondon », Symposium, vol. 222, n°2 (automne), pp. 72-87 : [https://www.pdcnet.org/C12573E5003D645A/file/56B9DE0AD92701518525834C005BE660/\\$FILE/symposium_2018_0022_0002_0074_0089.pdf](https://www.pdcnet.org/C12573E5003D645A/file/56B9DE0AD92701518525834C005BE660/$FILE/symposium_2018_0022_0002_0074_0089.pdf).

1.3.1. Préambule sur l'origine accidentologique et assurantielle de l'analyse des risques

Patrick Peretti-Watel, dans le chapitre 3 de son livre⁴⁰, *La sociologie du risque*, rappelle que la notion de risque provient aussi et historiquement des pratiques assurantielles débutant au XVIII^e siècle pour parer aux conséquences des catastrophes naturelles et des difficultés et incertitudes liées aux missions colonisatrices et entrepreneuriales. La notion de risque va notamment transformer et palier une tendance à l'*attribution de fautes* pour tout ce qui concerne les accidents du travail industriel à la fin du XIX^e siècle. En effet, durant une grande partie du XIX^e siècle, les conflits sur ces accidents professionnels sont formulés comme des enquêtes sur les *attributions de fautes* (distraction de l'ouvrier ? délit du patron utilisant des machines dangereuses pour augmenter son profit), lors des procès compliqués. À partir de la loi du 9 avril 1898, sur les accidents de travail, la qualification de l'accident change du fait de l'introduction des assurances sociales et au travail. On fixe la nécessité de calculer des réparations pour donner suite à des préjudices subis. On passe donc de la recherche de faute à un raisonnement tourné vers la désignation de responsabilités, de causalités et le calcul de risques en fonction de limites financières acceptables et de normes objectivées de sécurité. En mettant en avant des abstractions à la fois juridiques et technico-statistiques, l'émergence du calcul assurantiel a probablement contribué indirectement à la minoration des revendications syndicales et politiques de l'époque, qui tentaient de désigner plus clairement une responsabilité des entreprises. Cependant, ce focalisation sur la logique de réparation et d'assurance sociale est aussi une conséquence des acquis sociaux issus des luttes de classes et de syndicats.

Au nom du *solidarisme* (philosophie émergeant au milieu du XIX^e siècle en complément aux socialismes et aux premiers pas du marxisme) et d'une conception élargie du contrat social, on considérera que *tout individu doit bénéficier de la prise en charge de la collectivité*⁴¹, principe qui est devenu si puissant aujourd'hui qu'il bloque l'économie nationale et européenne autour d'une fabrication de la peur et d'une anticipation excessive des risques (épidémies). Après les risques d'accidents de travail (1898), les réglementations solidaristes s'étendent aux personnes âgées, aux infirmes et aux pauvres (loi de 1905). Cette suite de législations, en Allemagne, comme en France, est d'ailleurs contemporaine de l'écrit de Simmel, *Les Pauvres* (publié en 1907) et d'une tendance universelle à la mise en place de dispositifs assistanciers. En Allemagne, Otto von Bismarck, à la fin du XIX^e siècle, organise un système de protection sociale, fondé sur un prélèvement de cotisations sociales sur le salaire (donc fondé sur l'activité au travail et une contribution de l'employeur). La protection sociale bismarckienne agissait contre les risques maladie (1883), d'accidents de travail (1884), de vieillesse et d'invalidité (1889).

Le risque est progressivement considéré comme un *événement ou un état qui peut toucher tout le monde à chaque moment de sa vie*. C'est au nom d'un risque virtuel et théorique que les membres de la société acceptent d'instituer des assurances sociales pour tous et donc un contrat commun. Plus tard, William Beveridge, durant la Seconde guerre mondiale (1942), en Grande Bretagne, mettra en place un dispositif d'assistance fondé sur l'universalisation de la notion d'aide, financée par l'impôt payé par tout citoyen. L'assistance sociale est alors appliquée universellement à toute personne dans le besoin. L'idée de solidarisme a été aussi inspirée par la médicalisation de la société et la généralisation de la philosophie de la prévention initiée dans les recherches vaccinales de Pasteur sur les contagions et les microbes. Le risque est alors considéré de plus en plus comme analogue à une maladie contagieuse pouvant frapper quiconque. Le risque devient alors social et proliférant.

Se met alors en place une science à visée strictement financière : l'*accidentologie assurantielle* : on calcule des fréquences grâce à l'instauration de banques de données élaborées par des structures administratives qui instruisent, catégorisent, classent et font la prévision des événements accidentels. En parallèle, on observe la généralisation des assurances et des demandes de réparations au fur et à mesure des avancées sociales et de publications juridiques nouvelles dans ce domaine. Ces événements accidentels, bien qu'étant de type individuel, sont extrêmement prévisibles et collectifs. C'est à peu près à la même période que sont publiés les travaux sur les facteurs collectifs de la mort dans le livre *Le Suicide* de Durkheim. Des paramètres divers sont alors pris en compte pour expliquer une conduite à risques : de la densité démographique ou urbaine à l'isolement social, relationnel, à l'appartenance religieuse ou aux conditions de circulation routière. Ces approches permettent de démontrer toujours plus la profonde interdépendance de la vie humaine et des facteurs sociaux et contextuels. La recherche de profit n'est jamais absente dans l'organisation de ce solidarisme, dont une grande proportion est de type assurantiel.

⁴⁰ Peretti-Watel Patrick, 2007, *Sociologie du risque*, Paris, Armand Colin.

⁴¹ Girardin Émile (de), *La politique universelle. Décrets de l'avenir*, Bruxelles-Londres-Leipzig, Dulau et Cie, 1852.

« *L'accident moderne se présente donc comme un mal nécessaire, inhérent à la vie en société [...]. Évidemment, aucun événement n'est par nature un accident. Les mêmes faits, autrefois interprétés comme la conséquence d'une volonté divine ou humaine, sont maintenant "accidentalisés". L'accident est un mode de représentation des événements, dont le champ d'application va s'étendre continûment* » (Peretti-Watel, *op. cit.*).

La construction de l'événement en tant qu'accident ne suffit pas. Il faut surtout le qualifier en termes techniques et opérationnels pour les contrats d'assurance et donc de calculs de réparation possible. Comme on le sait, le calcul de probabilité va fortement influencer cette corporation et la *monétarisation des accidents et des désastres*. L'assurance est alors une manière de découper, de reconstruire et de réorganiser certains éléments de l'environnement. « *Il n'y a pas de risque en soi, tout le peut le devenir. C'est pourquoi l'extension moderne du risque ne relève pas de la prolifération d'événements d'un type déterminé, mais de la diffusion d'une technique de traitement particulière*⁴² ». Grâce à la technique assurantielle, des domaines inexplorés sont appréhendés et des produits sont créés en fonction des nouvelles représentations des risques dans telle ou telle société. On peut prendre l'exemple de l'assurance vacances annulation pour les locations, de celle annulation mariage ou de celle pour animaux domestiques, etc.

Pour Peretti-Watel, le risque assurantiel a trois caractéristiques : il est calculable, il est collectif et il est un capital. Qu'entend-il par ces trois propriétés ? Le calcul permet de voir dans à quel degré de probabilité un événement négatif peut survenir et ceci afin de prévoir, eu égard aux primes d'assurance encaissées sur une période donnée, combien la société d'assurance peut verser de dédommagement en cas de dommage aux assurés. De ce point de vue, ce sociologue insiste pour dire que *l'assurance fait du jeu (au sens de théorie du jeu et de calcul probabiliste inventé autour du jeu de dés) un modèle du monde*. Ces calculs sont de type logique et déductif. Mais il faut aussi tenir compte d'autres éléments collectifs pour établir un modèle du risque assurantiel : on observe alors, dans la nature sociale, la régularité d'un fait auprès d'une population de référence (statistiques, évolutions des mœurs). L'assurance est, comme le dit Peretti-Watel, une « *technique de socialisation des risques* » et elle ne peut être profitable qu'à condition de concerner beaucoup de gens (des séries ou des masses). Enfin, le risque *correspond à un capital* dans la mesure où on n'assure pas le bien ou la perte réellement subie, mais une somme d'argent fixée d'avance, établie en fonction de calculs prévisionnels de rentabilité et de niveau de risques envisagés. On essaie alors d'évaluer un certain type de dommage concernant un bien initialement évalué monétairement en prévoyant ses réparations possibles. Ainsi, l'assurance conduit à organiser le monde sous la forme de la stabilité de l'expérience de vie. Cet avenir stable et continu est établi à travers une gestion des conduites humaines par la prévoyance. L'avènement du calcul de probabilité au XVII^e siècle est contemporain de l'émergence du marché et des sciences économiques. Blaise Pascal, le concepteur de la théorie de la probabilité, serait aussi un précurseur de la doctrine libérale du marché et d'une théorie économique correspondante. Il a même fondé une entreprise en créant la première compagnie de transport collectif parisien, selon Dany-Robert Dufour⁴³.

La conception du risque est alors indépendante de toute approche causaliste. Il est lié à la notion d'aléa. Il est envisagé comme le résultat d'un faisceau de facteurs. Tout cela s'exprime dans la définition suivante du risque selon Peretti-Watel : « *Un risque est un dommage dont on peut évaluer la probabilité d'occurrence, et qui doit posséder une expression monétaire, afin de lui associer un capital.* » Il correspond à une double quantification : un calcul de probabilité et du dommage. Le but de ces calculs est ainsi de fixer le montant de la prime à demander concrètement aux assurés tout en anticipant un profit et donc une rentabilité de l'assurance proposée (différence entre les ressources, comme les primes d'assurances, et les dépenses, comme les frais de gestion et de réparation de sinistres éventuels). Cependant, ces éléments d'analyse sont à nuancer car il existe aussi une représentation individuelle du risque (prises de risques liés à la biographie propre d'un individu plus casse-cou ou prudent ; ou à des facteurs spécifiant l'identité de l'assuré) qui fait varier les contextes de définition des contrats d'assurance. Ce qui fait que les risques assurantiels sont à concevoir comme à la fois hyper socialisés (repérages de types d'assurés) et hyper individualisés (adaptation aux besoins personnels).

Enfin, il faut insister sur la différence importante entre « risque » et « péril ». Le premier représenterait un danger librement accepté, donc lié à une décision, et évitable, d'après Niklas Luhman (cité par Peretti-Watel, p. 55) ; le second est vu comme provenant de l'environnement, au sens large du terme, et il ne peut donc pas être contrôlé. Ce *distinguo* entre risques assumés

⁴² Peretti-Watel, *op. cit.*, p. 52.

⁴³ Dufour Dany-Robert, *La Cité perverse. Capitalisme et pornographie*, Paris, Denoël, 2009.

(choisis, liés à une décision) et aléas (risques diffus, péril) renvoie aux différences entre les mots anglais *risk*, *hazard*. Les risques choisis désignent, par exemple, les conduites dangereuses, comme la conduite en état d'ivresse ou les conséquences potentielles de modes de vie : de nos jours le fait de fumer est considéré comme source potentielle de maladies. Les périls sont des événements sur lesquels la société ou l'individu n'a pas de prise, tels que l'agression par un cambrioleur, le déraillement d'un train, un tremblement de terre, une épidémie sauf si le virus est volontairement élaboré dans un laboratoire biotechnologique. La définition des risques dépend alors des processus sociaux et financiers en jeu et des représentations collectives qui les rendent contrôlables ou non, prévisibles ou non. On peut penser au sida qui peut apparaître comme un péril si on ne peut contrôler les prises de risques (partenaires ne se protégeant pas, multipartenariat) ou si on imagine à tort qu'il peut être transmis par simple contact manuel ou épidermique.

Par conséquent, un nouveau paradigme de confrontation aux désastres et aux risques émerge peu à peu. Walter propose (p. 235) de considérer le mot « risque » sous deux acceptions :

1. Comme une donnée, d'une part, et comme une construction sociale, de l'autre. S'il s'agit d'une donnée, on le classe comme aléa. Il existe indépendamment de notre perception (éruption volcanique). « *L'aléa est un événement possible, avec une probabilité plus ou moins forte d'actualisation* ».
2. Dans l'autre cas, le risque est envisagé, comme résultant d'une phase d'objectivation sociale et d'évaluation collective. Il serait ainsi l'objet de controverses et de discussions. Walter cite alors Mary Douglas pour qui *le risque ne serait pas une chose en soi, mais une façon de penser et donc un stratagème hautement artificiel*⁴⁴. En cela, il devient non seulement probable mais prévisible par la manière dont certains groupes sociaux vont se positionner face à sa possible venue. *Existera-t-il ou non un risque nucléaire en France de 2012 à 2060 ? Est-ce que les bouleversements du climat s'ils se confirment sont vraiment dus à l'excès de carbone ou à d'autres facteurs d'origine non-industrielle et non-sociétale ?* Toute vision du risque fait intervenir les représentations sociales, l'imaginaire et les idéologies ainsi que des mélanges de savoirs scientifiques plus ou moins controversés et d'opinions plus ou moins irrationnelles. Le risque résulte alors d'une formalisation de la relation entre pratiques sociales, politiques ou économiques, d'une part, et représentations, imaginaires, croyances contemporaines, de l'autre (ou entre aléas et vulnérabilité sociale).

Par exemple, Peretti-Watel indique que les sociétés à risques voient disparaître l'exigence moraliste d'attribution de fautes à des coupables ayant généré des malheurs et menaces. On ne chercherait plus des *coupables*⁴⁵ (causalités univoques et explicites, fautes) mais des *payeurs* (responsabilités articulées aux assurances et, vu la complexité de la société, aux facteurs de risques – variés, disséminés, multiples- plutôt qu'à des causes précises). On passerait donc du déterminisme au probabilisme, proche du raisonnement épidémiologique dont on connaît les failles statistiques⁴⁶. Par exemple, dans le repérage des facteurs favorisant une maladie, on développe un raisonnement fondé sur l'épidémiologie, discipline combattant les approches causalistes entre 1945 et 1964 pour les effets nocifs du tabagisme. Cette prégnance du modèle probabiliste explique aussi l'émergence de la doctrine omniprésente de prolifération des risques, l'obsession de la prévention, même s'il y a des causalités multiples à un problème. D'une certaine façon, la découverte de résultats n'est pas toujours suivie de controverses ni de vérifications répétées et utilisant des échantillons adaptés et comparables. De simples chiffres suffisent pour évoquer une « vérité » et l'attitude adoptée est alors étrangement fataliste. On passe des chiffres aux prédictions sans penser aux incertitudes de l'analyse statistique. Une certaine science crée alors des problèmes sociaux et politiques en étant instrumentalisée de diverses façons. Cependant, il faut bien dire que certaines découvertes de risques supplémentaires peuvent advenir à la suite de recherches récentes : citons, par exemple, la prise en considération de découvertes sur les effets du « 4-

⁴⁴ Mary Douglas, *Risk and Blame : essays in cultural theory*, London/NY, Routledge, 1992, p. 46.

⁴⁵ La réalité de gestion politique sanitaire des trois dernières années (2020-2023) indique malheureusement que certains gouvernements recherchent désormais des coupables, en criminalisant les citoyens qui veulent faire respecter le code de Nuremberg, datant de 1947, sur le consentement absolument essentiel des sujets humains lors d'une phase expérimentale d'une recherche médicale (produits ARN messenger Pfizer encore en phase expérimentale 3 durant l'année 2022 jusqu'en janvier 2023 (information officielle décrite dans cette page web du gouvernement américain : Auteur non cité, « Study to Describe the Safety, Tolerability, Immunogenicity, and Efficacy of RNA Vaccine Candidates Against COVID-19 in Healthy Individuals » , US National Library of Medicine, [ClinicalTrials.gov : https://clinicaltrials.gov/ct2/show/NCT04368728?term=NCT04368728&draw=2&rank=1](https://clinicaltrials.gov/ct2/show/NCT04368728?term=NCT04368728&draw=2&rank=1)).

⁴⁶ Bilheran Anne et Pavan Vincent, *Le Débat interdit. Langage, Covid et totalitarisme*, Paris, Guy Trédaniel éditeur, 2022.

Chaillot Pierre, *Le Covid 19. Ce que révèlent les chiffres officiels. Mortalité, tests, vaccins, hôpitaux, la vérité émerge*, Paris, L'Artilleur, 2023.

methylimidazole (4-MEI), qui sert à colorer la boisson, mais également d'autres sodas, les sauces soja et certaines bières. La controverse sur les effets du 4-MEI a conduit la multinationale Coca-Cola à promettre de changer sa recette tout en réduisant le taux de cette substance, en accord avec la nouvelle législation américaine :

« *Face à cette levée de boucliers, mais surtout pour éviter de voir apparaître des messages d'avertissement sur ces cannettes, Coca-Cola s'est engagé à changer sa recette. "La compagnie a demandé à ses fournisseurs de caramel de faire le nécessaire afin de satisfaire les exigences de l'État de Californie", a indiqué Diana Garza Ciarlante, une porte-parole du groupe. Pour autant, Coca-Cola nie fermement que le 4-MEI soit dangereux pour la santé. Si la recette évolue aux États-Unis, pas question pour autant de retirer le 4-MEI. Les fournisseurs de Coca-Cola ont expliqué qu'ils modifieraient le processus de fabrication de manière à réduire simplement sa présence et respecter la législation. Les consommateurs ne devraient même pas sentir la différence, assure le géant américain*⁴⁷ »

Si l'on s'appuie sur cet exemple, on se rend compte que les risques résultent d'une technoscientificité qui se sophistique et des interventions d'acteurs apeurés, mobilisés autour d'exigences sanitaires toujours plus fortes. Il y a bien là une transformation de la causalité par son façonnement multifactoriel et par ses renouvellements permanents sociaux et technoscientifiques. Le 4-MEI n'est qu'un des facteurs de redéfinition possible des risques. Et chaque année, de nouveaux faisceaux de facteurs sont envisagés. On ne peut pas alors considérer que la construction des risques soit uniquement un phénomène strictement rationnel et scientifique. Les risques nouveaux sont aussi de type sociologique et représentationnels, en devenant un alliage de connaissances scientifiques et de croyances/peurs.

La notion de risque conduit aussi à des usages détournés et dangereux par la classification des individus et des groupes. Ces catégorisations sont réalisées pour des motifs socio-économiques et sanitaires mais aussi politiques : *conduites ou groupes à risques*. Le développement le plus récent est la construction et l'application de discriminations illégales, sur le plan constitutionnel, fondées sur l'acceptation ou le refus de la prise de produits génétiques, présentés comme des « vaccins » entre juillet 2021 et mars 2022 en France. Le gouvernement et la Présidence de la République ont clairement affirmé vouloir discriminer entre plusieurs catégories de citoyenneté dans la population française. Ces diverses catégorisations sont déjà objectivement et financièrement induites par les pratiques assurantielles, politiques et administratives. Elles sont reliées à des logiques d'urgence mais aussi économiques. Biologiquement parlant, avec le séquençage du génome humain, on est capable de repérer des « *gènes à risques* » pouvant conduire certaines entreprises ou institutions à des postures eugénistes. Les risques de santé inscrits dans l'hérédité avant qu'un individu ne naisse doivent-ils être pris en compte ? Quels types d'incitations morales, responsabilisant l'individu et le culpabilisant ou le stigmatisant, pourraient être développées dans un futur proche ? Ce processus de stigmatisation est problématique car finalement *on rendrait déviants des groupes ou des individus pour des questions statistiques, de gestion des budgets de santé ou de découverte scientifique*. Ces classifications et ces dispositifs politiques sont quasi totalitaires. Ils sont toujours développés au nom de l'idée assez difficile à définir (selon les valeurs des partis au pouvoir) de « *bien commun* ». La logique de la poursuite du bien avait aussi été mise en avant durant l'Inquisition où on torturait pour le salut de l'âme de certains croyants. De nombreuses voix considèrent que les conduites à risque, comme le *tabagisme*, peuvent être dénoncées comme liées à un manque de solidarité sociale, par exemple, de la part du fumeur (coûts pour la société tout entière). On a utilisé la même argumentation pour inciter la population à se soumettre aux protocoles sanitaires les plus farfelus, durant la période 2020-2023. L'argument sanitaire et sécuritaire écrase tous les autres principes toujours au nom d'une responsabilisation et d'une impérieuse nécessité collectiviste.

Dans certains cas, le risque peut d'ailleurs être tellement pris en charge qu'il conduit à des conditions de vie de grande qualité, comme chez certains malades du sida qui auraient, pour certains groupes soignés, une espérance de vie égale, voire supérieure, dans certains cas, aux bien-portants⁴⁸. Néanmoins, Peretti-Watel décrit, en s'appuyant sur de nombreuses enquêtes, une *stigmatisation croissante des fumeurs*. Dans les enquêtes par sondage, on décrit les fumeurs comme responsables des problèmes de santé qui leur arrivent. On y considère comme un fait d'évidence qu'il y aurait une scission profonde entre fumeurs et non-fumeurs. La stigmatisation des fumeurs s'appuie désormais sur des travaux d'épidémiologie et

⁴⁷ Pélissier Pauline, « Colorant cancérigène : Coca-Cola obligé de modifier sa recette », *LeMonde.fr*, 8 mars 2012 : https://www.lemonde.fr/vous/article/2012/03/08/colorant-cancerigene-coca-cola-oblige-de-modifier-sa-recette_1654219_3238.html

⁴⁸ May Margaret, Gompels Mark, Delpech Valerie, Porter Kholoud, Post Franck, Johnson Margaret *et al.* « Impact of late diagnosis and treatment on life expectancy in people with HIV-1: UK Collaborative HIV Cohort (UK CHIC) Study », *BMJ*, 343, 2011 : <https://doi.org/10.1136/bmj.d6016>

sur des calculs des risques qu'ils prennent et non sur une simple normativité sociale vue comme arbitraire car reliée à une opinion non fondée. Cet encastrement de la stigmatisation des fumeurs sur des données scientifiques présentées comme indubitables rend encore plus redoutables les futures décisions politiques en matière de santé. Qui dit que la validité de certains résultats scientifiques serait à l'avenir indubitable ? Quel organisme indépendant des pouvoirs financiers, politiques, administratifs ou scientifiques vérifie cette validité ?

Des réseaux de scientifiques plus ou moins objectifs et dont les intérêts financiers seraient plus ou moins neutres ou corrompus financièrement ou idéologiquement vont définir comme déviantes des conduites à risques qui finissent par se multiplier : prises de tabac, alcool, drogues diverses ; vol, fugue, absentéisme scolaire, violences subies ou réalisées, conduites suicidaires, troubles alimentaires, sexualité précoce, non protégée, multipartenariat sexuel, refus de prise de certaines substances non valides ou controversées, voyages en avion, utilisation de son automobile, surfer sur internet, se laver, tenter d'avoir chaud en hiver, cuisiner son beefsteak, etc. L'horizon de la généralisation d'un hypercontrôle des comportements est une menace pure et simple pour les libertés individuelles et les mœurs dans les sociétés humaines. On observe donc la multiplication et la création opportuniste des risques.

À ce phénomène d'inflation des risques de toute nature, on doit aussi ajouter les problèmes de retardement ou de non-repérage des effets nocifs de substances réellement dangereuses et la dilution des chaînes causales. L'Union européenne se refuse notamment d'interdire certaines substances chimiques dangereuses pour la santé humaine, comme le Chrome VI en s'appuyant sur des calculs morbides faisant la balance entre les profits attendus par les entreprises et le niveau de risque de cancers pour les travailleurs de sites industriels ayant subi cette substance.

« Du côté des "coûts", le Seac (Socio-economic analysis committee) propose – sur la base des données de l'industrie – une estimation chiffrée liée aux pertes d'emplois, aux pertes de bénéfices et aux fermetures d'usines qui pourraient découler d'un refus d'autorisation. En face, on trouve une estimation du nombre de cancers additionnels qui pourraient se développer chez les personnes exposées à la substance (les travailleurs et des habitants proches des usines dont l'environnement est pollué). Pour le chrome VI, ce nombre serait de 50 cancers mortels par an. Mais l'Echa (Agence européenne des produits chimiques) souligne là qu'il ne s'agit que de modèles socio-économiques qui ne représentent pas l'impact réel sur la santé humaine. Afin de pouvoir comparer les données, le Seac tente alors de poser un chiffre sur ce surcroît de cancers par différentes méthodes, dont l'une se nomme le "consentement à payer". Des personnes sont interrogées : quelle somme seraient-elles prêtes à déboursier pour éviter un cancer ? On arriverait ainsi à "monétiser" les coûts d'une autorisation de la substance. La méthode est régulièrement l'objet de critiques. Comment donner une valeur à la vie humaine⁴⁹ ? »

De vrais problèmes environnementaux proliférants existent qu'ils soient lents et insidieux, dans l'eau, la nourriture, l'air. Il y en a aussi de brusques et inattendus, comme les marées noires, des accidents industriels (notamment d'usines chimiques). Il s'agit de « nouvelles menaces » qui alternent entre « risques » et « périls ». On se demande néanmoins, malgré la supposée complexité des processus en jeu, quelles sont les chaînes causales d'un dommage, quel est le degré d'acceptabilité d'un risque et quelle évaluation globale on peut lui donner sans tenir compte de sa probabilité. Face à des dommages inaltérables et non réversibles, la prise de risque minimale est déjà énorme. Pour Peretti-Watel, le risque est, d'un point de vue mathématique, le produit d'une probabilité et d'un dommage. Si la probabilité est minimale et le risque maximal, voire énorme, la question passe du domaine technique (« on s'en remet aux technocrates et aux calculs ») à celui politique (« décision par débat et consensus »). Au fond, un « risque acceptable est un risque accepté⁵⁰ ». Par son extension aberrante et son usage systématique, la notion de risque serait « victime de son succès » et finirait par être réinterrogée et peut-être reformulée. Cependant, concluons provisoirement sur le fait que la gestion du profit assurantiel a permis de structurer pour longtemps l'analyse objective des risques et qu'elle a permis de générer un certain degré de solidarisme induit par le marché et la recherche de profit.

1.3.2. Les sociétés du risque depuis 1918-1945

La phase mixant le providentialisme et le naturalisme techniciste scientifique prend fin avec la Première guerre mondiale. La violence inouïe de ce conflit génère la plus forte catastrophe (20 millions de morts, 20 millions de blessés) de tous les temps

⁴⁹ Vallet Cédric, « Ces substances chimiques nocives que l'Europe se refuse à interdire », Médiapart.fr, 8 avril 2019 : <https://www.mediapart.fr/journal/international/080419/ces-substances-chimiques-nocives-que-l-europe-se-refuse-interdire>

⁵⁰ Ewald François, *L'État providence*, Paris, Grasset et Fasquelle, 1986, p. 424.

pour l'époque. Malheureusement la Deuxième guerre mondiale triplera ce triste bilan mortel. Du côté allemand, la punition divine est considérée comme administrée par la guerre. On la voit comme un désastre châtiant la prévarication et les péchés les plus divers conformément à une forte matrice spirituelle protestante de ce pays. Comme le dit Walter : « *Il en ressort l'impression très nette que la dimension providentialiste et rétributive de la catastrophe est exacerbée dans la culture germanique et très peu présente dans l'évaluation que font les évêques français d'un événement dont la responsabilité est attribuée sans hésitation à la barbarie germanique. Il faut y voir l'influence de la Réforme mais aussi d'une situation intérieure française. Le catholicisme devait absolument prouver son attachement aux valeurs de la Nation pour sortir de l'ostracisme où l'avait confiné la République laïque* » (Walter, 2008, p. 206). Une telle conception, voyant dans les atrocités une « main divine », ne pouvait cependant plus tenir face à l'horreur. L'idée que les victimes de cette tragédie collective auraient une faute grave à expier ne passait plus.

Parallèlement, le mythe du progrès d'avant 1914 est explicitement remis en cause. La guerre de 1914-1918 était en fait la première application de l'industrialisation de la destruction et des progrès technologiques dans les armements. De plus, au début du XX^e siècle, les réactions face à diverses catastrophes le prouvent comme l'incendie du métro Couronnes à Paris, en 1903 : 84 morts ; et la catastrophe minière de Courrière, le 10 mars 1906 : plus de mille morts finissent par contribuer à la remise en cause des objectifs du progrès technologique et industriel. Au du début de ce XX^e siècle, dans un journal conservateur breton, cité toujours par Walter, on voit resurgir l'idée providentialiste :

« *Quelle épouvantable succession de drames et de fléaux ! Et quels défis jetés à cette science idolâtre, qui devait nous affranchir de toutes les calamités et faire de la terre un nouvel Eden [...] ! Déconcertée par tant de mystères, la société moderne consentira-t-elle, enfin, à se frapper la poitrine et à s'humilier ? Reconnaîtra-t-elle les limites de sa puissance ? S'inclinera-t-elle devant la Cause Première⁵¹ ?* »

Les effets sociaux de l'industrialisation et les conséquences des modes de vies urbains sont aussi interpellés. On sait d'ailleurs que la sociologie est née d'une volonté d'appréhension rationnelle de ces dérégulations notamment sociales et économiques (effets de foule, émergences de solidarités nouvelles, interrogations sur les communautés, recherche de la maîtrise des savoirs scientifiques, effets d'inégalité et d'anomie, analyse des effets meurtriers de la Révolution française). Le naufrage fameux du Titanic, prototype des *disaster story* au cinéma, en 1912, vient renforcer ce sentiment de fausse puissance sur soi, les machines, la nature et autrui. La Deuxième guerre mondiale et la Solution finale achèvent de détruire cette croyance dans le progrès autant que la conception providentialiste du monde. Dans les camps de concentration, Dieu a déserté le monde, comme l'écrit Elie Wiesel, en 1945. Comme le dit Jean-Pierre Dupuy, dans *Petite métaphysique des Tsunamis*, « *Auschwitz réalise une sorte de double satanique de la théodicée* ». Mais plus profondément encore, l'explication des origines de ce mal est impensable dans un cadre religieux traditionnel.

L'émergence d'une période dite d'idéologie des risques n'est pas seulement la conséquence d'une absurdité des grandes catastrophes de la seconde guerre mondiale et de l'émergence de la menace atomique, liée à l'usage des bombes nucléaires au Japon en 1945. Il y a aussi une augmentation de la sensibilité au risque. Pour Walter (*op. cit.*), trois raisons interviennent dans la perception nouvelle après 1945 :

- I. Emprise croissante d'un sentiment de puissance individualiste généré par une aptitude et idéologie collective et individuelle plus fortes pour modeler ses propres conditions d'existence (du moins dans les pays industriels) ;
- II. Déprise du sentiment de puissance individualiste. Vision toujours plus opaque et catastrophiste de l'avenir, accompagnée d'un affaiblissement effectif des individus à se percevoir comme savants face à la complexité des systèmes bio-techno-sociaux et faces aux experts technocrates et scientifiques qui deviennent les nouveaux oracles des temps postmodernes ;
- III. Exigence accrue des consommateurs et citoyens à améliorer leurs conditions économiques et matérielles de vie.

On assiste alors à une séparation très nette entre une *nouvelle irrationalité* (les citoyens, les communautés angoissées, les sentiments d'insécurité, les états alarmistes) et une *technocratie* de calculateurs, définissant une ingénierie du risque et des technostructures. La prise en compte de la notion de risque a été accentuée à partir des travaux d'Ulrich Beck ou même avant

⁵¹ Walter, *op. cit.*, p. 194.

lui, de ceux de Patrick Lagadec⁵². Donc, depuis la Première guerre mondiale, et surtout à partir de la fin des années 1970, il est moins possible d'imputer les dangers et les risques à des entités externes non-contrôlables (la nature, la Providence). On élabore des outils théoriques et méthodologiques pour appréhender de façon efficace les risques provenant principalement des environnements industriels et artificiels. Comme déjà indiqué (Latour, Callon, Moscovici, Rousseau, *op. cit.*), la nature est définitivement conceptualisée comme connectée, comme intégrée à la société. Les risques sont la conséquence d'une imprévoyance ou d'une non-maîtrise, tant dans le management des systèmes techno-industriels que dans les conséquences des phénomènes plus géophysiques ou globaux. Dans cette configuration de pensée, le concept de risque fait intervenir une *solidarité invisible entre les humains*. Parallèlement, se développe une sorte de mondialisation des risques, soit pour des raisons de développement économique (augmentation du commerce mondial), soit pour réparer ou affronter des catastrophes industrielles majeures qui deviennent, de fait, globales ou transfrontalières. Une guerre, par exemple, est une catastrophe environnementale globale.

À cela s'ajoute une tendance à l'hypersensibilité aux risques dans les espaces sociaux et économiques développés et sécurisés. Cette situation d'exigence d'hypersécurité engendre un énorme paradoxe car, d'après certains spécialistes⁵³, 99% des individus touchés par les catastrophes naturelles habitent ailleurs qu'en Europe et en Amérique du Nord. La vulnérabilité est donc profondément exacerbée dans des espaces hypersécurisés. Les films catastrophes ou d'horreur la mettent fort adroitement en scène. Mais elle est, en fait, associée à des facteurs de type météorologique, socio-économique et de développement. *Cependant, ce paradoxe lié au ressenti de la quotidienneté qui n'est pas si horrible que cela dans nos sociétés, est mass-médiatiquement et politiquement reformulée par un discours d'eschatologie globale de la destruction de l'espèce humaine à long terme. « La situation contemporaine a toutefois la spécificité d'exposer collectivement, sans échappatoire, à un ensemble de risques globaux, notamment celui d'une éventuelle destruction de la vie sur terre. Avant, les risques collectifs pouvaient être attribués à un sous-approvisionnement en technologie, par exemple, en équipements d'hygiène avec les conséquences sanitaires liées aux carences des adductions d'eau et des égouts dans les villes. Aujourd'hui, ils n'apparaissent que comme des suites implicites de l'industrialisation⁵⁴ »*. Toute décision, même la plus infime d'un scientifique va mettre en branle un mécanisme politique et des conséquences sociétales imprévues par lui et par ceux qui le financent ou en attendent des bénéfices soit économiques, soit sanitaires, soit en termes de mode de vie.

Finalement, la question du risque prend un sens éminemment sociétal. Alain Bourdin affirme, dans un texte de 2003 : *« C'est d'abord en raison de l'importance prise, dans la conscience commune, par la notion de risque que la sociologie s'en saisit. Le risque nucléaire, d'abord perçu à travers l'information donnée sur l'équilibre de la terre et des grandes crises comme celle des fusées de Cuba, prend une autre dimension lorsque la contestation du nucléaire civil s'autonomise. L'accident de Three Miles Island (1979) et surtout la catastrophe de Tchernobyl (1986) en font une préoccupation de premier plan. Avec Seveso (1976), Bophal (1984) ou les grandes marées noires (Amoco Cadiz, 1978), le risque technologique connaît une montée en puissance parallèle. Les décennies suivantes voient l'irruption du risque sanitaire et biologique avec le sida, la vache folle, les OGM, le clonage... Ces événements balisent la construction de grandes peurs collectives : autour de la santé, des technologies folles, de la destruction de l'humanité. La sociologie du risque est peut-être d'abord un écho (qui devient parfois une réponse ou une analyse) des peurs qui dominent les sociétés contemporaines – en tout cas les plus riches d'entre elles⁵⁵ »*.

On note donc l'existence d'un paradoxe mondialisé des risques, oscillant entre le calcul assurantiel, la théorie des probabilités, la vulnérabilité des populations (la cartographie des inondations ou des coulées de laves) et les formes obsessionnelles du principe de précaution, des angoisses circulant dans les sociétés riches, d'une part, et les vulnérabilités des sociétés du Sud, appauvries par la faiblesse de leur ressources énergétiques, industrielles, l'incapacité de leurs élites gouvernantes et par de multiples désastres tant naturels, sanitaires que technologiques-industriels. La gestion des risques a été d'abord, durant le XVIII^e et le XIX^e siècle, une technique et une ingénierie financière avant de se constituer, alimentée par la peur collective, comme objet d'une étude sociologique ou historique. Mais ce qui donne une force nouvelle à l'approche des risques, à partir

⁵² Lagadec Patrick, 1981, *La Civilisation du risque. Catastrophes technologiques et responsabilité sociale*, Paris, Le Seuil ; Lagadec Patrick, 1981, *Le Risque technologique majeur. Politique, risque et processus de développement*, Paris, Pergamon-Futuribles.

⁵³ Cités par Walter, 2008, *op. cit.*, p. 239.

⁵⁴ Walter, *op. cit.* p. 241.

⁵⁵ Pages 7-8 de l'article de : Bourdin, Alain. « La modernité du risque », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 114, n° 1, 2003, pp. 5-26 : DOI : <https://doi.org/10.3917/cis.114.0005>. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2003-1-page-5.htm>.

de la fin des années 1970, c'est la théorie de la modernité réflexive ; inspirée des travaux de Pierre Bourdieu⁵⁶, conceptualisant la notion de réflexivité des acteurs, d'Anthony Giddens⁵⁷, avec sa notion de *modernité radicale*, et de Beck⁵⁸, avec sa théorie de la *seconde modernité*. Dans ces tendances théoriques qui convergent, on détecte un certain nombre de caractéristiques communes (Bourdin, *op. cit.*) :

I. Le cadre de la modernité est désormais défini au sein d'un mouvement et d'une dynamique de mutation individuelle et collective, ancrées sous le signe de la rationalité procédurale. Les sociétés sont modernes quand elles acceptent de gérer l'équilibre entre l'irrationalité des sociations passées et l'utopie organisationnelle et technoscientifique en train de se développer. La modernité est donc un cadre global, incluant des changements et des conflits, fondé sur le progrès et la rationalisation dans tous les domaines tant industriels que politiques ou administratifs.

II. Le constructivisme : il implique l'idée que, dans les sociétés fortement complexes, tout est le résultat d'une construction et d'une reconstruction et qu'il est difficile de fixer un cadre de pensée rigide de la réalité qui évolue vite en fonction des contraintes techno-industrielles et économique-sociales. Une démocratie, une organisation ou une entreprise quelconque reposent sur la mobilisation de ses membres. Ils sont vus alors comme acteurs de la construction sociale de leur environnement et de leurs objectifs de résolution des problèmes.

III. La réflexivité : elle implique l'intégration des expériences acquises dans les procédures actuelles et les projets en cours. Ainsi, les sociétés doivent effectuer ce travail de retournement et de questionnement critique sur les bases mêmes de leur développement et de leurs créations de richesses ou d'innovations. Les acteurs sociaux seraient alors dans l'obligation de prendre conscience qu'elles génèrent des problèmes et des catastrophes par leur propre mode d'accomplissement.

IV. La réflexivité est aussi expérimentée par l'idée que chaque individu fait personnellement l'expérience des risques et qu'il doit se prononcer sur les actes à préconiser ou à adopter et sur les valeurs à mettre en œuvre.

V. Il y a une théorie de la mondialisation de la société dans la modernité réflexive car chaque individu est alors censé être en relation globalisée, délocalisée, relocalisée avec des communautés internationales (sur le plan culturel, politique, expérientiel, financier, juridique, partages de menaces transnationales et du mal).

VI. Une remise en cause radicale des croyances et des apports des sciences et des technologies qui incitent à questionner les experts sur leur soi-disant expertise. Dans un tel cadre de vie sociale, les acteurs sociaux et citoyens interpellent donc les experts et les dérives techno-socio-économiques (ESB, OGM, sang contaminé).

VII. Il existe depuis plus de cinquante ans un processus de surenchère de demandes de sécurité et de maîtrise. Les peurs l'emportent sur les espérances et les attentes positives. Les dispositifs favorisant cette mise en confiance supposent alors des systèmes complexes et automatisés dont on ne contrôle jamais l'entièreté. Ce qui engendre comme dans le cas des proliférations bactériennes (staphylocoques dorés) dans les systèmes hospitaliers très complexes, des risques liés aux systèmes complexes de sécurisation.

Cette théorie de la modernité réflexive prédomine largement de nos jours dans les sciences sociales et dans les approches de l'ingénierie des risques. Cependant, elle a ses limites dans la mesure où elle n'intègre que la philosophie du constructionnisme social dans ses schémas d'analyse.

⁵⁶ Bourdieu Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.

⁵⁷ Giddens Anthony, *Les Conséquences de la modernité*, trad. fr., Paris, L'Harmattan (1^{re} éd. en langue anglaise : 1990). Voir ses autres livres : *The nation state and violence* Cambridge Polity Press ; 1985 *Modernity and self-identity* Cambridge Polity Press 1991 ; *La Constitution de la société*, Paris, PUF, 1987.

⁵⁸ Beck Ulrich, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. fr., Paris, Flammarion, 1986 (1^{re} éd. en langue allemande : 1986). Avant de sortir son livre traduit simultanément en plusieurs langues, Beck avait publié en 1980 sur la sociologie des professions. Donc dans un domaine très éloigné du livre de 1986.

1.4. Le catastrophisme : dérives et lignes d'horizon

1.4.1. Écologismes radicaux et populismes

1.4.1.1. La deep ecology

Cette tendance holiste, radicale et totalitaire s'oppose à la modernité technologique et scientifique et à l'idée que seule la croissance économique et industrielle permet le développement durable social et humain mais qu'elle doit être accompagnée de mesures sociales et environnementales adaptées, mesurées, proportionnées. L'écologie profonde propose une approche protestataire et une vision sacralisée de la nature vue comme totalement corrompue par les sociétés : divers intellectuels ont contribué à ce courant tels qu'Ivan Illich, Hans Jonas, Gunther Anders, Michel Serres, Yves Paccalet, etc. : dans leur façon de penser, un nouveau providentialisme émerge. Dieu est remplacé par la transcendance de la nature ou de ce qu'ils appellent de façon très grandiloquente et transcendante, « la planète ». On sait qu'il y a une origine réactionnaire des courants écologistes, axée autour d'un retour à un monde qui n'existe plus. Il s'agit d'une utopie avec des effets réactionnaires. Dans le chapitre 8 de son livre, Stéphane François (2012, *L'Écologie politique. Une vision du monde réactionnaire ?*, Paris, Cerf) décrit très précisément les origines régressives de l'écologie politique. Il donne l'exemple de l'idéologue de la *deep ecology*: Callicott John Baird, 2010, *Éthique de la Terre*, Paris, Ed. Wildproject.

Il ne faut pas confondre les courants écologistes politiques contemporains, pour la plupart catastrophistes et alarmistes, avec la science écologique ou l'écologie scientifique⁵⁹, qui est une approche biologique et technologique des écosystèmes, d'une part, et les politiques structurées et mesurées de développement durable, qui sont l'objet de concertations nationales et internationales. Il faut aussi bien comprendre que ce type de catastrophisme de la *deep ecology* recèle toutes les caractéristiques d'un courant doctrinal rigide ne souffrant absolument pas des remises en causes provenant de critiques philosophiques ou de recherches scientifiques alternatives. Résumons ces caractéristiques :

1. L'écologisme profond met en avant une vision univoque s'appuyant partiellement sur des résultats scientifiques controversés, des prédictions discutables et un modèle de société fondé sur l'ascétisme et la frugalité ; comme l'écrivait Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique*, à l'article « Luxe » : « *quel idiot, s'il avait un bon lit, aurait couché dehors* » ? C'est pourtant le genre d'attitude que vantent les écologistes profonds. L'objectif est alors de faire croire que le bien-être matériel abêtit et rend esclave et que la frugalité est source de meilleure spiritualité. L'écologisme profond énonce, de plus, une vision du monde de type réactionnaire (décroissance, retour à un état de nature improbable n'ayant jamais existé, ascétisme autodestructeur appelé pudiquement « sobriété », régression sociale et humaine généralisée, voire extermination d'une grande partie de l'Humanité).
2. Ces tendances sont désormais organisées autour d'une étrange alliance entre les technocraties, les milieux financiers et des groupuscules (souvent minoritaires) : on peut notamment citer Jean-Marc Jancovici qui est un ingénieur polytechnicien, chef d'entreprise, ex-conseiller du Premier ministre, membre du Haut-Conseil pour le Climat et concepteur du dispositif méthodologique de calcul du bilan carbone en France ; il s'incruste en tant qu'expert dans toutes les grandes écoles d'ingénieurs françaises pour y diffuser sa doctrine de décroissance (réduction du bilan carbone de toutes les activités humaines en France). Cette alliance entre *deep ecology* et technocratie engendre des prises de décisions absurdes qui, du fait qu'elles sont adoptées sur le plan administratif, politique, juridique et technique, ne sont jamais remises en cause malgré les effets désastreux clairement apparents (notamment en matière de politiques d'énergies dites renouvelables mais qui sont plutôt intermittentes).
3. À cette alliance se surajoutent des formes anxigènes d'activisme. L'un des plus néfastes mouvements est celui anglo-américain d'Extinction rebellion qui crée un authentique mouvement de panique et d'angoisse chez les jeunes générations : voilà un commentaire-question d'un journaliste anglais de la BBC, Andrew Neil, à l'une des porte-parole de ce mouvement : « *J'ai vu des jeunes filles à la télévision, dans votre manifestation... en larmes parce qu'elles croient qu'elles vont mourir dans cinq ou six ans. Elles sanglotent parce qu'elles pensent qu'elles ne*

⁵⁹ C'est pourquoi on distinguera l'« écologie » (entendue ici comme scientifique et objet de dialogue intersubjectifs et de controverses rationnellement argumentées) et l'« écologisme », fondé en partie sur les sciences et en grande partie sur des approximations, des idéologies ou des croyances et principale source de langages et de préconisations d'origine catastrophiste.

connaîtront pas l'âge adulte", dit Neil. "Et pourtant, les affirmations que propage votre organisation ne reposent sur aucune base scientifique⁶⁰ ».

4. Pourtant, peu à peu, par leurs actions d'éclat ces groupuscules, alliés à des journalistes peu scrupuleux, concourent à la construction d'une stratégie de persuasion des masses à travers un système de propagande dominant et efficace, incluant une alliance avec des partis majoritaires et des mass médias, journaux, professionnels de la communication, prises de parole d'experts partisans, actions de *fact-checkers* et de faiseurs d'opinion rémunérés pour leur besoin de fabricant d'informations et de représentations sociales. Exemple ? Les instituts de sondage qui constituent de puissants leviers pour influencer l'opinion, conformément aux travaux de Patrick Champagne⁶¹ qui avait décrit, après Bourdieu et dans son prolongement, les ressorts de ces mécanismes de reproduction des préjugements des fabricants de questionnaires, préjugements attribués aux échantillons d'enquêtés. Je cite un sondage manipulateur récent qui tente d'inciter à la division, comme il y a un an lors des accusations contre les non-vaccinés : « *Selon un sondage* mené par Rothelec, plus de 68% estiment qu'il serait bénéfique de sanctionner toutes les personnes qui ne jouent pas le jeu. 27% sont contre ce genre de pratique et 5% préfèrent ne pas se prononcer sur la question. Si la majorité, soit 41% pense qu'il faut punir aussi bien les particuliers que les entreprises, 21% estiment qu'il ne faut cibler que les professionnels et 12% uniquement les particuliers. Sanctionner mais à quelle hauteur ? La sévérité est de mise puisque 54% des interrogés souhaitent une amende supérieure ou égale à 1500 euros (dont 22% qui souhaitent aller à 2500-3000 euros⁶²) »*
5. Désignation d'« ennemis de la cause » qui deviennent des boucs émissaires et des groupes à dominer, si non à éliminer. On s'appuie sur une entité abstraite (la planète, la nature, le prolétariat, Dieu, la nation) pour s'opposer coûte que coûte à l'emprise d'une autre entité abstraite (le développement, l'industrie, le bien-être), censé la mettre en danger. Michel Serres compare les ravages faits à la nature dans son livre, *Le Contrat naturel* (Paris, Flammarion, 1992, pp. 58-59), à des destructions pires qu'une guerre mondiale. On peut lire, dans divers écrits d'activistes, de nombreux extraits très significatifs appelant à la destruction de l'Humanité parce qu'elle serait une ennemie de la Terre⁶³. Se développe alors un discours parascientifique fondé sur une nouvelle forme de moralisme culpabilisateur produisant un « *chantage aux générations futures* ». Cet alarmisme et ce culte de l'urgence accompagnent des décisions prises sans réflexion ou fondées sur des rapports ou des éléments de preuves approximatifs produites par des chercheurs militants et partisans, refusant tout débat et tout résultat contraire à leur foi.
6. Mais le plus surprenant est l'observation d'une alliance objective des tenants de l'écologie profonde avec des groupes multinationaux et des cartels financiers, ayant des visées financières et politiques ; et ici on peut citer un livre sur la financiarisation de la *deep ecology*, formulé au nom d'un dérèglement climatique devenu dogme intangible, de Klaus Schwab et Thierry Malleret⁶⁴. Écoutons-les : « *De nombreux gouvernements commencent à agir, mais il faut faire beaucoup plus pour faire basculer le système vers une nouvelle norme favorable à la nature et faire comprendre à une majorité de personnes dans le monde entier que ce n'est pas seulement une nécessité impérieuse, mais aussi une opportunité considérable. Un document politique préparé par Systemiq en collaboration avec le Forum Économique Mondial [120] estime que la mise en place d'une économie favorable à la nature pourrait représenter plus de 10 000 milliards de dollars par an d'ici 2030 - en termes de nouvelles opportunités économiques ainsi que de coûts économiques évités. À court terme, le déploiement d'environ 250 milliards de dollars de fonds de relance pourrait générer jusqu'à 37 millions d'emplois favorables à la nature de manière très rentable. La réinitialisation de l'environnement ne doit pas être considérée comme un coût, mais plutôt comme un investissement qui générera une activité économique et des possibilités d'emploi⁶⁵ ».* Mais, en parallèle, les auteurs mentionnent aussi, plus discrètement, la destruction de millions d'emplois (commerce, restauration, métiers indépendants) et

⁶⁰ Shellenberger Michael, 2021, *Apocalypse Never. Why environmental Alarmism hurt us all*, Londres/New York, Harper Collins Publishers, p. 57.

⁶¹ Champagne Patrick, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit, 1990.

⁶² Chicheportiche Olivier, « Sobriété énergétique: les Français veulent des sanctions pour ceux qui ne jouent pas le jeu », *BFMTV*, 12 octobre 2022 : https://www.bfmtv.com/economie/entreprises/energie/sobriete-energetique-les-francais-veulent-des-sanctions-pour-ceux-qui-ne-jouent-pas-le-jeu_AV-202210120299.html.

⁶³ Bruckner Pascal, *Les Fanatiques de l'Apocalypse. Sauver la terre, punir l'homme*, Paris, Grasset, 2011, p. 25 et suivantes.

⁶⁴ Schwab Klaus et Malleret Thierry, 2020, *Covid-19. La grande réinitialisation*, Genève, Forum économique mondial.

⁶⁵ Schwab et Malleret, *op. cit.*, p. 101.

d'entreprises estimées non conformes. Ce genre d'argument sur l'opportunité économique de la transformation des modes de production est développé à droite comme à gauche et dans les milieux patronaux comme dans les groupements syndicaux. Le Pacte vert européen coûte des milliards d'euros en plus de la nouvelle politique agricole commune (PAC) qui a engendré des manifestations d'agriculteurs dans toute l'Europe, en 2022.

Cette dérive sociale et économique prend appui sur des écrits des années 1970. Dennis Meadows, né en 1942, aux États-Unis, professeur émérite à l'Université du New Hampshire aux États-Unis a été l'un des initiateurs de cette tendance en étant le directeur du projet « *Predicament of Mankind* » (*La situation critique de l'humanité*) pour le Club de Rome dans les années 1960. Ces activités ont donné lieu à un rapport qualifié de « Rapport Meadows » intitulé « *The limits of the growth* », publié en 1972 (avec son épouse Donella et un chercheur norvégien, Jorge Randers). Dans une interview de 2012, ce membre du Forum économique mondial, actuellement retraité de l'enseignement supérieur américain, proposa carrément l'élimination « pacifique » de six milliards et demi de personnes sur Terre. Il imagine qu'on pourrait passer de 7,5 milliards de personnes à un milliard, de façon *paisible* dit-il étonnamment⁶⁶. Tout ce discours nihiliste est fondé sur un modèle mathématique de croissance démographique de type simulationnel et économétrique. Un seul exemple est à donner. Le rapport Meadows prévoyait trente ans de réserves de pétrole, en 1972⁶⁷. Or, nous sommes parvenus à la date de 2022 et l'on sait désormais que nous avons assez de ressources pétrolières jusqu'à la fin du XXIe siècle et probablement après⁶⁸.

« *Les rendements des usines, des camions, des voitures, des avions s'améliorent sans cesse. De 1973 à 2019, la consommation mondiale de pétrole a été multipliée par 1,6 seulement alors que le PIB l'a été par près de 4. Quant à l'idée que l'humanité puisse laisser inutilisées dans le sous-sol les énergies fossiles qui ont assuré à la population des pays développés sa prospérité et continuent à le faire, et qui seules peuvent permettre à ceux qui souffrent ailleurs dans le monde de la pauvreté de sortir de celle-ci et de connaître un sort meilleur, elle est contredite par le comportement de tous les pays à l'exception de l'Union Européenne. Oui, les énergies fossiles seront un jour manquantes. Mais pas avant la fin du XXIe siècle au plus tôt, et vouloir l'anticiper conduit à de lourds gaspillages dont souffrent d'abord les plus défavorisés de la planète*⁶⁹ ».

Les types de modèle macro-économique utilisés par Meadows et ses collègues conduisent souvent à des erreurs des économistes depuis plus de soixante-dix ans. Et pourtant, dès qu'on présente des semblants d'équations et de chiffres, on parvient à convaincre indépendamment des conséquences désastreuses produites par les objectifs de décroissance proposés. La politique de décroissance ne tient pas compte par ailleurs des besoins des pays beaucoup moins développés que les États-Unis ou ceux de l'Union européenne. Ces pays pauvres ont besoin d'énergie électrique et de pétrole pour survivre et vivre et surtout se développer. En effet, la régression médicale, humaine, sociale et économique provoquée par la décroissance créerait probablement plus de problèmes que de vraies solutions, y compris à propos des problèmes environnementaux.

On voit donc, pour des raisons difficiles à comprendre, fondées probablement en partie sur l'objectif de créer de la peur et pour une autre partie, autour de croyances, d'approximations ou des objectifs financiers peu clairs, se généraliser l'idée de la décroissance et de la privation en Europe et en Amérique du Nord. Les industries culturelles et les mass-médias alimentent cette tendance idéologique, de façon très contraignante en « formant des journalistes ». Ce discours s'impose partout comme une évidence qu'on ne devrait même pas discuter. Juste pour fixer les effets culturels et idéologiques de ce courant, on peut se référer à un petit exemple⁷⁰, à propos d'un roman de science-fiction de John Brunner, *The Sheep look up (Le Troupeau aveugle)*, publié en 1972, la même année que le rapport Meadows. Dans ce roman, le contexte est que la pollution était devenu

⁶⁶ Entretien réalisé, en 2012, de Dennis Meadows : <https://www.youtube.com/watch?v=3o6GyPkFOnc> ou <https://m.facebook.com/100064752246182/videos/793461445116418/?so=permalink>

⁶⁷ Il y a eu beaucoup de prédictions catastrophistes depuis la publication de ce rapport Meadows. Pensons notamment à une attente non réalisée (élévation d'un mètre du niveau des mers en l'an 2000), énoncée par le Bureau de l'environnement de l'Organisation des nations unies (ONU) dont un journaliste de France télévision se faisait l'écho en 1989 : Sannier Henri, « Réchauffement de la planète », *Antenne 2/France Télévision, Journal de la nuit* : 29 juin 1989 : Archives INA : <https://www.ina.fr/ina-eclairage/actu/video/cab89027040/rechauffement-terre>.

⁶⁸ Gérondeau Christian, *La Religion écologiste. Climat, CO2, hydrogène : la réalité et la fiction*, Paris, L'Artilleur, 2021.

Gérondeau Christian, *Les Douze mensonges du GIEC. La religion écologiste 2*, Paris, L'Artilleur, 2022, p. 57 et suivantes sur le pétrole.

⁶⁹ Gérondeau Christian, *La Religion écologiste... op. cit.*, p. 47.

⁷⁰ Cité par Alfred Musset : Musset Alfred, 2012, *Le Syndrome de Babylone. Géofictions de l'Apocalypse*, Paris, Armand Colin, 2012.

ingérable et la planète à bout de souffle et que plus rien ne pouvait stopper le désastre final. Est alors proposée une mesure draconienne refusée, dans ce roman, par le Président des États-Unis d'Amérique :

« *Nous pouvons rétablir l'équilibre écologique de la biosphère et de tout le reste –en d'autres termes, nous pouvons nous remettre à vivre avec nos moyens au lieu de tirer sur un découvert que nous ne pouvons rembourser, comme nous l'avons fait au cours des cinquante dernières années– si nous exterminons les deux cents millions de personnes les plus extravagantes et les plus gaspilleuses de notre espèce* » (Brunner, 1975, p. 531.)

Ce genre de « solution finale » n'est pas une « option » qui a disparu des esprits avec la fin de la seconde guerre mondiale. La *deep ecology* est une posture critiquée par Luc Ferry dans son livre⁷¹ autant que par Bruckner. Cette tendance, représentée par Jean Dorst⁷² ou par Jonas⁷³, « *se transforme en radicalisme et se caractérise par un intégrisme naturaliste, un anti-humanisme, aux assises misanthropes : le genre humain étant responsable des désastres écologiques, doit disparaître – c'est la thèse du Voluntary Human Extinction Movement (Mouvement pour l'extinction volontaire de l'espèce humaine) – ou du moins voir sa population limitée. Dans cette optique, le genre humain devient une espèce nuisible qui met à mal la nature dont il faut contrôler la prolifération par un malthusianisme radical*⁷⁴ ». Dans certains cas extrêmes, nous assistons à un renversement : l'homme y est parfois considéré comme inférieur aux animaux, voire traité⁷⁵ d'« *espèce nazie* »⁽⁷⁶⁾ ». Pacalet, dans son livre, écrit : « *L'homme est le cancer de la Terre [...], une espèce jetable, à l'image de la civilisation qu'il a inventée* » et plus loin, il ajoute : « *Je conçois mal que l'évolution darwinienne [...] ait pu favoriser une espèce aussi envahissante, nuisible, mal embouchée et peu durable*⁷⁷ ». D'autres, se voulant hypocritement plus nuancés, comme Michel Rocard, un ancien Premier ministre, vont parler de « *crime contre l'Humanité* » pour décrire l'inaction face à la dérégulation climatique (24 mars 2010, France Inter). Noël Mamère est allé jusqu'à traiter Claude Allègre, un expert en géophysique du globe, de « *négationniste du climat* ». Interviewé par le quotidien *Libération*, le 6 avril 2009, lors d'un colloque sur la décroissance, le député écologiste, Yves Cochet, avait fait la propagande de la dénatalité. Il imagina que les couples français puissent faire une « grève du troisième ventre » et ne se mettent donc pas à concevoir un troisième enfant. Il proposa même de pénaliser les couples qui en procréent. Bruckner rapporte que le Président du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat), Rajendra Pachauri a comparé un statisticien sceptique sur le réchauffement climatique (Bjorn Lomborg) à Adolf Hitler. On comprendra que la posture du catastrophisme éclairé dont se réclame Jean-Pierre Dupuis⁷⁸ soit très difficile à maintenir sans risques de dérives idéologiques, d'ailleurs pointées par Bruckner plusieurs fois à propos de ce disciple d'Ivan Illitch⁷⁹ et de René Girard.

Mais la pierre angulaire de tous ces emballements politiques et administratif est le GIEC qui un groupe intergouvernemental d'échange sur le climat (en anglais IPCC ou « *Intergovernmental panel on climate change* »). Il doit d'abord être bien décrit pour qu'on en comprenne les enjeux. Ses membres sont des représentants, souvent diplomatiques, d'entités administratives et politiques : les 195 gouvernements. De plus, le GIEC est une excroissance politique de l'ONU. Et il n'y a pas systématiquement d'experts du climat dans chacun de ces 195 pays. Les francophones ont traduit « panel » par « experts » pour le sigle IPCC traduit en GIEC en français. Il s'agit là d'une contre-vérité. Le but de cette manipulation linguistique (traduire « panel » par « experts ») est de faire croire aux gens que le GIEC est une institution scientifique. Le GIEC est organisé sur trois niveaux : le premier est l'Assemblée générale qui est un rassemblement de diplomates des 195 États qui prend donc des décisions et approuve les rapports du GIEC qui comprennent des milliers de pages plus ou moins lisibles et accessibles à un non-expert. En fait, cette Assemblée générale approuve des rapports complètement technocratiques et illisibles pour le

⁷¹ Ferry Luc, *Le Nouvel Ordre écologique*, Paris, Grasset, 1993.

⁷² Dorst Jean, *Avant que la nature meure...*, Paris-Neufchâtel, Delachaux et Niestlé, 1965.

⁷³ Jonas Hans, 1990, *Le Principe de responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, trad. fr., Paris, Le Cerf (1^{re} éd. en langue allemande : 1970).

⁷⁴ Guillebaud Jean-Claude, *Le Principe d'humanité*, Paris, Le Seuil, 2001 ; Pacalet Yves, *L'Humanité disparaîtra. Bon débarras*, Paris Arthaud, 2006.

⁷⁵ Toolis Kevin, « Les combattants extrêmes du Front de libération des animaux », *Courrier international*, n° 663 : 17-23 juillet 2003.

⁷⁶ Page 109 de l'article : François, Stéphane, « Antichristianisme et écologie radicale ». *Revue d'éthique et de théologie morale*, 272, 2012, pp. 79-98 : <https://doi.org/10.3917/retn.272.0079>

⁷⁷ Pacalet, 2006, cité par Bruckner, *op. cit.*, p. 27.

⁷⁸ Dupuis Jean-Pierre, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Le Seuil, 2004.

⁷⁹ Illitch Ivan, *La Convivialité*, Paris, Le Seuil, 1973 (1^{re} édition en langue anglaise : 1973).

Illitch Ivan, *Énergie et équité*, Paris, 1975 (1^{re} édition en langue allemande : 1974).

commun des mortels que sont les diplomates et hommes politiques qui la composent. Elle a pour but d'élire un Président du GIEC tous les six ans. Le second niveau est celui du Bureau du GIEC qui n'a pas plus de pouvoir que l'organe précédent. La moitié de ses membres sont originaires de pays en développement, les autres venant de contrées développées. Les quelques experts du climat sont essentiellement présents dans les pays riches. Les membres du Bureau n'ont, sauf exception, aucune compétence en matière de climat. Le troisième niveau est celui du Président du GIEC qui a, lui, énormément de pouvoir. Il n'y en a eu que quatre depuis la création du GIEC, en 1988. Jusqu'en 2015, aucun des trois premiers présidents du GIEC (Bert Bolin, Robert Watson, Rajendra Pachauri) n'était climatologue. Les deux premiers étaient météorologues, ce qui est vraiment très différent de climatologue « les jours ne devant pas être confondus avec les milliers d'années⁸⁰ ». Pachauri était expert des chemins de fer mais il s'autoprésentait comme l'un des meilleurs experts du climat existants. Il répétait sans arrêt « *la science a parlé* ». Il a déclaré après sa démission forcée que la lutte contre le dérèglement climatique était sa religion. On est loin de l'attitude d'un scientifique responsable. Désormais, le Président du GIEC (un Coréen, Hoesung Lee) est économiste. Il est secondé par une Française, adepte de l'écologie profonde, Valérie Masson-Delmotte, qui a rédigé le rapport alarmiste et rempli d'erreurs daté du 9 août 2021. Masson-Delmotte cite, pour convaincre les lecteurs, que le rapport de 4000 pages a été élaboré par 751 auteurs provenant de 66 pays, fondé sur 14 000 références bibliographiques et qu'il y aurait eu plus de 78 007 commentaires. Pourtant, bien que ces 751 auteurs soient de bonne volonté, ils ne sont pas tous experts reconnus du climat et certains d'entre eux ne sont spécialistes que d'un segment de l'approche climatique. Les conclusions du rapport ne proviennent pas des 751 auteurs mais d'un petit groupe d'affidés, déjà militants alarmistes et qui ne font que reprendre les conclusions générales des rapports précédents. On peut signaler un ouvrage critique informé d'un expert du climat, le Professeur Steven Koonin⁸¹, qu'on ne peut pas suspecter d'opinions extrémistes ou négationnistes, puisqu'il a été un activiste environnementaliste : il s'agit d'une analyse fine des aberrations du rapport du GIEC de 2021.

« -L'homme exerce une influence croissante, mais physiquement faible, sur le réchauffement du climat. Les déficiences des données climatiques remettent en cause notre capacité à démêler la réponse sur les influences humaines des changements naturels mal compris.

-Les résultats de la multitude de modèles climatiques sont en désaccord, voire en contradiction, entre eux et avec de nombreux types d'observations. Un vague "jugement d'expert" a parfois été appliqué pour ajuster les résultats des modèles et masquer les lacunes.

-Les communiqués de presse et les résumés des gouvernements et des Nations unies ne reflètent pas fidèlement les rapports eux-mêmes. Il y a eu un consensus lors de la réunion sur certaines questions importantes, mais pas du tout le consensus fort que les médias promulguent. D'éminents experts du climat (y compris les auteurs des rapports eux-mêmes) sont embarrassés par certaines représentations médiatiques de la science. Cela a été quelque peu choquant.

En bref, la science est insuffisante pour faire des projections utiles sur la façon dont le climat changera au cours des prochaines décennies, et encore moins sur l'effet que nos actions auront sur lui. Pourquoi ces lacunes cruciales ont-elles été une telle révélation pour moi et pour d'autres ? En tant que scientifique, j'avais le sentiment que la communauté scientifique laissait tomber le public en ne disant pas clairement toute la vérité. Et en tant que citoyen, j'étais préoccupé par le fait que le public et les débats politiques étaient mal informés. J'ai donc commencé à m'exprimer, notamment par le biais d'un "Saturday Essay" de deux mille mots publiés dans le Wall Street Journal, en septembre de la même année. J'y décrivais certaines des incertitudes de la science du climat et je faisais valoir que le fait de les ignorer pourrait entraver notre capacité à comprendre le changement climatique et à y répondre : les décideurs politiques et le public peuvent souhaiter le confort de la certitude dans leur science du climat. Mais je crains qu'en promulguant de manière rigide l'idée que la science du climat est "établie" (ou qu'il s'agit d'un "canular") rabaisse et refroidisse l'entreprise scientifique, retardant ainsi ses progrès dans ces domaines importants. L'incertitude est un moteur et une motivation essentiels de la science et doit être affrontée de front. Cet article a suscité des milliers de commentaires en ligne, la grande majorité d'entre eux me soutenant. Ma franchise sur l'état de la science du climat a toutefois été moins appréciée dans la communauté scientifique. Le président du département des sciences

⁸⁰ Gérondeau, 2022, *op. cit.* p. 93.

⁸¹ Koonin Steven: *Unsettled: What Climate Science Tells Us, What It Doesn't, and Why It Matters*, Dallas : Benbella Books, 2021.

de la terre d'une université très respectée m'a confié en privé : "Je suis d'accord avec presque tout ce que vous avez écrit, mais je n'ose pas le dire en public"⁸² ».

Pour compléter ce tableau des formes de l'écologie profonde et de ses variétés, on peut aussi penser aux dérives survivalistes et véganistes.

1.4.1.2. Le survivalisme

Plus radicaux que les catastrophistes, les survivalistes et les « preppers » (préparateurs⁸³) croient fermement en l'imminence de désastres d'ampleur cataclysmique. Bien plus encore, ils anticipent l'effondrement de notre civilisation et du mode de vie actuel et se préparent (tant physiquement, que spirituellement ou économiquement) au pire qui va, à leurs yeux, nécessairement advenir. Discret mais déterminé, le mouvement survivaliste s'amplifie dans les pays développés jour après jour. Moribond au début des années 2000 (quelques récalcitrants du bogue de l'an 2000), en 2011, « Google Blogs » recense plus de 496 000 activités et sujets relatifs au survivalisme (certains sites internet dénombrent plus de 5 000 visiteurs par jour), sans compter la multiplication de guides d'évacuations et de leçons de survie distribués par les gouvernements (Canada, États-Unis, etc.) ou encore la popularité d'émissions TV, comme Koh-Lanta, en France, Man Vs Wild aux États-Unis, L'Expédition Robinson en Suède. Peut-on affirmer que ces émissions de distraction grand-public sont des pratiques de popularisation de cette idée de « *survie à tout prix* », même si elles n'ont pas pour but explicite de diffuser l'idéologie survivaliste ?

Le survivalisme est un terme – issu de l'anglais « *survival* » (survivance) + « *-isme* » (déclinaison renvoyant à « doctrine » ou « pratique ») – inventé par Kurt Saxon (ancien membre de l'American Nazi Party et du Church of Satan) pour décrire le mode de vie des pionniers de l'ouest américain et valoriser la rencontre de l'homme avec la nature. En soi, la pratique survivaliste – mis à part ses penchants anti-gouvernementaux – et plus généralement la pratique des « *preppers* » se caractérisent par la gestion de mesures de sécurité, comme stocker de l'eau, des pastilles d'iodes, des conserves alimentaires, du carburant ou tout autre matériel d'existence et de soin, ou encore par l'apprentissage de techniques dites de survie, comme faire du feu, purifier l'eau, se défendre, se confectionner une combinaison étanche, se mouvoir discrètement, construire un abri sûr (et piégé), etc. Le but étant d'être prêt en cas d'urgence, comme une catastrophe naturelle, une guerre biologique, un accident nucléaire, une pénurie d'électricité, d'eau ou de carburant, une crise économique, une pandémie, une révolte sociale, voire une attaque de ... zombies. Autrement dit, on y observe tout le panorama de l'imaginaire de la fin du monde.

-Nous développerons l'idée essentielle de la « *philosophie survivaliste* » et « *preppers* » : le pire nous attend. L'avenir est conçu uniquement comme néfaste et sans espoir. Et cette vague survivaliste se trouve amplifiée par une lame de fond : les productions culturelles catastrophistes (littérature, cinéma, jeux-vidéo) qui, elles-mêmes, se nourrissent des discours et des arguments religieux et/ou scientifiques de la fin du monde. Le survivalisme naît d'une croyance en la fin du monde que l'on ne peut ni affirmer ni infirmer, alors, comme ces derniers le disent, « *il faudrait être fou pour ne pas s'y préparer !* ».

-Sans trop insister sur les origines du mouvement survivaliste (extrême-droite américaine) et en s'appuyant plutôt sur ce que Newsweek nomme « *la troisième vague survivaliste* » (les « *preppers* »), il est important de noter que le mouvement se rapproche d'une éthique de la postconsommation qui s'appuie sur une critique du mode de vie occidental et urbain, tout en étant sa propre création. En disant que l'homme n'est pas adapté au « *millénaire* » dans lequel il vit, qu'il lui manque des « *compétences* », le survivalisme émet l'hypothèse que l'individu se réalise pleinement quand il est confronté à la nature sauvage (*Into the Wild*). Soit : la Nature vaudrait mieux que la Culture et la Civilisation et le mode de vie moderne auraient perverti l'Homme.

- Ce qu'il y a de remarquable dans ces nouveaux millénarismes, c'est que, bien que notre société soit de plus en plus sûre, que nous soyons de mieux en mieux protégés face aux catastrophes et que l'on assiste à une rationalisation des dangers et des menaces. Paradoxalement, loin de disparaître, les peurs sont de plus en plus présentes dans les esprits (au quotidien via les chaînes d'information 24h/24, internet, etc. mais aussi avec le manque de sens que formule les sciences) et l'imaginaire

⁸² Koonin, *op. cit.*, p. 4.

⁸³ Inspiré de : Vidal Bertrand, « Survivre au désastre et se préparer au pire », *Les cahiers psychologie politique* [Enligne], n° 20, URL : <https://cpp.numerev.com/articles/revue-20/946-survivre-au-desastre-et-se-preparer-au-pire>. Voir aussi : Vidal Bertrand, *Survivalisme: Êtes-vous prêts pour la fin du monde ?* Paris, Arkhe éditeur, 2022.

des dangers et de la Fin ne cesse de croître, de manière spectaculaire, jusqu'à créer des formes de sous-cultures en réaction à la peur : selon eux-mêmes, les survivalistes ne sont pas nés de la peur mais ils sont une « réaction » contre la peur et l'aliénation ambiantes. Avec les guerres contemporaines, les politiques de sobriété, de privation et les pandémies, l'imaginaire survivaliste ne risque pas de disparaître des sociétés contemporaines.

1.4.1.3. Le véganisme : une dérive idéologique du phénomène de libération animale ?

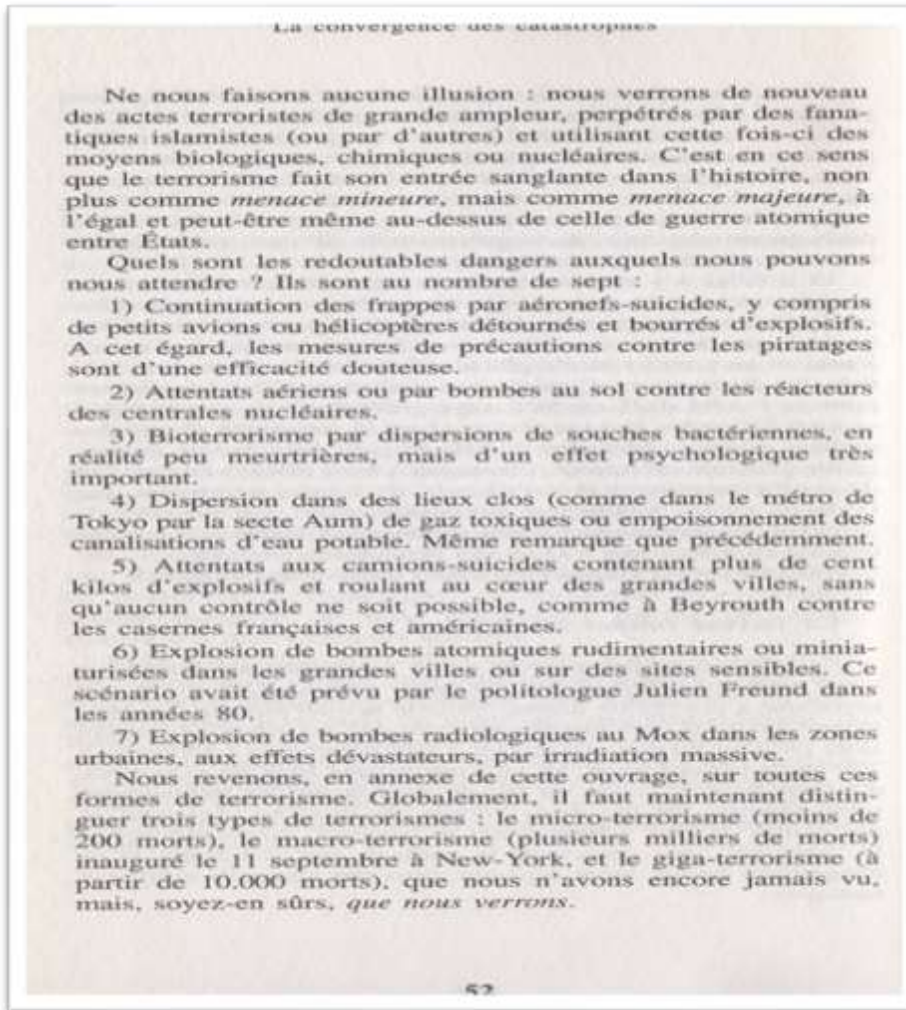
La lutte pour la libération animale est un mouvement social qui se nourrit d'une critique : « l'antispécisme⁸⁴ ». Cette critique se construit sur une réflexion rationnelle voir rationaliste qui exprime un malaise sociétal vécu et le traduit en une cause. Le malaise que dénonce l'antispécisme est l'exploitation animale à grande échelle et il le traduit en une cause qui porte le nom de libération animale. Celle-ci marque sa différence par rapport à la protection animale et appuie sa lutte contre toutes les formes de torture et de maltraitance que les hommes font subir aux animaux. L'argumentation antispéciste se base sur la Raison et, de manière générale, sur un courant philosophique anglo-saxon, l'utilitarisme (Jeremy Bentham). Ce dernier se résume par l'idée que nous devrions œuvrer pour que le plus grand nombre puisse jouir du bonheur. Et cette idée ne se limite pas aux seuls ayant droits que sont les humains mais aussi, pour reprendre les termes de l'antispécisme, aux « animaux non-humains ». Cette critique rationaliste, se targue de s'inscrire dans une continuation historique et logique de libération. Ainsi, si notre civilisation a permis l'abolition de l'esclavage, puis a condamné le sexisme, elle devrait, désormais, s'attacher à l'abolition de la « viande », en tant que ce terme même induit un crime perpétré contre les animaux et la condamnation de l'exploitation animale de la manière la plus exhaustive possible.

Le véganisme est intrinsèquement lié à cet essor empathique envers l'altérité animale et ses objectifs sont, grosso modo, les mêmes : lutter contre l'exploitation animale, œuvrer pour la libération de tous les animaux et en faveur de l'abolition de la viande. Cependant il est plus que cela. En effet, il outrepassé les limites de la critique rationaliste antispéciste et s'engage dans une argumentation hypercritique. Tous les éléments de la libération animale, et qui fondent l'antispécisme en tant que mouvement social, s'exacerbent dans l'hypercritique végane. Cet « esprit de contradiction », cette « raillerie » dont Nietzsche nous signifiait qu'ils étaient des indices de santé, sont présents au cœur de la critique antispéciste. Cependant, dans le véganisme, ils deviennent absolus et alors peut-être celui-ci franchit-il le seuil de la pathologie sociale : ces éléments deviennent comme des excroissances de ce qu'ils sont dans l'antispécisme. Le véganisme dénonce un mensonge gigantesque, perpétué par la société officielle et dont il ne peut que s'enorgueillir de le conjurer en divulguant la Vérité.

Revenons sur le terme « véganisme ». Il naît lorsqu'Elise Shrigley et Donald Watson, en 1944, fondent la Vegan Society pour pallier les manquements ou les largesses que permet la Vegetarian Society. Déjà en 1909, il y eut de nombreux et virulents débats, au cœur des mouvements végétariens au sujet du caractère plus ou moins éthique de la consommation de produits laitiers. Voilà en quoi réside le vif du sujet, le véganisme est un mode de vie ascète et absolutiste qui consiste à ne consommer aucun produit issu de près ou de loin de l'exploitation animale. Ainsi, une personne végane ne se permet aucunement de porter des matières telles que la laine, la soie, ne mange aucun produit animal, refuse tout produit, dérivé de l'expérimentation animale (viande, lait, beurre, maquillage, tabac, médicaments, etc., quelconque produit qui entraîneraient des répercussions sur la vie des animaux, bien que cela paraisse quelque peu illusoire, à qui est attentif à l'inextricable imbrication des mondes humains et animaux). Nous pouvons comprendre, à partir de cette succincte introduction, qu'il s'agit là d'un phénomène qui ne peut être dissocié du mouvement plus général antispéciste. Cependant, il franchit des limites à l'égard desquelles, les défenseurs de la libération animale faisaient, jusqu'ici et plus ou moins volontairement, preuve de probité.

Peut-être le véganisme traduit-il une dérive idéologique de l'antispécisme et de la libération animale en général. Il exprime également quelque chose de très contemporain et qui l'inscrit dans une « ambiance sociale » en train de se faire, empreinte d'une certaine dose de sentiments exacerbés et qui est repu d'appel aux théories du complot dont nous serions tous les victimes. Bien que le véganisme ne soit qu'une philosophie générale de l'existence, traduite en comportement pour soi et si possible pour autrui, une partie de ses dispositions a été reprise par les organisateurs de la transition énergétique pour

⁸⁴ Inspiré de : Celka Marianne, « Véganisme et idéologie du Pathos », *Les cahiers psychologie politique* [En ligne], n° 20, URL: <https://cpp.numerev.com/articles/revue-20/944-veganisme-et-ideologie-du-pathos>. Voir aussi : Celka Marianne, *Vegan Order: des Eco-warriors au business de la radicalité*, Paris, Arkhe éditeur, 2018.



organiser différemment les futures empreintes carbonées des populations occidentales. C'est là où on peut entrevoir un lien entre le catastrophisme contemporain, financiarisé et certaines recommandations véganes.

1.4.1.4. Le populisme catastrophiste écolo-autoritaire (l'exemple de Guillaume Faye)

Il faut aussi faire référence à une version du catastrophisme appartenant au prophétisme d'extrême droite et non affilié à la pensée écologiste. Le livre de Guillaume Corvus⁸⁵ (alias Guillaume Faye, un activiste de la nouvelle droite), illustre parfaitement cette

tendance idéologique. Il s'agit d'un bel exemple d'écrit technophobe, ethniciste et antimoderne. La thèse de ce livre est que la civilisation mondiale actuelle va s'effondrer dans les vingt ans à venir, donc si l'on prend la date de sortie de ce livre (2004), très bientôt (2024) ; et qu'il serait trop tard pour s'y opposer. En conséquence, pour Guillaume Faye, alias « Guillaume Corvus », nous régresserions bientôt vers un « Nouveau Moyen Âge », ou la chute de l'Empire romain en dix fois plus fort. En effet, il existe, pour la première fois de toute l'histoire de l'humanité, des « lignes dramaturgiques », des crises géantes, des catastrophes de grande ampleur - déjà décelables, palpables au début des années 2000 - qui convergeraient les unes vers les autres à l'horizon de 2010-2024, et qui vont démultiplier leurs effets, jusqu'au point de rupture. L'auteur analyse une par une ces crises en amplification constante : dégradation de l'écosystème et bouleversements climatiques, fragilisation d'une économie mondialisée spéculative et endettée, retour des épidémies ; épuisement des énergies fossiles et des ressources agricoles ou halieutiques ; montée des nationalismes, des terrorismes et prolifération nucléaire ; aggravation de la rupture Islam-Occident ; vieillissement dramatique des populations des pays riches qui se traduira par une récession économique sans précédent ; risque de guerres civiles ethniques en Europe, etc. Pourtant, selon Faye, le pessimisme n'est pas de mise : nous ne vivrions pas une fin du monde, mais une métamorphose de l'Humanité. Nous serions peut-être à la fin de ce que les traditions hindoues nommaient le Kali Yuga, l'« âge de fer », marqué par le matérialisme et l'égoïsme. Après la catastrophe et le chaos, les survivants construiront peut-être une nouvelle humanité...

Pour François, commentant Guillaume Faye, alias Corvus, « *Nous vivons dans une période d'incertitude et les conspirationnistes-paranoïaques cherchent à contrôler, à reprendre le contrôle, de leur vie. Ce besoin de certitude peut*

⁸⁵ Corvus Guillaume, *La Convergence des catastrophes*, Paris, Diffusion International édition, 2004.

*transformer la paranoïa en une forme de cosmologie permettant la compréhension du monde*⁸⁶ ». Il est clair qu'avec *La Convergence des catastrophes*, nous sommes dans discours xénophobe, centré sur les menaces dont on doit finir par sortir grâce à un « homme providentiel » et la technologie. Pour faire comprendre les caractéristiques de ce genre de discours, on peut citer une liste à la Prévert des difficultés innombrables que nous devrions affronter dès maintenant car le livre prévoyait, dans son livre de 2004, le début de la fin du monde pour 2010 (voir extraits copiés et collés ci-dessus de la page 52 de ce livre).

Cette peur de la décadence est un élément classique des discours d'extrême droite. On en veut pour preuve le succès des sites et des discours survivalistes ou, comme le dit François, « néosurvivalistes⁸⁷ ».

« Cet intérêt pour cette façon de vivre de la part de l'extrême droite se constate par la multiplication des formations et des stages de survie, proposés par différentes personnes évoluant dans la mouvance radicale de droite. Il se voit aussi par la multiplication des articles et des livres sur ce sujet, notamment par des groupes/revues/éditeurs jusqu'alors éloignés de ces préoccupations. En 1999, Éléments pour la civilisation européenne, le magazine du GRECE, a consacré un dossier sur "Les 36 familles de droite"⁸⁸ dans lequel n'apparaissait pas le survivalisme. En revanche, le même a fait paraître en 2013, un long entretien du Suisse Piero San Giorgio, dont les propos ont été recueillis par Alain de Benoist. San Giorgio est un des auteurs actuellement les plus en vue de la mouvance survivaliste européenne⁸⁹ : selon De Benoist, en février 2013, son livre Survivre à l'effondrement économique⁹⁰, s'était déjà vendu à plus de 25 000 exemplaires » (ibid.).

Cette obsession d'un « nouveau Moyen-âge », prédominante dans le livre de Corvus-Faye, s'exprime par une rhétorique « autoconfirmatoire », sur des faits reformulés, mal référencés, approximativement cités, agrégés à une visée persuasive. Ces écrits cristallisent un mélange entre imaginaire paranoïaque et reformulations de thèses plus ou moins académiques ou par moment partiellement référées à certains résultats des sciences. Au final, deux grandes tendances s'affrontent dans l'extrême droite sur le plan des idéologies catastrophistes, selon François : *« une première, issue du néosurvivalisme et anarchisante, développant l'idée d'une survie individuelle ou en petites communautés, autosuffisantes, localistes, autogérées et décroissantes ; une seconde, héritée des réflexions de Guillaume Faye, autoritaire, avec un homme providentiel, plus centralisée mais pratiquant la subsidiarité, technophile et prométhéenne, alliant la modernité technologique et la décentralisation médiévale⁹¹ ».*

Cette croyance en la renaissance après le désastre est typique des écrits mi-scientifiques, mi-apocalyptiques, mi-science-fiction des années 1960 (voir article de Louis-Vincent Thomas⁹²). Dans un autre écrit⁹³ de type idéologique, souvent commenté dans les milieux conservateurs et païens, on retrouve ce mélange d'espérance naturaliste, paganiste et d'idéologie régressive. Cette croyance catastrophiste est essentiellement associée à une théorie du complot.

1.4.2. Le discours sur les sociétés qui décident de disparaître ou de survivre

On peut aussi citer un écrivain écologiste, Jared Diamond⁹⁴, géographe de formation, qui a étudié comment les sociétés ont subi certaines catastrophes ou situations de crise. Il prend appui sur des cas d'études dans la longue durée : les sociétés de l'île de Pâques, des îles d'Henderson et de Pitcairn, celle des Amérindiens Anasazi du sud-ouest des Etats-Unis, des Vikings du Grand Nord. Il a aussi étudié comment les Mayas ont périclité. Ceux-ci avaient abattu les arbres jusqu'au sommet des

⁸⁶ François Stéphane, « Paranoïa, contre-culture et milieux radicaux (2/2) », Conspiracy Watch. L'Observatoire du Conspirationnisme, 1^{er} mars 2012 : http://www.conspiracywatch.info/Paranoia-contre-culture-et-milieux-radicaux-2-2_a789.html.

⁸⁷ François François, « Quand l'extrême droite française découvre Mad Max », *Les Cahiers de la sécurité*, n° 30, 2014, pp. 52-58).

⁸⁸ « Les 36 familles de droite », *Éléments*, n° 94, février 1999, pp. 24-32.

⁸⁹ Piero San Giorgio, « Nous allons redécouvrir un monde de manque et de pénurie », *Éléments*, n° 147, avril juin 2013, pp. 6-8.

⁹⁰ Piero San Giorgio, *Survivre à l'effondrement économique*, La Fenderie, Le Retour aux Sources, 2011.

⁹¹ François, 2014, *op. cit.*

⁹² Thomas Louis-Vincent, « Catastrophisme et science-fiction », *Archive des Sciences Sociales des Religions*, 1982 53/1 (janvier-mars), pp. 69-85.

⁹³ Pauwels Louis et Bergier Jacques, *Le Matin des Magiciens*, Paris, Gallimard, 1960.

⁹⁴ Diamond Jared, *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*, Paris, Gallimard, 2006 (1^{re} éd. anglaise : 2005).

collines dans le but de produire du plâtre et, en générant cette action, ils avaient créé les conditions de leur régression. Ils ont aussi pratiqué intensivement la culture du maïs.

« Cette déforestation a libéré les terres acides qui ont ensuite contaminé les vallées fertiles, tout en affectant le régime des pluies. Finalement, entre 790 et 910, la civilisation maya du Guatemala, qui connaissait l'écriture, l'irrigation, l'astronomie, construisait des villes pavées et des temples monumentaux, avec sa capitale, Tikal, de 60 000 habitants, disparaît. Ce sont 5 millions d'habitants affamés qui quittent les plaines du Sud, abandonnant cités, villages et maisons. Ils fuient vers le Yucatan, ou s'entre-tuent sur place » (op. cit.).

Il passe en revue de nombreux processus ayant causé la disparition de sociétés entières :

« Les processus par lesquels les sociétés anciennes ont causé leur propre perte, en endommageant leur environnement, sont au nombre de huit, dont l'importance relative varie selon le cas : la déforestation et la restructuration de l'habitat ; les problèmes liés au sol (érosion, salinisation, perte de fertilité) ; la gestion de l'eau ; la chasse excessive ; la pêche excessive ; les conséquences de l'introduction d'espèces allogènes parmi les espèces autochtones ; la croissance démographique et l'augmentation de l'impact humain par habitant⁹⁵ ». À ces huit causes classiques associées aux effondrements des sociétés dans le passé, s'ajoutent, selon Diamond, cinq autres plus contemporaines : « les changements climatiques causés par l'homme ; l'émission de produits chimiques toxiques dans l'environnement ; les pénuries d'énergie et l'utilisation humaine maximale de la capacité photosynthétique de la Terre ».

On retrouverait l'action combinées de ces cinq facteurs dans diverses catastrophes contemporaines, comme les massacres au Rwanda, les régressions politiques en Afghanistan ou en Somalie, ou encore en Haïti. Il pointe du doigt d'innombrables dévastations écologiques et humaines, pesant sur la biosphère : la crise de l'eau potable, avec baisse du niveau des nappes phréatiques, dans certaines régions du monde ; la détérioration des mangroves, des marais, des récifs de corail, des pépinières ; l'élimination d'espèces entières de poissons marins ; la saccage des fonds des océans ; la désertification ; le réduction des surfaces des grandes forêts dans les zones tropicales ; les menaces chimiques sur les insectes pollinisateurs, les bactéries des sols, les vers de terre, les oiseaux. Et l'auteur met en garde contre une vision du tout (va bien) ou rien (apocalyptique) :

« Sans envisager un scénario de fin du monde impliquant l'extinction de l'espèce humaine ou un effondrement apocalyptique de la société industrielle, il nous faut "seulement" prévoir un avenir caractérisé par une baisse significative du niveau de vie, de plus grands risques chroniques et la disparition de valeurs que nous considérons actuellement comme fondamentales. Un tel effondrement pourrait revêtir différentes formes, comme la propagation de maladies ou de guerres à l'ensemble du monde, engendrées par l'insuffisance des ressources naturelles. Si ce raisonnement est exact, ce sont les efforts que nous accomplirons aujourd'hui qui détermineront l'état du monde dans lequel la génération actuelle d'enfants et de jeunes adultes vivront leurs années de maturité et de vieillesse » (p. 20). Et Diamond en appelle alors à « tirer des leçons pratiques des effondrements antérieurs, c'est-à-dire déterminer ce qui, dans le passé, rendit certaines sociétés particulièrement vulnérables, comprendre comment certaines commirent exactement un écocide, et pourquoi elles furent incapables de percevoir qu'elles couraient à leur perte alors que l'issue était évidente (tout du moins, le juge-t-on rétrospectivement) » (p. 21.)

Des critiques sont émises sur ces thèses jugées bien trop catastrophistes et ne faisant pas assez la place aux capacités de résiliences des sociétés humaines. Il y a beaucoup d'approximations dans les écrits de cet auteur même si, point par point, il peut décrire de vrais problèmes environnementaux. C'est l'englobement dans une vision extrêmement pessimiste et influencée par la *deep ecology* qui fait problème chez Diamond : à la page 751 de son livre, il dérive en écrivant : « Si la plupart des six milliards d'habitants aujourd'hui étaient cryogénisés, sans plus manger, respirer ni métaboliser, cette immense population ne poserait aucun problème » (fin de citation).

1.4.3. Un pessimisme actif de Gunther Anders⁹⁶

Gunther Anders est un penseur, né en 1902 et mort en 1992. Son vrai nom est Gunther Stern. Il était juif, il a fui le nazisme avec Hannah Arendt, sa première femme. Il a été l'élève d'Edmond Husserl et de Martin Heidegger. Il a été l'ami de Bertold

⁹⁵ Diamond, op. cit., p. 18.

⁹⁶ Gunther Anders, *L'obsolescence de l'homme ; Sur l'âme à l'époque de la deuxième révolution industrielle*, Paris, Encyclopédie des Nuisances, 2002, 360 pages.

Brecht, de Theodor Adorno, Walter Benjamin ou Mark Horkheimer. Il est un des grands critiques de la modernité et du monopole étatique de la violence, de la bureaucratie et de l'organisation du travail. Il propose, avec d'autres analystes, une vision d'Auschwitz et de la Solution finale, comme « mégamachine » ou « usine moderne », axée sur la « production de cadavres ». Hiroshima et Nagasaki vont être aussi les points de mire de sa critique en tant que monstruosité générées par l'arme atomique. Pour lui l'arme atomique est un « *crime d'employés consciencieux* » ou de « *fonctionnaires de la bombe* ». Il y a alors, dans la bombe atomique, un processus faussement neutre et administratif, identique à la division du travail dans les camps de concentration (déshumanisation). Conséquemment, ce philosophe sous-entend assez clairement que la politique américaine et celle des Nazis sont analogues malgré les apparences de démocratisation. Günther Anders milite pour une insurrection morale face à l'énergie atomique dès 1948. Il a participé au Tribunal Russell⁹⁷ avec Primo Lévi. Il s'est rendu au Japon pour rencontrer les rescapés de la bombe atomique. Il est intervenu publiquement de nombreuses fois pour nous mettre en garde contre les conséquences de la technique. Pour lui, Auschwitz et Hiroshima, marquent le début d'une nouvelle époque : cette fameuse société des risques qu'analysera ensuite Beck (*op. cit.*).

La barbarie des deux événements est identique et conduit, selon lui, à l'obsolescence de l'homme. Qu'est-ce que ce dernier terme recouvre ? L'homme serait devenu obsolète (en allemand : « *antiquiert* ») parce qu'il dépend d'un monde technique et scientifique qui, bien que créé par lui, le dépasse tant intellectuellement, moralement qu'ontologiquement. Anders est un penseur radical de la catastrophe. Il s'appuie sur des idées en vogue chez Benjamin, Jacques Ellul, Bernard Charbonneau (géographe, fondateur du mouvement d'écologie politique français) ou Enzo Traverso (historien du marxisme postmoderne). Le progrès et la modernité sont alors radicalement remis en cause. La barbarie est vue comme un effet de la bureaucratie et d'une visée rationnelle. Par exemple, Anders reprend les idées de Benjamin développées son livre *Sens Unique*⁹⁸. Benjamin y affirme que : « *contrairement au marxisme évolutionniste vulgaire, on ne peut concevoir la révolution comme le résultat "naturel" ou "inévitabile" du progrès économique et technique (ou de la "contradiction entre forces et rapports de production"), mais comme l'interruption d'une évolution historique conduisant à la catastrophe* » (*ibid.*). Pour cela, Benjamin dans ses écrits sur le surréalisme⁹⁹ propose d'organiser et de diffuser une position morale de pessimisme actif en reprenant cette idée à Pierre Naville, un sociologue français qui écrit « *il faut organiser le pessimisme," "l'organisation du pessimisme" est le seul mot d'ordre qui nous empêche de déprimer*¹⁰⁰ ».

« *Rejetant le culte moderne de la Déesse Progrès, Benjamin met au centre de sa philosophie de l'histoire le concept de catastrophe. Dans une des notes préparatoires aux Thèses de 1940 il observe : "La catastrophe est le progrès, le progrès est la catastrophe. La catastrophe est le continuum de l'histoire." L'assimilation entre progrès et catastrophe a tout d'abord une signification historique : le passé n'est, du point de vue des opprimés, qu'une série interminable de défaites catastrophiques. La révolte des esclaves, la guerre des paysans, juin 1848, la Commune de Paris, le soulèvement berlinois de janvier 1919 – ce sont des exemples qui apparaissent souvent dans les écrits de Benjamin, pour lequel "cet ennemi n'a pas cessé de vaincre" (Thèse VI). Mais cette équation a aussi une signification éminemment actuelle, parce que, "à l'heure qu'il est, l'ennemi n'a pas*

-Günther Anders, *Nous fils d'Eichmann*, Rivages Poche, Paris 2003, 170 pages.

-Günther Anders, *Et si je suis désespéré, que voulez-vous que j'y fasse !*, Paris, Allia, 2002, 170 pages.

-Günther Anders, *Sur la pseudo-concrétude d'Heidegger*, Paris, Sonka.

-Thierry Simonelli, *Gunther Anders, De la désuétude de l'homme*, Paris, Le Jasmin, 2004, 95 pages.

⁹⁷ Ce tribunal est connu sous le nom du prix Nobel de littérature de 1950, Bertrand Russell, auteur du livre « War Crimes in Vietnam » publié en 1966. Lors de l'annonce de sa création, en août 1966, on dit que son but est de documenter et de juger différents aspects de l'intervention états-unienne au Viêt-Nam. Les travaux doivent débiter en France, mais ils se heurtent à l'opposition du président Charles de Gaulle. Ils sont finalement entrepris en mai 1967 à Stockholm, dans les bureaux du Parti social-démocrate. En l'absence de Russell, âgé de 94 ans, l'intellectuel français Jean-Paul Sartre préside ces séances ainsi que celles qui se dérouleront à Roskilde (Norvège), en novembre 1967. Sartre sera entouré notamment de l'historien yougoslave Vladimir Dedijer, de l'ex-président mexicain Lazaro Cardenas et de l'écrivain américain James Baldwin. Quelques dizaines d'enquêteurs qui ont visité les lieux de combat présentent des témoignages devant le tribunal qui juge sévèrement l'administration américaine, reconnue coupable d'avoir commis une agression selon les termes de la loi internationale, de recourir à des armes prohibées par la loi (dont des bombes à fragmentation) et de se livrer à un génocide contre les Vietnamiens. D'autres pays (Australie, Japon, etc.) sont également pointés du doigt pour leur complicité. Les travaux du tribunal Russell alimenteront la contestation contre les États-Unis, mais ils seront aussi critiqués sur plusieurs aspects, notamment sur la vision biaisée des membres qui le composent.

⁹⁸ Benjamin Walter, *Sens Unique*, Paris, Lettres Nouvelles / Maurice Nadeau, 1978, pp. 205-206 (1^{re} publication en langue allemande : 1928).

⁹⁹ Benjamin Walter, « Le surréalisme. Le dernier instantané de l'intelligence européenne », *Œuvres 1. Mythe et Violence*, Paris, Denoël, 1971, p. 312 (1^{re} publication en langue allemande : 1929).

¹⁰⁰ Naville Pierre, *La révolution et les intellectuels*, Paris, Gallimard, 1965, pp. 76-77, 110-117(1^{re} édition : 1927).

encore fini de triompher (Thèse VI, traduction de Benjamin lui-même en français): *défaite de l'Espagne républicaine, Pacte Molotov-Ribbentrop, invasion nazie victorieuse en Europe*¹⁰¹. » Pour Benjamin, le fascisme ne serait que l'une des formes de la rationalité instrumentale et du progrès technique.

Anders est aussi, avec d'autres, un des fondateurs de l'écologisme politique. Fondamentalement, c'est l'idée d'une technique neutre, sacrée, magique ou indispensable qui est remise en cause. Il théorise un renversement de l'attribution excessive de puissance à la technique, se traduisant par l'aphorisme : « *la machine est illimitée et les humains sont limités dans leurs possibilités* ». Comme de nombreux théoriciens critiques, tels que Gilbert Simondon, il détecte une sorte de dépendance fondamentale à la technique. Il inclut la consommation et la distraction (télévision) dans le processus de technicisation et de « consommation » (terme proposé par un théoricien marxiste : Stuart Ewen) des consciences, processus d'embrigadement autour des normes publicitaires et des objectifs de rentabilité marketing des grandes firmes. Anders fut l'un des premiers critiques de la télévision et de ses modalités d'aliénation mentale, fondée sur la consommation et l'atteinte sans limite de la jouissance. La télévision se construit comme un « *appareil de production de l'humain consommateur* » et « *moyen au service des marchandises* ». Il écrit sur ces questions, dès 1952, dans *L'Obsolescence de l'Homme* (op. cit.). Il y anticipe les critiques situationnistes des années 1960 sur la publicité¹⁰² ou sur l'explication de la morale par son contexte de réalisation. L'obsolescence de l'homme est alors la conséquence de l'extension du domaine machinique, qui rejette l'humain à la marge de la production. Par exemple, dans la vogue contemporaine du transhumanisme, on retrouve les mêmes errances et dangers¹⁰³.

Le projet philosophique d'Anders est donc de concevoir l'anthropologie humaine par la négative, c'est-à-dire par ce qui lui échappe et donc par ce qui l'exclut du monde dans lequel il ne se reconnaît absolument pas. Il détecte d'ailleurs une cécité apocalyptique des êtres humains. Ils feraient montre d'une indéniable incapacité à percevoir les conséquences de leurs actions et surtout quand ces actes impliquent une issue fatale. Qu'est-ce qui appuie et valide l'existence de cette cécité ? 1. L'homme n'est pas à la hauteur de la perfection technique de ses produits. 2. Il est incapable de se représenter (*vorstellen*) ce qu'il est capable de produire (*herstellen*) ; 3. Il pense toujours accomplir ce qui est dans son devoir de réaliser. Il s'agit donc de trois déficiences constitutives de l'humain : ontologique, transcendantale et morale. Ces trois défauts conduisent Anders à penser l'homme comme un prolongement de la technique. Pour lui, ce n'est plus le capital qui gouverne le monde mais la technique. Ce dernier point serait à discuter de nos jours tant l'imbrication de la numérisation, des réseaux et des grands groupes financiers est grande.

1.4.4. Un précurseur de l'écologie scientifique : Eugène Huzar

Musset, dans son livre sur les géofictions de l'apocalypse, commente les imaginaires catastrophistes et les relie, en bon sociogéographe, à la contextualité sociale et historique des sociétés : « *Si l'apocalypse est un fantasme, la société qui l'invente pour se faire peur est bien réelle et chaque fin du monde est le reflet de son époque* » ajoute l'auteur¹⁰⁴. Dans la multiplicité des fictions d'apocalypse et de disparition, d'essais divers de précurseurs, il y a parfois des intuitions fulgurantes sur l'avenir, dès le XIX^e siècle. L'un de ces visionnaires est Eugène Huzar qui fut l'un des inventeurs de l'idéologie catastrophiste, selon Jean-Baptiste Fressoz¹⁰⁵, bien que des idéologues réactionnaires comme Joseph de Maistre ou les théologiens et mouvement religieux millénaristes eussent une bonne longueur d'avance sur ces prédictions scientistes de l'apocalypse. En 1855, Huzar, avocat peu connu, publie un ouvrage remarqué, *La Fin du monde par la science*, qui se présente audacieusement comme une critique constructive du progrès. Deux années plus tard, il récidive avec un écrit dans la même veine : *L'Arbre de la science* (1857). Seul le premier ouvrage (celui de 1855) est actuellement édité, aux éditions Ère à Alfortville. Huzar y défend l'idée qu'il existe un décalage entre les capacités techniques et scientifiques et les prévisions possibles de leurs effets. Ce décalage est appelé « *principe de la science "impresciente"* », assez proche de l'idée d'« *obsolescence de l'homme* » andersienne. Mais

¹⁰¹ Löwy Michael, « Progrès et catastrophe. La conception de l'histoire chez Walter Benjamin », *Interventions*, vol. 4, 2003, pp. 199-205.

¹⁰² Debors Guy, *La Société du spectacle*, Paris, Buchet-Chastel, 1967.

¹⁰³ Giesen Klaus-Gerd. « Le transhumanisme comme idéologie dominante de la quatrième révolution industrielle », *Journal international de bioéthique et d'éthique des sciences*, vol. 29, no. 3-4, 2018, pp. 189-203 : <https://www.cairn.info/revue-journal-international-de-bioethique-et-d-ethique-des-sciences-2018-3-page-189.htm>

¹⁰⁴ Musset, op. cit., p. 24.

¹⁰⁵ Fressoz Jean-Baptiste, « Eugène Huzar et l'invention du catastrophisme technologique », *Romantisme*, 2010/4 n°150, pp. 97-103 : <https://doi.org/10.3917/rom.150.0097>

cette notion renvoie avant tout au décalage entre capacités techniques et capacités de prévision avec, comme conséquence possible, la fin du monde.

« Huzar possède une imagination apocalyptique débordante et une préférence pour les scénarios spectaculaires. Qui sait si en extrayant tonne après tonne de charbon on ne risque pas de déplacer le centre de gravité de la planète et produire un basculement de son axe de rotation ? Qui sait si les canaux interocéaniques ne perturberont pas les courants maritimes, causant ainsi des inondations dévastatrices ? Son candidat préféré pour l'apocalypse reste hypothétique : une substance encore à découvrir capable de brûler l'eau qui, se déversant par accident dans une rivière, finirait par embraser les océans et consumer toute matière organique sur terre. Au milieu de ces propositions farfelues, on trouve aussi de belles anticipations : "dans cent ou deux cents ans le monde, étant sillonné de chemins de fer, de bateaux à vapeur, étant couvert d'usines, de fabriques, dégagera des billions de mètres cubes d'acide carbonique et d'oxyde de carbone, et comme les forêts auront été détruites, ces centaines de billions d'acide carbonique et d'oxyde de carbone pourront bien troubler un peu l'harmonie du monde" (AS, 99). Selon Huzar, qui emploie des métaphores organicistes, la Terre est un être vivant et fragile : les déforestations sont la "calvitie" de la Terre, les mines et les carrières, des anévrismes qui menacent de rompre¹⁰⁶ (AS, 98, 102) »

La conception du futur est proche de celle d'un Jonas et de son *heuristique de la peur* (voir chapitre suivant). La catastrophe est vue comme certaine car elle a déjà eu lieu. Et surtout, elle montre, comme le rappelle Fressoz, que les hommes du XIX^e siècle étaient parfaitement conscients des conséquences du progrès technique. Ils étaient donc préoccupés des conséquences lointaines du progrès. Ils auraient, selon Fressoz, juste décidé sciemment de « *passer outre* ». Passons sur cette approche qu'il faudrait creuser beaucoup plus.

Conclusion du chapitre 1

Dans la même ligne qu'Huzar, il faut signaler divers exemples, associés au catastrophisme, où des intuitions parfois assez déroutantes de certains écrits de sciences fiction (extraits) ont conduit à des anticipations étonnantes. Divers exemples ont largement anticipé sur la vision de l'énergie nucléaire et de ses applications civiles ou militaires :

« Dès 1913, soit plus de quarante ans avant que les savants réunis autour du projet Manhattan ne réussissent à faire exploser leur premier jouet atomique, ironiquement baptisé Gadget, sur la base aérienne d'Alamogordo, Henry George Wells avait imaginé que l'énergie nucléaire pouvait être utilisée à des fins destructrices. Dans *The World set free*, il évoque une guerre future qui, bien entendu, opposera les deux principales puissances continentales de la vieille Europe, la France et l'Allemagne. Ce sont les Allemands qui, les premiers, lancent une bombe atomique sur Paris, provoquant des dégâts effroyables. Berlin subit immédiatement le même sort et une grande partie de la ville disparaît dans la fulgurance d'un éclair de feu suivi d'une nuit noire. Cependant, les hommes prennent conscience qu'avec de tels engins de destruction, la guerre est devenue impossible car elle peut mener l'humanité tout entière au bord du gouffre. Dans un grand élan d'optimisme, Wells imagine donc que cette "Der des der", imaginée à l'aube de la première guerre mondiale, poussera les survivants à se regrouper dans un gouvernement mondial, institué de manière démocratique, qui éliminera les germes néfastes du nationalisme et des inégalités sociales¹⁰⁷ ».

Musset cite un autre texte assez prophétique, publié par Stephen Vincent Benét, en 1937, *Dans les eaux de Babylone* où il est aussi imaginé que des villes du futur seraient détruites par un « grand feu tombé du ciel », avec, comme conséquence, l'errance d'êtres humains en tribus, vivant de chasse et de cueillette. « *Les morceaux de métal que seuls les sorciers peuvent aller chercher dans les ruines pour subvenir aux besoins de leur communauté doivent être purifiés avant usage, afin de les débarrasser des ondes maléfiques rendant malade leurs utilisateurs : "Il y eut du feu qui tomba du ciel, puis un brouillard qui empoisonnait. C'était le temps du Grand Incendie et de la Destruction [...]". Mais même lorsque la cité fut devenue un Lieu Mort, pendant plusieurs années, le poison resta sur le sol* » (Benét, 1974, p. 400.)

Il en est de même de l'effet de serre qui, bien qu'analysé par des scientifiques aux XIX^e et début du XX^e siècle, fut imaginé par un écrivain américain, James Blish, en 1969 (bien avant les premiers rapports des climatologues des années 1980, mais je vous l'accorde bien après Eugène Huzar), dans *We all die naked*, cité par Musset : « *Il y annonce la fin du monde pour donner*

¹⁰⁶ Fressoz, *op. cit.*, p. 98.

¹⁰⁷ Musset, *op. cit.*, p. 72.

suite à l'accumulation de déchets toxiques et à la diffusion dans l'atmosphère de gaz issus de la combustion d'énergies fossiles : "Tous ces gaz et vapeurs conservent la chaleur solaire, comme le toit d'une serre. Avec le temps, la calotte de glace de l'Arctique, qui n'avait été qu'une mince couche sur un petit océan, fondit, suivi de celle du Groënland » (Blish, 1972, p. 183¹⁰⁸) ». On ne peut évidemment pas se baser sur la littérature pour établir des perspectives d'analyse politique et futurologique. Mais il est intéressant, et non nécessairement réconfortant vu le nombre d'écrits fictionnels apocalyptiques hyper désastreux, de constater que l'intuition de certains artistes a pu repousser les limites de l'anticipation, y compris pour les catastrophes à venir. De plus, encore de nos jours, les anticipations des écrivains sont loin d'être vraiment validées et sont l'objet de controverses scientifiques très complexes et peu accessibles aux journalistes et au grand public.

¹⁰⁸ Cité par Musset, *op. cit.*, p. 93.

Chapitre 2. La définition des risques (industrie, nature, relation humaines)

Dans ce chapitre, nous aborderons aussi la réflexion anthropologique et gestionnaire développée autour de la sociologie des risques, des principes de responsabilité et de précaution et de l'obsession futurologiques¹⁰⁹. Après avoir décrit la construction sociale et historique des risques, nous aborderons l'approche instrumentale et technique de cette notion. Divers exemples seront abordés pour comprendre les principes de précautions et de responsabilités. On approfondira certains d'entre eux dans le domaine sanitaire et les effets morbides et déstabilisants des récessions économiques. Globalement, les cultures du risque articulent :

- a. *Un nouveau sacré* (avec ses processus d'attribution de fautes et de culpabilisation avec punitions plus ou moins effroyables et inaperçues actuellement mais émergeant dans le futur) ;
- b. *Une prédominance du principe de précaution et de l'influence des comités et organisations citoyennes* ;
- c. *Les risques produits dans l'espace social* lui-même par le processus très général que Beck qualifie de modernisation.
- d. *L'utilisation de la légitimation par la science* en lui empruntant des résultats approximatifs ou partiels avec *renforcement des technocraties* ainsi que des *élites d'État et financières* (ces deux dernières entités s'appuyant les unes sur les autres).

Pour le sociologue allemand Beck, le fondement de la gestion des risques est dans ce qu'il appelle l'*architecture sociale* et la *dynamique de potentiels* de menaces. Cinq thèses résument sa position : 1/ La nécessité de devoir repérer correctement et de définir socialement les risques ; 2/ la transversalité et la globalisation des risques ; 3/ la financiarisation des risques et leur intégration dans l'économie capitaliste ; 4/ la tendance générale à une « cognitivisation » et prise en compte de certaines des avancées des sciences dans l'analyse des risques ; 5/ la forte politisation des risques au cœur même des entreprises.

« (1) Les risques générés au stade le plus avancé du développement des forces productives – je pense en premier lieu à la radioactivité qui se dérobe totalement à la perception humaine immédiate, mais aussi aux substances polluantes et toxiques présentes dans l'air, l'eau et les produits alimentaires, et aux effets à court terme de ces substances sur les plantes, les animaux et les hommes – se distinguent fondamentalement des richesses. Ils provoquent systématiquement des dommages, souvent *irréversibles*, restent la plupart du temps *invisibles*, requièrent des *interprétations causales*, se situent donc seulement et exclusivement dans le domaine de la connaissance (scientifique ou plutôt antiscientifique) qu'on a d'eux, peuvent être transformés, réduits, augmentés, dramatisés ou banalisés par la connaissance, et *se prêtent* donc tout particulièrement *aux processus de définition sociale*. Les médiums et les options de définition du risque occupent par là-même des positions clés dans le domaine sociopolitique.

(2) La répartition et l'augmentation des risques génèrent des *situations sociales de menace*. Elles recoupent partiellement l'inégalité des situations de couches ou de classes, mais donnent lieu à une logique de répartition fondamentalement différente : tôt ou tard, les risques liés à la modernisation touchent aussi ceux qui les produisent ou en profitent. Ils recèlent un *effet boomerang* qui débordent le schéma des sociétés de classes. Les riches et les puissants n'en sont pas préservés. Et ce n'est pas vrai des seuls risques sanitaires, mais aussi des menaces portant sur la légitimité, le patrimoine et les bénéfices : la reconnaissance sociale des risques, liés à la modernisation, donne lieu à des *dévaluations* et à des *expropriations écologiques* qui entrent en conflit de façon très diverse et systématique avec les intérêts liés aux bénéfices et au patrimoine qui font progresser le processus d'industrialisation. Dans le même temps, les risques produisent de *nouvelles inégalités internationales*, d'une part, entre Tiers-monde et pays industrialisés, d'autre part, entre pays industrialisés. Ces risques minent l'édifice des compétences de l'État-nation. En raison du caractère universel et supranational de la circulation des polluants, la

¹⁰⁹ Dupont Yves, *Dictionnaire des risques*, Paris, Armand Colin, 2003.

Peretti-Watel Patrick, *Sociologie du risque*, Paris, Armand Colin, 1007.

Bronner Gérard et Géhin Étienne, *L'Inquiétant principe de précaution*, Paris, PUF).

Beck Ulrich, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. fr., Paris Flammarion, 2002 (1^{re} éd. en langue allemande : 1986)

Bourg Dominique et Schlegel Jean-Claude, *Parer aux risques de demain. Le Principe de précaution*, Paris, Le Seuil, 2001.

Jonas, *op. cit.*

vie d'un brin d'herbe de la forêt bavaroise dépend, en dernière instance, de la conclusion et de l'observation d'accord internationaux.

(3) Cependant, la diffusion et la commercialisation des risques ne rompt aucunement avec la logique de développement capitaliste : elle la porte bien plutôt à un degré élevé. Les risques liés à la modernisation relèvent du *big business*. Ce sont eux, ces besoins insatiables recherchés par les économistes. On peut apaiser la faim, satisfaire les besoins, mais les risques liés à la civilisation constituent un *réservoir de besoins sans fond*, insatiable, éternel, qui s'autoproduit. Avec les risques – pourrait-on dire avec Luhmann – la société devient "*autoréférentielle*", indépendante du contexte de satisfaction des besoins humains. Mais cela signifie que c'est la société industrielle qui, en exploitant économiquement les risques qu'elle déclenche, produit des situations de menace et le potentiel politique de la société du risque.

(4) On peut posséder des richesses, mais on est *touché* par les risques ; c'est la civilisation qui les *assigne*. Pour résumer cela en une formule schématique : dans les situations de classe ou de couches sociales, c'est l'être qui détermine la conscience, tandis que dans les situations de menace, *c'est la conscience qui détermine l'être*. Une importance politique nouvelle est dévolue à la connaissance. Conséquemment, il faut examiner et analyser le potentiel politique de la société du risque dans le cadre d'une sociologie et d'une théorie de la constitution et de la diffusion d'une *connaissance des risques*.

(5) Dans le domaine politique, comme on a pu l'observer pour la première fois à l'occasion des débats sur la destruction de la forêt, les risques socialement reconnus recèlent une singulière charge explosive : ce qui, jusqu'alors, *était considéré comme apolitique devient politique* – l'élimination des "*causes*" au sein même du processus d'industrialisation. Subitement, l'opinion publique et la politique s'introduisent au cœur même du *management* d'entreprise – dans la planification de la production, l'équipement technique, etc. On voit très nettement ici l'enjeu véritable du débat public sur la définition des risques : il ne s'agit pas uniquement des problèmes sanitaires induits par la modernisation qui frappent la nature et l'homme, mais des *effets sociaux, économiques et politiques, induits par ces effets induits eux-mêmes* : effondrements des marchés, dévaluation du capital, contrôle politique des décisions d'entreprise, ouverture de nouveaux marchés, frais de mutuelle, procédures judiciaires, détérioration de l'image. Dans la société du risque, se dessine ainsi par sauts petits ou grands – dans le cas de l'alerte au smog, dans le cas d'intoxication, etc. – le *potentiel politique des catastrophes*. S'en prémunir et les gérer : voilà qui peut impliquer une *réorganisation du pouvoir et des attributions*. La société du risque est une *société de la catastrophe*. L'état d'exception menace d'y devenir un état normal¹¹⁰ ».

Retenons un élément essentiel : la potentialité politique de la société du risque ne peut pas se faire sans la diffusion d'une *connaissance scientifique* (on pourrait dire « réelle », « non fantasmée », « non imaginée », « non instrumentalisée », « non financiarisée », « non manipulée ») des risques. En d'autres termes, la sociologie de l'environnement et des risques, si elle a un sens sérieux ne peut être que reliée à une authentique sociologie critique des sciences et des techniques, incluant leur profonde et réelle expertise. Le sociologue qui parle du dérèglement climatique en répétant des connaissances qu'il ne maîtrise pas n'est qu'une pâle copie de lui-même.

2.1. La construction sociale des risques

2.1.1. Remarques préalables sur la mondialisation des risques¹¹¹ (cartographie et analyse des effets désastreux)

La mondialisation des risques correspond tout d'abord à des événements (Tchernobyl, Fukushima, dérèglement climatique, épidémies de grippe, de coronavirus, transmission de virus, comme Ébola, ou de bactéries, comme la borréliose de Lyme ou de prions à l'homme, glyphosate et son autorisation européenne, OGM, pesticides, amiante, diverses pollutions de l'air, de l'eau et de la terre). Elle renvoie aussi aux mobilisations sanitaires ou citoyennes contre ces processus et ces nuisances. Diverses instances politiques, humanitaires ou scientifiques de type transnational gèrent ces situations qui posent des problèmes à une échelle territoriale très étendue. Citons notamment l'Agence européenne de l'alimentation et du médicament, le Bureau international du travail, l'OCDE, l'ONU ou l'Organisation mondiale de la Santé, l'Agence européenne de l'environnement, très actives pour la santé au travail, les risques climatiques. Elles disposent d'équipes d'experts, de services spécialisés, de budgets spécifiques sur ces questions. Ces différents organismes ont contribué à la mise en place d'une

¹¹⁰ Beck, 2020, *op. cit.*, p. 41-43.

¹¹¹ Cf. voir Beck, *op. cit.*, et le livre Boudia Soraya et Henry Emmanuel (éd) *La Mondialisation des risques. Une histoire politique et transnationale des risques sanitaires et environnementaux*, Rennes, PUR, 2015.

réglementation internationale sur les produits commercialisés (seuils et limites de toute nature). Cependant, on a vu, avec l'exemple de l'Agence européenne des produits chimiques, que les acteurs et institutions qui interviennent dans le domaine environnemental sont nombreux et organisés autour de réglementations et de prises de décisions très complexes.

Sur un autre plan de pratique, les Organisations non gouvernementales (ONG) jouent un rôle accru dans la gestion des risques et de l'environnement (WWF-Fond Mondial pour la Nature, Greenpeace, Environmental Justice Organizations Liabilities and Trades, Confédération européenne des syndicats, OXFAM, NégaWatt, CRIIRAD ou Commission de Recherche et d'Information Indépendante sur la Radioactivité, créé en 1986, juste après la catastrophe de Tchernobyl, etc.). Elles jouent un rôle à la fois humanitaire et critique en dénonçant les aveuglements étatiques nationaux ou les dérives des entreprises privées multinationales. On peut le voir, par exemple, avec le site de l'organisation : *Environmental Justice Organizations Liabilities and Trades* (EJOLT) développant une carte des (in)justices environnementales : <http://ejatlas.org/>

Ulrich Beck a clairement insisté sur la nature profondément internationale de la société du risque :

« On observe une tendance à la globalisation qui touche la production et la reproduction, et transcende les frontières des États-nations. On voit donc apparaître des menaces globales transnationales et non spécifiques à une classe déterminée, qui s'accompagnent d'une dynamique sociale et politique nouvelle¹¹² ».

Pour ce sociologue allemand, il ne s'agit plus de risques personnels ou réduits à un quartier insalubre, comme au Moyen-Âge¹¹³. Certes, il a toujours existé des risques, mais ceux qui apparaissent désormais ne sont plus des menaces personnelles. Ils renvoient à des situations globales concernant l'Humanité ou la population d'un espace continental. La notion de risque n'est pas associée au courage individuel, comme il y a deux siècles. Elle renvoie désormais à l'autodestruction de la vie sur terre ou à des effets retardés ou insidieux. La Norvège et la Suède ne possèdent presque pas d'industries polluantes mais elles paient, par la disparition progressive de pans entiers de leurs forêts, les pollutions provenant d'autres pays industrialisés. En conséquence, les risques contemporains sont le produit du développement industriel et du progrès. Pour Beck, les sociétés du risque donnent naissance à des « *communautés de menaces*¹¹⁴ » qui sont par nature globales. Ces communautés de menaces conduisent à la mise en œuvre de solutions et de négociations et de conventions internationales. Cependant, il ne faut pas confondre les « communautés de menaces » et les objectifs de mondialisation économiques et écologiques qui sont souvent atteints par des grands organismes et des grands fonds spéculatifs, en étroite liaison. L'internationalisation des risques ne signifie pas qu'il faille prêter flanc à des objectifs financiers obscurs.

Enfin, à un autre niveau d'analyse, la question des risques concerne aussi l'inégalité des risques selon les diverses aires géographiques et d'urbanisation. L'examen des cartes des désastres naturels, des inégalités environnementales, des accès à l'eau potable, à l'assainissement et des risques d'incident laisse clairement apparaître une dissymétrie Nord-Sud. Des controverses apparaissent entre divers centres de recherche pour catégoriser les formes et les effets des désastres mais aussi des conséquences de la vulnérabilité économique et sociale, et les faire reconnaître au niveau transnational, notamment par l'Organisation des Nations unies. La nécessité de standardiser les statistiques s'impose afin d'organiser les politiques d'assistance et l'aide au développement. *« Mais l'impératif de la quantification et de la standardisation des données s'impose aussi aux acteurs les plus radicaux. Dans les années 1990, LA RED, le réseau de recherche latino-américain, met en place sa propre base de données, Desinventar, présentée comme "alternative" à celles précédemment mentionnées. Pour ces chercheurs, l'idée est alors de prouver que compter n'est pas une opération neutre, mais qu'elle implique bien des choix d'ordre politique qui influencent la façon de comprendre les catastrophes. Le projet Desinventar propose un changement d'échelle et un glissement d'objet. Avec ce projet, qui débute en 1993, LA RED prétend défendre une autre manière de faire de la systématisation et de la quantification des données sur les catastrophes. Selon les initiateurs du projet, l'approche doit être résolument locale, s'intéresser à tous les types de catastrophe et ne pas considérer de seuil minimal à partir d'un nombre de morts ou d'une quantité de dégâts. L'objet même de "catastrophe" y est mis en discussion. En partant non pas des aléas, mais des effets produits, qu'il s'agisse de l'effondrement d'une maison ou de la coupure d'électricité d'un quartier informel à la suite d'une pluie torrentielle, ils veulent rendre visibles les "petites catastrophes" dont ils soutiennent que leurs effets cumulés sont parfois plus importants à l'échelle d'un pays que les effets d'une catastrophe "majeure". Cette mise en visibilité des petites*

¹¹² Beck, *op. cit.*, p. 26-27.

¹¹³ Leguay Jean-Pierre, *La Pollution au Moyen-Âge*, Paris, Jean-Paul Gisserot, 1999.

¹¹⁴ Beck, *op. cit.*, p. 86.

catastrophes leur permet également de soutenir l'argument scientifique invitant à prendre en compte les facteurs de vulnérabilité (localisation, urbanisation rapide, facteurs sociaux et économiques), ce que les bases de données ancrées dans la seule échelle nationale ne permettent pas de faire. Grâce à un logiciel disponible en ligne, la base de données Desinventar permet également à chaque utilisateur de compiler ses propres données et de réaliser ses propres traductions : cartes, courbes, tableaux et graphiques. Bien qu'initialement latino-américaine, Desinventar élargit de plus en plus son champ et affiche, en 2012, les contributions de dix-neuf pays latino-américains, treize pays moyen-orientaux et asiatiques et cinq pays africains [...]. L'ISDR¹¹⁵ de l'ONU promeut aujourd'hui cette initiative et finance en partie Desinventar [...]. Les opérations de mesure des catastrophes et de quantification à l'échelle internationale renvoient donc à la fois à des postures scientifiques et à des choix politiques qui reflètent bien les différentes tensions qui parcourent le monde scientifique international des catastrophes "naturelles". En dépit de leurs différences, ces bases de données contribuent à faire des catastrophes une question qui dépasse le seul cadre national, pour porter sur la scène globale chiffres et mesures permettant d'appuyer un argumentaire¹¹⁶ ».

On voit donc que la gestion mondiale des catastrophes renvoie à une vraie évaluation de la façon de définir ces dernières (comme dans Desinventar) et à une analyse des effets de la pauvreté et des politiques de développement énergétique et industriel. On peut donc dire que la question des catastrophes n'est pas uniquement de type écologique mais aussi de nature sociale et économique. Elle est mieux gérée quand une société est en développement et donc qu'elle peut augmenter son industrialisation et sa consommation d'énergie afin de disposer de plus de production pour affronter les conditions matérielles et environnementales de vie. Comme déjà souligné, la répartition inégale (Nord-Sud) des effets des désastres indique donc que l'angoisse catastrophiste est plus présente dans les régions des pays développés occidentaux où les risques sont largement bien gérés sur le plan industriel et des origines naturelles.

2.1.2. Des risques naturels aux risques technoscientifiques : le système économique-scientifique générant les catastrophes

Les différentes sources de risque sont regroupées en cinq grandes catégories¹¹⁷ :

- *Celles naturelles* : avalanche, feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme et éruption volcanique...
- *Les formes technologiques et anthropiques* : risque industriel, nucléaire, biologique, ruptures de barrage et catastrophes minières et souterraines, liées au transport de matières dangereuses...). Ces risques sont en lien avec la prévention des pollutions et des risques sanitaires (en agriculture : par exemple sur l'usage des pesticides notamment).
- *Les transports collectifs* (risques pour les personnes, risques liés aux déplacements de matières dangereuses). Ces risques sont variables en fonction des mobilités et des contextes de transport.
- *Les risques de la vie quotidienne* (accidents domestiques, accidents de la route ...) et du travail (pénibilité, souffrance psychologique, accidentologie, absentéismes), objets des dispositifs assurantiels et de couverture maladie et sociale.
- *Les risques liés aux conflits et aux guerres* (ils ont la particularité d'être des sources particulières de nuisances et de dégradation de l'écosystème en plus de détruire des millions de vies humaines surtout civiles depuis la 1^{re} guerre mondiale).

Tous les risques peuvent être classés en fonction de leur fréquence d'apparition et de leur gravité, ainsi que le montrent les travaux de l'anglais Reg Farmer (1967).

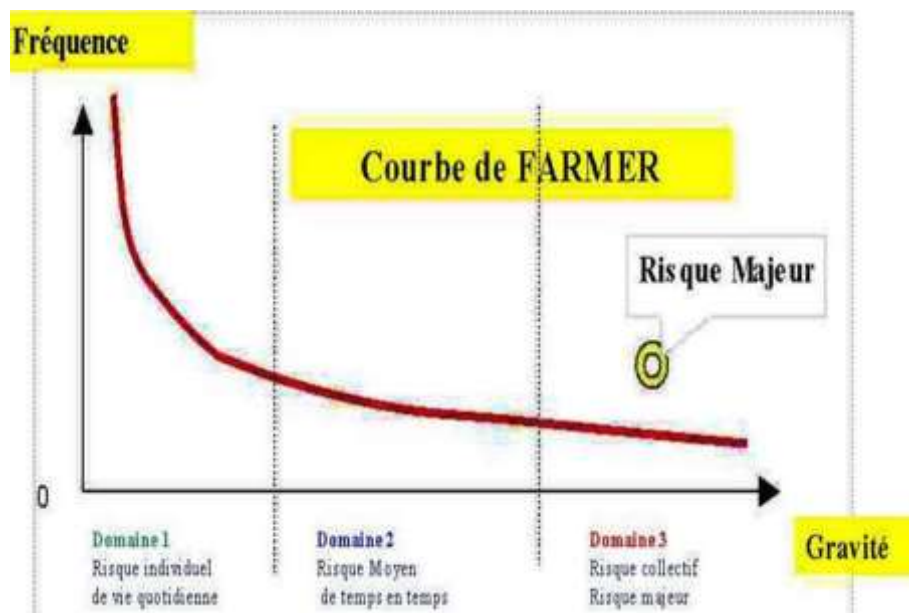
¹¹⁵ *International Strategy for Disaster Reduction*

¹¹⁶ Revet Sandrine « Le monde international des catastrophes : des expertises et des cadrages en compétition », in Boudia et Henry, 2015, *op. cit.*, ek. 2245-2268.

¹¹⁷ Niandou H., Masraoui F. et Pantet A., « Classification générale des risques par nature », Paris, Université Numérique Ingénierie et Technologie, 2009 : http://www.unit.eu/cours/cyberisques/etage_2/co/Module_Etage_2_7.html

Le risque peut être latent (il n'est pas encore manifeste), apparent (il se manifeste) ou disparu (il ne peut plus se manifester).

Figure 1: Courbe de Farmer¹¹⁸



Suivant les travaux de Farmer, le risque majeur se définit comme la menace d'un événement à fréquence faible (autrement dit, à faible probabilité) et de grande gravité car touchant des enjeux importants.

1. Le risque naturel majeur est une menace découlant de phénomènes géologiques ou atmosphériques aléatoires, qui provoquent des dommages importants sur l'homme, les biens, l'environnement.
2. Le risque technologique majeur est le risque engendré par l'activité humaine et industrielle. C'est la menace d'un événement indésirable engendré par la défaillance accidentelle d'un système potentiellement dangereux et dont on craint les conséquences graves, immédiates comme différées, pour l'homme et (ou) son environnement.

La probabilité d'occurrence d'un risque technologique est particulièrement aléatoire par la diversité et la complexité des installations et des structures. L'État et les exploitants, dans leur politique de prévention du risque, prennent donc en compte non la probabilité d'occurrence de l'accident, mais la survenance réelle et possible des événements. L'approche européenne mise en place depuis la directive européenne dite « Seveso » du 24 juin 1982, puis « Seveso 2 », a été complétée par la loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003¹¹⁹. Cette loi est directement inspirée des retours d'expérience des catastrophes technologiques, sociales et naturelles récentes : explosion de l'usine Grande Paroisse (AZF), défaillance de Metaleurop-Nord¹²⁰ dans le Pas-de-Calais, inondations de la Somme, du Gard et de l'Hérault.

Nous sommes donc en face de plusieurs sources de risques, parfois de niveaux de gravité différenciés, mais non facilement repérables. Le risque terroriste se rajoute aux risques de conflit guerriers précédemment évoqués. Les désastres technologiques et scientifiques accaparent autant d'attention que les catastrophes naturelles. Les risques majeurs résultent, dans ce cas, d'un surdéveloppement. Beck parle du « *volcan de la civilisation* », ne mettant personne à l'abri et rendant chacun d'entre nous *égaux devant les risques*. Même la délocalisation d'activités hautement polluantes fait retour vers les pays riches sous la forme d'effets boomerang en accroissant le taux de carbone ou d'émissions polluantes mondiaux, émis par les pays asiatiques ou de biens souffrants de malfaçons et d'insécurité diverses (batteries de téléphone mobile explosives). Pour l'heure, on privilégie l'augmentation des richesses, en accroissant la production induite de *risques*. La diffusion toujours plus

¹¹⁸ Farmer Reg, 1967: Siting Criteria — A New Approach, *Atom*, Vol. 128, pp 152-170.

¹¹⁹ Loi n° 2003-699 du 30 juillet 2003, relative à la *Prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages* (<http://www.legifrance.gouv.fr/texteconsolide/UPEIC.htm>).

¹²⁰ Mazade Olivier, « L'affaire Metaleurop. Une dénonciation impossible ? », *Terrains & travaux*, n° 22/1, 2013, pp. 23-40 : <https://doi.org/10.3917/tt.022.0023>

grande, et surtout incontrôlées, des risques est d'autant plus surprenante qu'ils sont invisibles et souvent lents. Ce contexte de risques non clairement saisissables peut conduire à la manipulation et à l'invention de « périls imaginaires ». À ce stade, nous devenons encore plus dépendants de l'expertise scientifique : l'exemple de la distribution de détecteurs de radioactivité, au Japon, montre bien la spécificité de cette invisibilité, ayant besoin de la technique pour être identifiée. Le refus des autorités françaises de mesurer le taux de radioactivité sur le territoire hexagonal, issu de la catastrophe de Tchernobyl, en 1986, indique aussi que ce genre d'information (scientifique) peut être l'objet de manipulations organisées nationalement voire internationalement. Il y a un vrai problème de qualification des risques (et d'interprétation correcte des indices, quantitatifs ou autres, construits) du fait même que ce sont des outils scientifiques, créés donc par le système de prolifération et de production des risques qui en permettent l'objectivation.

En plus des entreprises et des gouvernements démagogues, les scientifiques sont souvent complices des systèmes de production des risques. Pour Beck, par exemple, il est très difficile de fixer des seuils normatifs de prise de risque concernant les empoisonnements environnementaux.

- Premièrement parce qu'il y a des tolérances individuelles différenciées face à un même produit ;
- Deuxièmement, car les indices utilisés (« variance », « moyenne » « écart-type ») ne rendent pas compte des problèmes réels de dissémination et de condensation locale de certains produits polluants ;
- Enfin parce que les mesures expérimentales ne peuvent pas prendre en considération les recombinaisons chimiques et interactives contextuellement générées.

Les scientifiques, par leur logique expérimentaliste, processuelle, sont amenés à sous-estimer l'émergence permanente des effets des nouveaux produits ou des pollutions et de leurs interactions environnementales.

« Lorsqu'elles affrontent les risques civilisationnels, les sciences ont toujours déjà abandonné leur fond de logique expérimentale et conclu une union polygame avec l'économie, la politique et l'éthique – ou, pour être plus précis, elles vivent dans une sorte de "concubinage durable" avec tous ces domaines » (Beck, 2008, p. 53).

Il y a donc une vraie complicité/détermination des sciences face aux risques, en plus d'un constat de leur impuissance relative. Cette impuissance est elle-même renforcée par les protocoles répétés et compliqués de contrôle expérimentaux exigés pour démontrer les effets de nocivités de certains produits. La lenteur des sciences, de leurs procédures rigoureuses, leurs vérifications par rapport à la nature effective de tel ou tel danger facilitent donc la multiplication et la diffusion de produits toxiques dans l'environnement ou de peurs infondées (exemple : la lenteur de réaction dans la crise de la vache folle) ou par rapport à d'autres crises sanitaires : Médiator ; viande de cheval, viande hallal ; staphylocoque doré, etc.

Cette confusion est renforcée par la parcellarisation des connaissances scientifiques et par la difficulté à affirmer l'existence d'un lien de causalité réel¹²¹, ou assez probable, entre certains facteurs et certains phénomènes de dégradation environnementale. La variabilité et l'ambiguïté créées par la diffusion des risques et des problèmes sociaux qu'ils génèrent ou qui les amplifient sont alors redoublées par l'incertitude des connaissances scientifiques elles-mêmes qui se présentent comme hypothétiques, en progression, déconnectées d'une réflexion générale sur leur impact sociétal ou bien tout simplement en dialogue controversé. On en vient donc à démystifier et désacraliser les acquis scientifiques et les activités des savants, au même titre qu'on critique les hommes politiques et la dimension démocratique des activités. Depuis, les années 1980, la posture scientifique est de plus en plus soumise aux débats publics, en incluant d'ailleurs une approche du risque dans les recherches.

Ce contexte conduit des groupements minoritaires et des individus à produire leur propre expertise (exemple le [Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité](http://www.criirad.org/) : <http://www.criirad.org/>). On peut ici parler d'activisme scientifique. Jean-Pierre Dupuy¹²² est assez proche aussi de cette position. La métaphore proposée est alors celle du cheval de Troie : entrer dans la cité scientifique pour en déconstruire les méthodes et les objectifs. Cette attitude conduit les

¹²¹ Auteur inconnu : « L'OMS doit encore prouver les liens entre Zika et les cas de microcéphalie », *Le Monde.fr*, 19.02.2016, à 20h14. En savoir plus sur : http://www.lemonde.fr/sante/article/2016/02/19/l-oms-doit-encore-prouver-les-liens-entre-zika-et-les-cas-de-microcephalie_4868759_1651302.html#Kw1rX3cH9AeqUFHx.99.

¹²² Dupuy Jean-Pierre, 2004, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil.

scientifiques contemporains à développer des sciences des risques. Une branche minoritaire mais active des « *sciences studies* » se développe timidement, sous l'appellation « *critical sciences studies*¹²³ ». Cependant, on doit signaler une réserve importante à cette démarche : pour être capable de remettre en cause une recherche experte, il faut l'être soi-même sans sombrer dans un langage uniquement politique ou idéologique. Beaucoup de lanceurs d'alertes n'ont pas fait leur quatrième. Nombre d'entre eux n'ont ni un niveau suffisant en mathématiques, ni une maîtrise des méthodes expérimentales et scientifiques. Au lieu de contribuer au débat, ils alimentent une sorte de paranoïa catastrophiste ou un pseudo-discours croyant sur ce que serait « la science ». On peut illustrer cette tendance phraséologique et verbeuse avec les contre-cultures, sous l'influence de penseurs comme Ivan Illich et divers écologistes politiques. On s'autoproclame alors « bricoleur » qui utilise les informations scientifiques en autogestionnaire de sa vision du monde. On se retrouve ici dans la même situation que le héros de Philip Dick *Portrait de l'artiste en jeune fou* (Jack Isidore, idiot, au sens dostoïewskien, ne sachant pas faire la différence entre l'imaginaire et le réel, élaborant ses investigations à partir de connaissances éparses et en fonction de convictions instables), qui fait le lit des tendances parfois catastrophistes ou des expérimentations idéologiques (véganisme, survivalisme notamment). Enfin, il faut aussi fortement souligner le lien entre connaissance et monde de l'argent et des finances. De nombreuses preuves de corruption ou de conflits d'intérêt ont largement été démontrées depuis des dizaines d'années. Les mondes scientifiques sont loin d'être des univers de pure rationalité désintéressée et recherchant le bien de l'Humanité¹²⁴.

2.1.3. L'intimité des acteurs avec la technologie : un risque surgissant et surprenant

Une très grande partie des relations des acteurs aux risques est donc construite sur des *actes de foi* (confiance) et donc, à l'inverse, d'incroyance, de scepticisme, de défiance ou de quasi-paranoïa. Ces actes de foi sont le résultat non d'une connaissance des systèmes technologiques utilisés mais d'une pratique des usagers. Très peu de gens connaissent le fonctionnement réel d'un avion ou d'une télévision mais tout le monde se fie (du fait de la constitution d'un savoir induit sur ces systèmes) à ces ensembles sociotechniques pour poursuivre des activités de travail ou privées. Peretti-Watel reprend à Anthony Giddens la définition suivante de la confiance, dans un paragraphe consacré au soi, à la sécurité ontologique et à l'anxiété existentielle :

« *Comment une telle foi est-elle atteinte en termes de développement psychologique de l'être humain ? Qu'est-ce qui crée un sentiment de sécurité ontologique qui permettra à l'individu de traverser les transitions, les crises et les circonstances à haut risque ? La confiance dans les ancrages existentiels de la réalité, dans un sens émotionnel et, dans une certaine mesure, cognitif, repose sur la confiance dans la fiabilité des personnes, acquise dans les premières expériences du nourrisson. Celle que Erik Erikson ou Donald Winnicott appellent la "confiance de base" constitue la connexion originelle autour de laquelle une orientation vers les autres, les mondes-objets, et l'identité de soi, émergent dans un mixte d'émotions et de cognition [...]. La confiance est un sentiment de sécurité justifié par la fiabilité d'une personne ou d'un système, dans un cadre circonstanciel donné, et cette sécurité exprime une foi dans la probité ou l'amour d'autrui ou dans la validité de principes abstraits (le savoir technologique¹²⁵) »*

La confiance accordée aux systèmes complexes n'est évidemment jamais complète et entière. D'une part, parce que les différents acteurs se débrouillent avec eux comme ils peuvent et qu'ils édifient leurs propres connaissances des systèmes : ils ont appris à utiliser une voiture, à faire des voyages intercontinentaux ou à bien gérer d'autres outils. D'autre part, parce qu'ils restent prudents face à ces systèmes, voire, méfiants et rétifs. Nous sommes livrés aux savoirs techniques sans que nous ayons le choix de faire autrement. Giddens parle de l'existence d'un « pacte » avec la modernité (*ibid.*, p. 96). Peretti-Watel évoque un *désenchantement des systèmes sociaux par rapport aux systèmes experts* » (outils et ensemble sociotechniques) et face aux *gages (ou objets) symboliques* (exemple : l'argent). Reprenant l'argument d'Anders, il décrit ces moments et ces relations aux machines complexes comme des « *séquestrations d'expérience* » de nos biographies actuelles et futures et de nos modalités d'intuition et de sympathie.

En effet, on peut dire que cette sécurité ressentie (acte de foi) est connectée à la confiance de base issue du narcissisme primaire expérimenté par chacun d'entre nous durant la prime enfance. Cette *confiance de base* serait constitutive d'une

¹²³ Rehg William, 2000, « Critical Science Studies as Argumentation Theory: Who's Afraid of SSK? », *Philosophy of the Social Sciences*, vol. 30, n° 1: 33-48,

¹²⁴ Habermas Jürgen, *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard, 1979 (1^{re} publication en langue allemande : 1968).

¹²⁵ Giddens Anthony, *Modernity and self-identity. Self and Society in the Late Modern Age*, Stanford, Stanford Univ Press, 1991, pp. 37-41.

continuité de l'expérience de soi et de l'environnement face aux menaces diverses qu'il inclut. Au fond, la confiance sociopsychologique est transposée vers le domaine techno-industriel. Il s'agirait donc d'une sorte d'extension (ou débordement vers) affective appliquée à la technique et d'une généralisation (abusive ?) de l'expérience interhumaine à des ensembles sociaux et complexes. Un exemple extrême est la recherche expérimentale de David Levy sur les relations humaines et érotisées avec les robots¹²⁶. Un autre exemple (nous reprendrons ce thème plus tard) est celui de la maladie dite de la « Vache Folle. Le sentiment de sécurité ontologique fait qu'il était impossible pour un individu lambda de remettre en cause l'achat d'un steak dans un rayon de supermarché. Cette crise illustre parfaitement le déroutement de la confiance dans le système de gestion en amont d'un produit alimentaire carné notamment (abattage, contrôle sanitaire, préparation, conservation, transport, distribution).

Enfin, il faut y ajouter à ces remarques l'importance à accorder à l'impact social de la réflexivité induite par les sciences et les sciences sociales dans l'espace industriel. Non seulement, les risques pullulent et sont industriellement produits et multipliés mais, de plus, les acquis scientifiques les plus récents sont reformulés, réappropriés socialement, ne serait-ce qu'à travers la prolifération de revues de vulgarisation scientifique. Cette multiplication de connaissances plus ou moins validées ou approximatives conduit à une augmentation des points de vue partiels d'individus (prenant eux-mêmes en charge leurs projets réflexifs et leurs trajectoires sociales), sur des solutions à des problèmes de vie quotidienne, de celui de faire face aux menaces potentielles, aux périls et aux risques assumés et des solutions collectives dans le but de rejoindre des accords sur un monde commun possible¹²⁷. Ces élaborations réflexives ne sont pas des choix personnels mais des tentatives de repérage dans des univers contraints et complexes. Elles sont liées à des positions sociales, à des effets des systèmes de communication, des mass-médias, des dispositifs éducatifs, des réseaux et des systèmes experts. En complément à ces élaborations réflexives, les systèmes sociotechniques sophistiqués sont cognitivement saturés par les sciences plus ou moins vulgarisées.

2.2. L'approche instrumentale et expérimentale des risques : approche succincte

2.2.1. Le modèle d'une rationalité absolue

Reg Farmer a révolutionné l'étude des risques atomiques en y appliquant les analyses probabilistes, d'après les commentaires lus dans divers articles. L'analyse économétrique des risques, proche des méthodologies financières et assurantielles, est aussi organisée autour des théories probabilistes. On adopte alors une *logique de rationalité instrumentale*, basée sur l'exploitation mathématique du modèle de l'*homo economicus*. Dans les modélisations économiques, on raisonne avec l'objectif de maximisation des bénéfices et de minimisation des coûts, dans un univers de transparence, avec une prétendue autonomie du décideur et de gestion raisonnée des incertitudes des décisions d'autres décideurs équivalents). Ici le risque est présenté comme un jeu (jeu de loterie ; ou dans le cadre de ce qu'on appelle la « théorie des jeux ») avec un calcul qu'on prête à l'agent social (libre et autonome) où celui-ci multiplie l'aléa par le résultat attendu. Les travaux dans ce domaine permettent alors de découvrir une sorte de tendance universelle et psychologique déduite des mathématiques : *l'aversion pour le risque* formalisée dans diverses modèles statistiques et mathématiques.

2.2.2. Modèles de calcul et aversion pour le risque

Diverses formules de calculs (le paradoxe de Saint-Petersbourg analysé par Daniel Bernoulli, au XVIII^e siècle, l'axiomatique de la décision de John Von Neuman- Oskar Morgenstern, en 1940-1950) indiquent que les joueurs différencient *espérance mathématique* (gain moyen calculé sur un nombre infini de coups) et *utilité espérée du gain* (bénéfice engrangé au fur et à mesure que le temps passe). L'atteinte de gains par l'espérance mathématique rencontre des obstacles car il faut beaucoup jouer une grosse somme et longtemps pour espérer un gain moyen qui finit par être tendanciellement assez faible. Seuls les joueurs fortunés accepteraient ce principe de jeu infini s'ils disposent d'un temps long¹²⁸. L'espérance mathématique rencontre en effet l'écueil de l'*espérance morale* ou *utilité escomptée*. Cette dernière peut être décrite comme correspondant à des attentes excessives, d'origine socio-économique ou culturelle ou psychique, de bénéfices qui conduisent le joueur à relativiser le gain attendu, en pondérant sa valeur issue du calcul de l'espérance mathématique par des croyances et espoirs humains. En tenant compte de ces utilités (ou espérances morales) et de la situation d'incertitude générée par une situation à risques,

¹²⁶ Levy David, 2007, *Love and Sex with Robots: The Evolution of Human-Robot Relationships*, New York, Harper.

¹²⁷ Hardin Garrett, 1968, *The tragedy of the commons*. *Science* 162, pp. 1243-1248.

¹²⁸ Peretti-Watel Patrick, 2007, *Sociologie du risque*, Paris, Armand Colin, pp. 100-103.

les acteurs sociaux tendraient donc à minimiser toute prise de risque. Diverses conséquences de cette *aversion pour le risque* sont explorées, principalement par les économistes dont Leonard Savage¹²⁹ : par exemple, on estime (à tort) qu'il n'y a pas de lien entre « *jugements de préférences* », associées à des utilités possibles pour l'agent devant prendre une décision (comme acheter ou vendre), et « *jugements de croyances* », associés aux probabilités attribuées à un événement. En fait, si les attentes/préférences-rejets d'un événement sont graves, il se peut que ce degré de préférence modifie le jugement de croyance et aussi son calcul de la probabilité concernant son occurrence effective. Cette aversion pour le risque concerne autant les attentes de gains que celles de pertes. Un exemple ? *Un agent préférera un gain sûr de 10 euros à un gain de 20 euros espéré une fois sur deux. Mais il préférera aussi perdre 10 euros plutôt que d'avoir une chance sur deux de perdre 20 euros.*

2.2.3. La théorie des probabilités subjectives

Il y a d'autres théories probabilistes plus complexes, abstraites et difficiles à appliquer. L'une d'elles postule l'existence de probabilités dites « subjectives », qui consisteraient dans l'application calculée, par chacun d'entre nous, de croyances individuelles sur des données qu'on a du mal à appréhender. Chaque individu combinerait alors des connaissances et des calculs probabilistes personnels sur un phénomène donné du même phénomène. Ce processus renvoie à des *croyances personnelles cachées* qui sont qualifiées de « *théories des probabilités subjectives* ». Ces procédures individuelles d'évaluation sont issues de systèmes de connaissances individuelles sur un phénomène (biologique, météo, scientifique, sécuritaires, etc.), articulés aux autres savoirs disponibles à un instant *t*, et dont l'agent tente de prendre conscience en cheminant logiquement et expérimentiellement pour finalement évaluer ce qui peut advenir. Exemple métaphorique : « *Personnellement je considère que l'élection d'un Président républicain en 1996 est plus probable qu'une chute de neige à Chicago en mai 1994. Toutefois, même cette neige tardive est plus vraisemblable que le fait qu'Adolphe Hitler soit toujours vivant*¹³⁰ ». Le processus de probabilité subjective est une méthode heuristique. L'heuristique est un raisonnement pratique de résolution de problème par étapes logiques successives. Les « probabilités subjectives » sont proches des résultats issus des calculs probabilistes, portant sur des événements rares mais très importants en termes de conséquences (gros gains, catastrophes, risques de cambriolages en fonction du quartier plus ou moins sûr). Cette proximité est probablement issue de l'*aversion pour le risque*, lors de l'approche mathématique formelle, qui résulte, elle aussi, d'une tendance psychologique générale¹³¹.

2.2.4. L'approche stratégique des risques ?

Divers sociologues et psychosociologues substituent à cette rationalité instrumentale, relativement formalisée et « objectivée », l'idée d'une *rationalité limitée*. Cette dernière n'est jamais définie *a priori* mais plutôt *a posteriori*, donc en fonction du contexte et des contraintes organisationnelles de la décision (Herbert Simon, James March, Michel Crozier). Dans ce cadre, les acteurs calculent et élaborent une prédiction, avec des capacités et des ressources cognitives, énergétiques, relationnelles, de pouvoir et d'implication inégales. Ces stratégies d'acteurs sont donc limitées par les contraintes de l'organisation et par les représentations que les acteurs mettent en œuvre dans leurs pratiques. Elles sont cependant plus adaptées, pragmatiques que les approches instrumentales des risques et elles correspondent à une *rationalité procédurale*, proche des formes de probabilité subjective, impliquant des essais, des erreurs, des contradictions, une progression situationnelle. L'objectif n'est pas la meilleure solution mais celle qui satisfait l'acteur et ses partenaires antagonistes ou alliés. Dans ce cadre, les *représentations sociales* et les *croyances* prédominent, en complément à un sens pratique lié à l'atteinte d'objectifs organisationnels. La rationalité limitée ne se développe donc pas sans parasitage idéologique. On *croit* alors qu'on décide et qu'on contrôle les situations sans apercevoir son niveau personnel d'implication axiologique ou représentationnel ou encore, sans percevoir clairement ses propres engagements financiers ou intérêts. On se voit comme décideur ; la rationalité limitée est donc associée à une idéologie de l'acteur autonome ; on y rationalise l'idée qu'il y a un acteur autonome alors que l'organisation et les groupes sociaux ont une forte emprise sur nos orientations.

¹²⁹ Savage Leonard *The Foundation of Statistics*, New York, Dover Publication, 1972 : cité par Peretti-Watel, *op. cit.*

¹³⁰ Savage, *ibid.*, p. 27: cité in Peretti-Watel, 2007, *ibid.*, p. 105.

¹³¹ Peretti-Watel, *op. cit.*, p. 106-110.

Raymond Boudon propose le concept de « rationalité cognitive¹³² » qui expliquerait les conduites à risques par l'arrimage des individus à des fausses croyances. Boudon inclut la *rationalité axiologique*¹³³ de M. Weber dans son concept de rationalité cognitive. Les idées fausses sont alors fondées sur des idées fortes, perçues comme valides par le sujet et donc rationnelles pour l'acteur¹³⁴. Cette tendance générale des comportements sociaux impliquerait, selon Bruno Renard, que de nombreuses théories infondées (l'existence de sirènes par exemple) aient été discutées rationnellement. De même, il existerait une société savante défendant encore de nos jours l'existence d'une Terre plate (*Flat Earth Society*) et qui a émis l'idée que le débarquement sur la Lune était une supercherie. D'autres assurent que les attentats du 11 septembre 2001 étaient organisés par les services secrets américains dans un but stratégique de manipulation de l'opinion publique mondiale et états-unienne.

2.2.5. Le calcul des risques : approches conjonctives ou disjonctives ?

À l'inverse, on peut aussi supposer que les situations de jeux et expérimentales sont éloignées des réalités socioculturelles et pluridimensionnelles de terrain que l'analyse stratégique prend en compte. Néanmoins, certains sociologues, comme Gerald Bronner¹³⁵, assurent que les rationalités instrumentales, par des calculs d'occurrences et des prises en compte de paradoxes logiques, sont applicables à des situations concrètes. Les situations à risques seraient sous-estimées quand on les considère de façon décomposée (logique disjonctive), donc en étapes analysables séparément. Cette décomposition par étapes successives de situations à risque conduirait les acteurs à « euphémiser » ou réduire le risque. Chaque étape est définie, l'une après l'autre, expérimentalement, comme réalisable. Une fois chaque étape analysée et décomposée, on a l'impression que la situation est moins risquée. Cependant, si l'on prend en considération l'ensemble d'une opération incluant systématiquement toutes les étapes (logique conjonctive), on voit émerger beaucoup plus de risques. Bronner (*ibid.*) a analysé ainsi deux situations réelles : 1/ un accident de travail dans l'industrie chimique : travailleurs à risques en disjonction ou bouc émissaires ; 2/ une opération de l'armée américaine pour libérer les otages à Téhéran, en 1980. À chaque fois, l'action décomposée en cinq étapes, analysées une à une, est perçue comme réalisable. Cependant, l'analyse en termes de probabilité combinée (conjonctive) conduit à 70% d'échec possible (voir article de Bronner). D'autres approches décrivent les rationalités instrumentales ou cognitives comme éloignées des logiques sociales et individuelles dont les caractéristiques sont trop variées et spécifiques. Le risques (sports extrêmes, alpinisme, moto) peuvent parfois être recherchés pour eux-mêmes afin de conférer à sa vie un sens spécifique¹³⁶.

2.3. Principes de responsabilité et précaution

On finit par comprendre, à partir de la fin des années 1980, que le risque peut être domestiqué, géré, mais pas du tout éliminé. L'impossibilité de pouvoir évincer le risque, tant dans les raisonnements assurantiels que probabilistes ou rationnels instrumentaux, amène peu à peu à considérer ce domaine comme devant plus être l'objet d'une nouvelle forme de gestion. Le risque zéro n'existant pas, on finit par disjoindre « raisonnement sur la cause » du risque (impossible à tenir de façon systématique et *a priori*) et description des « facteurs enchevêtrés du risque » (qui appelle plutôt une logique de responsabilité, de prudence et de précaution). Cette approche complexe impliquant de multiples causes probables d'un risque amène à l'intervention du politique dans l'appréhension du danger et à la mise en œuvre de procédures préventives. Si les ingénieurs et technologues pouvaient éliminer le risque, les médiations ne s'imposeraient pas. Le risque n'est pas évitable ; il est juste « minimisable », « à réduire », « à observer » et « à structurer ». On s'interroge ainsi sur les « seuils d'acceptabilité », les priorités de l'action industrielle et technologique. On instaure le débat public sur leurs limites acceptables. Cette façon de faire

¹³² Boudon Raymond, *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Le Seuil, 1986.

Boudon Raymond, *L'Art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Fayard, 1990.

¹³³ Forme de rationalité accaparée par les valeurs d'un individu (ou d'un groupe), comme l'idée de bonheur, le sens de la justice, celui d'égalité qui deviennent la fin ultime de l'action. La rationalité axiologique est opposée à la rationalité instrumentale chez Weber. Cette dernière est plus liée à l'atteinte d'objectifs précis en fonction d'un désir d'efficacité optimal et de suivi d'une méthode pour y parvenir. Une troisième raison d'agir serait connectée à l'émotion et à la tradition (dans le cadre d'actions sociales, de communautés, charismatique). Un quatrième fondement de l'action est celui de la légitimité sociale, proche d'une forme de conformisme, donc collectivement approuvée et diffusée d'une raison d'agir.

¹³⁴ Boudon Raymond, *Essai sur la théorie générale de la rationalité*, Paris, PUF, 2007.

¹³⁵ Bronner Gerald, « Quelques bonnes raisons de mal anticiper le futur », *L'Année sociologique*, vol. 46, n° 2, Études sur le risque et la rationalité, 1996, pp. 339-358.

¹³⁶ David Le Breton, *Conduites à risque : des jeux de mort aux jeux de vivre*, Paris, PUF, 2002.

Soulé Bastien et Corneloup Jean, *Sociologie de l'engagement corporel. Risques sportifs « extrêmes » dans la société contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2007.

conduit donc à deux conséquences : le principe de responsabilité et celui de précaution. Examinons très succinctement leurs caractéristiques.

2.3.1. Principe de responsabilité et responsabilisation

Le principe de responsabilité a d'abord été l'objet d'une analyse par le philosophe Jonas¹³⁷. Son livre sur l'éthique de responsabilité date de 1979. Il est donc contemporain des travaux d'Ivan Illitch (*op. cit.*) et reflète une époque intellectuelle et historique bien particulière de contestation de la société industrielle. Jonas propose de reformuler les objectifs éthiques tant collectifs qu'individuels en fonction des contraintes et des risques technologiques. Le but est, d'après lui, de pouvoir maintenir la perpétuation de l'espèce et de la vie sur la Terre. Jonas distingue alors trois types de pouvoir pour tenter de cadrer la légitimité de ce principe.

- a. Le pouvoir (ou responsabilité) de premier niveau (celui exercé par l'homme sur la nature) par le moyen de la technique ;
- b. Le pouvoir de second niveau : associé au développement incontrôlable et sans fin de la technique, conduisant à l'impuissance et à la fameuse obsolescence de l'homme ;
- c. Le pouvoir de troisième niveau : celui de l'homme sur les technologies (une reprise en main et une autolimitation de l'homme), décrite notamment par Illitch.

En tenant compte de ces trois niveaux de pouvoir de l'homme, Jonas définit un *nouveau principe de responsabilité*. L'ancien est basé sur l'idée individualiste, rationaliste, instrumentale d'*homo oeconomicus* et de juridisme positif : devoir répondre de ses actes effectués et accepter d'en subir les conséquences après coup. Le nouveau principe est conçu par rapport à ce qu'il appelle l'« *éthique du futur* » au nom de quoi est énoncé ce qui doit être fait. Il décrit donc son principe comme en relation avec le « projet » qui fait agir l'humain. Le vrai problème de ce raisonnement est que le projet est censé être partagé par la quasi-unanimité des humains d'une société. Et on sait qu'historiquement parlant, cette utopie ne s'est jamais réalisée.

Cette responsabilité se devrait d'être aussi forte que la puissance que l'Humanité développe de nos jours. En gros, les humains devraient être à la hauteur de cette puissance en mettant en œuvre un savoir double : 1. Une futurologie scientifique, anticipatrice de ce à quoi notre agir d'aujourd'hui peut conduire ; 2. Un savoir sur les finalités de l'être humain : quelle est l'image de l'humain qu'on souhaite préserver ? On serait ainsi affronté au « devoir faire » par rapport au « pouvoir faire ». Le pivot de son raisonnement est le chantage aux générations futures. Jonas indique que, selon lui, nous serions *responsables du monde que nous laisserions aux générations futures*. Mais il y a juste un problème dans cette définition : nous héritons déjà d'un monde d'irresponsables éthiques et d'erreurs du passé. Selon ce philosophe, les hommes et les femmes du XX^e et du XXI^e siècle devraient alors affronter deux responsabilités et non pas une : celle provenant des errances du passé (peuplée d'irresponsables éthiques) et celle du futur autour d'un projet de vie sociale impossible à discerner mais qui devrait mobiliser tous les humains.

Jonas propose alors quatre impératifs catégoriques de cette éthique :

- a. « Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre » ;
- b. « Agis de façon que les effets de ton action ne soient pas destructeurs pour la possibilité future d'une telle vie » ;
- c. « Agis de façon que tes actions permettent une survie indéfinie de l'humanité »
- d. « Tiens compte de l'indétermination de cet avenir pour tenter de limiter les risques que tu fais courir aux générations futures » (introduction possible du principe de précaution des années 1990).

Nous serions donc dans un état relatif d'ignorance sur les conséquences de notre action collective pour les générations futures. Jonas prône alors une prudence, voire et surtout une « *heuristique de la peur* ». Pour cet auteur, le sentiment de peur nous apprend quelque chose sur les valeurs que nous risquons de perdre si les périls qui nous menacent se réalisent. Il est peu

¹³⁷ Jonas Hans, *Le Principe de responsabilité...*, *op. cit.*

Jonas Hans, *Pour une éthique du futur*, Paris, Payot & Rivage, 1998 (1^{re} édition en langue allemande : 1993).

probable que l'on ait fait l'éloge de la santé sans le spectacle de la maladie affirme Jonas¹³⁸. Le mal aurait alors une évidence mobilisatrice et il forcerait à la tonicité dans l'action d'autorégulation. « *C'est seulement la prévision d'une déformation de l'homme qui nous procure le concept de l'homme qu'il s'agit de prémunir et nous avons besoin de la menace contre l'image de l'homme pour nous assurer d'une image vraie de l'homme grâce à la frayeur émanant de cette menace* » (ibid).

C'est pourquoi l'imagination (des menaces), traduite en une double futurologie à la fois scientifique et philosophique-morale, serait, selon lui, une faculté supérieure qu'il faut cultiver dans la perspective d'une éthique de la responsabilité. Cette futurologie doit conduire au principe qui sera étudié ultérieurement dans ce cours : « *certains risques ne doivent par conséquent en aucun cas être pris* ». Pour Jonas, la technique n'est donc pas la solution à la technique et la rationalité instrumentale ne peut pas permettre de tout résoudre (*gérer et mieux considérer les risques*). Elle peut accompagner l'éthique du futur sans en constituer le pivot. Pour qu'une régulation des effets nocifs de la technique se fasse, il s'agit de « *guider de façon morale, une technique* » qui ne contient pas, en elle-même, les principes de son autolimitation et de ses correctifs. Ce mode de pensée, structuré autour d'un prophétisme du malheur remplaçant l'affrontement technicien et gestionnaire de l'incertitude, est l'objet de nombreuses critiques. Un exemple : *qu'est-ce qui est le scénario du pire à éviter : l'effet de serre, à la source prétendue d'un dérèglement climatique, ou le développement de l'énergie nucléaire impliquant des risques de type Tchernobyl, mais atténuant largement l'émission de carbone dans l'atmosphère ?* Il y a alors des probabilités que ce principe de responsabilité, fondé sur le scénario du pire à éviter, soit instrumentalisé politiquement (comme durant l'après-onze-septembre 2001) ou socio-économiquement (les tenants du nucléaire défendant leur énergie comme propre ou les écologistes radicaux préférant toute autre source d'énergie, source de décroissance et de misère, quitte à augmenter les rejets polluants, liés notamment aux centrales thermiques, et les coûts pour les populations).

La logique d'organisation du principe de responsabilité autour d'un projet qui recevrait l'assentiment unanime des populations est une vue de l'esprit et elle implique politiquement une dérive de totalitarisme vert et d'abus sur les définitions des priorités collectives, développées par des activistes minoritaires au nom d'une collectivité qui n'a pas son mot à dire. D'un point de vue pragmatique, ce principe peut conduire à « *responsabiliser les usagers* ». Il peut alors devenir une traduction du libéralisme et de la conception instrumentale de l'homme : l'informer assez sur un risque pour qu'il prenne sa décision : fumer ou non ; développement ou non du marché de la sécurité : milices, sociétés de sécurisation des résidences, alarmes. Une autre version des objectifs de responsabilisation est la notion de « sensibilisation » aux risques. De nouveaux programmes de persuasion publicitaire sont développés face aux accidents de la route, au sida, à l'alcool, depuis la fin des années 1980, ou plus récemment face à des maladies et aux campagnes de vaccination. Bien que ce modèle libéral de la responsabilisation ne doive pas être confondu avec le principe de responsabilité de Jonas, il en est l'une des déformations possibles. Par ailleurs, il faut aussi à rappeler l'existence de ce que Weber appelle l'éthique de la conviction (« *ne se sentir responsable que de la nécessité de veiller sur la flamme de la pure doctrine afin qu'elle ne s'éteigne pas* ») opposée à celle de la responsabilité (« *Nous devons répondre des conséquences possibles de nos actes* »). L'éthique de la conviction est en effet le pivot de l'action des hommes politiques que Weber¹³⁹ oppose au principe de responsabilité et à la neutralité axiologique des savants. Or, le mélange et la confusion, proposé par Jonas, unissant dans une même approche, éthique de la conviction et principe de responsabilité, autour d'un projet hyper flou sur l'avenir, censé pouvoir réveiller la responsabilité des humains, ne peuvent qu'engendrer des problèmes sociaux, économiques et politiques dans des sociétés qui chercheraient à appliquer ses idées. L'intention de protection des générations actuelles et futures de Jonas est certes noble à condition que la futurologie scientifique qu'il prétend posséder s'avère exacte et non manipulée par des intérêts politiques et financiers de toute sorte. Or, on ne sait pas vraiment comment l'avenir se développera en Occident ou ailleurs. Ce qui est certain est que les humains sont particulièrement doués pour l'autodestruction et la guerre.

2.3.2. Principe de précaution, prudence et « précautionnisme »

Ce principe, malgré l'origine floue et les limites évidentes de son fondement (principe de responsabilité jonasien), a été d'abord adopté en Allemagne, à la fin des années 1960, sous l'intitulé « *Vorsorgeprinzip* ». La première reconnaissance internationale du principe de précaution date de novembre 1987 (*Conférence internationale sur la protection de la mer du Nord*), à Londres.

¹³⁸ Jonas Hans, *Pour une éthique de responsabilité...*, op. cit., p. 66.

¹³⁹ Weber Max, *Le Savant et le Politique*, Paris, UGE, 1979 (1^{re} édition en langue allemande : 1919), pp. 172-173.

Voir aussi : Bronner Gérard et Géhin étienne, 2010, *L'Inquiétant principe de précaution*, Paris, PUF, pp. 61-62.

Puis, en juin 1992, une « *precautionary approach* » est proposée (principe 15) dans la Déclaration des États lors du *Sommet de la Terre* à Rio-de-Janeiro. Il est ensuite intégré au droit de l'UE lors du *Traité de Maastricht* (7 février 1992). La France a été l'un des premiers pays (après l'Allemagne) à adopter ce principe, dans la *Loi relative au Renforcement de la protection de l'environnement*, dite « loi Barnier » du 2 février 1995 (article 5). Il est aussi introduit dans la *Charte de l'environnement de 2005*. Que disent ces textes ? L'article 5 sur le *Principe de précaution* a été modifié par l'article 132 de la Loi du 27 février 2002. Il figure désormais dans l'article L 110-1 du *Code de l'environnement* (modifié le 14 juillet 2010) dans les termes suivants :

« I. - *Les espaces, ressources et milieux naturels, les sites et paysages, la qualité de l'air, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres biologiques auxquels ils participent font partie du patrimoine commun de la nation.*

II. - *Leur protection, leur mise en valeur, leur restauration, leur remise en état et leur gestion sont d'intérêt général et concourent à l'objectif de développement durable qui vise à satisfaire les besoins de développement et la santé des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Elles s'inspirent, dans le cadre des lois qui en définissent la portée, des principes suivants :*

1° *Le principe de précaution, selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable ;*

2° *Le principe d'action préventive et de correction, par priorité à la source, des atteintes à l'environnement, en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement acceptable ;*

3° *Le principe pollueur-payeur, selon lequel les frais résultants des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci doivent être supportés par le pollueur ;*

4° *Le principe de participation, selon lequel chacun a accès aux informations relatives à l'environnement, y compris celles relatives aux substances et activités dangereuses, et le public est associé au processus d'élaboration des projets ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire.*

III. - *L'objectif de développement durable, tel qu'indiqué au II, répond, de façon concomitante et cohérente, à cinq finalités :*

1° *La lutte contre le changement climatique ;*

2° *La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;*

3° *La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;*

4° *L'épanouissement de tous les êtres humains ;*

5° *Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.*

IV. - *L'Agenda 21 est un projet territorial de développement durable ».*

« *Compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment* » revient à dire que l'on ne peut pas juger d'une situation s'étant déroulée en 2000 au vu des connaissances scientifiques et techniques de 2010 ou 2020. Ce point est important dans la mesure où il s'agit de domaines où les connaissances scientifiques et techniques changent et progressent (modes de définitions et d'analyse des causes possibles d'un changement climatique décrit par des scientifiques et non par des assemblés de diplomates et de politiques, études des vrais effets des organismes génétiquement modifiés – OGM –, possibilités et modalités de préservation de la biodiversité...). Autre commentaire sur le fait que l'« *absence de certitudes [...] ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées* » : dans cette réglementation, on préconise donc des mesures proportionnelles à l'ampleur éventuelle du risque telle qu'on peut l'envisager à tel moment socio-historique, compte tenu des connaissances existantes. Mais il est évident que les savants autant que les politiques peuvent se tromper largement et être victimes consentantes de corruptions idéologiques et financières pour décrire et informer sur des risques. Autre élément du texte de loi à souligner : « *visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement* », c'est donc seulement en cas de dommages graves et irréversibles – critères cumulatifs – qu'on conseille d'intervenir et de légiférer. Ce serait donc « *à un coût économiquement acceptable* » qu'il faudrait pondérer les décisions en fonction des coûts engendrés même dans le cas de dommages irréversibles et graves. Ce principe de précaution n'est donc pas maximaliste. Il n'est en effet

pas question d'évaluer un problème à partir de savoirs postérieurs à cette situation, ni de ne rien faire, d'attendre, de demeurer passif... Il y a un principe d'action fondé sur le fait de ne pas attendre une absolue certitude de connaissance scientifique qui pourrait être établi plusieurs dizaines d'années après un événement. Les mesures prises devront rester proportionnées à la fois au risque de dommage et au degré de connaissance du moment¹⁴⁰.

Seuls les dommages graves et irréversibles sont visés par ces mesures de précaution. Se saisir, dans ces conditions-là, d'un risque qui, malgré des incertitudes scientifiques, a été considéré comme pouvant être à la fois grave et irréversible n'a rien d'extravagant. C'est un mode assez sain de gestion des nouveaux risques, liés aux innovations industrielles et technologiques, équilibré par des considérations économiques. L'idée du principe de précaution est de rendre compatible le principe de responsabilité avec la démocratie et le débat public. Il n'est pas une solution à l'incertitude scientifique, mais ce principe implique la mise en œuvre d'un processus interactif et dialogique récurrent entre action et connaissance. Plutôt que de se présenter comme une règle figée, il fournit des repères (abstraits ou concrets) périodiquement questionnés. Il autorise la mise en œuvre d'un jugement en fonction des contextes en cause. Il implique l'intervention de plusieurs valeurs : *éthique environnementale, représentation du futur, valeurs d'efficience économique, prise en considération de l'innovation et étude scrupuleuse indépendante sur les effets nocifs d'une innovation.* Il autorise les décideurs publics à prendre des mesures pour faire face à des risques tout en ne s'érigeant pas en censeurs systématiques. Il a été notamment appliqué aux secteurs de la santé et de la sécurité alimentaire, après le scandale du sang contaminé, au moment de la crise dite de « la vache folle », lors de l'introduction d'OGM : le 16 mars 2012, la France interdit le MON810, maïs transgénique.

Le principe de précaution doit cependant être distingué de la prévention et de la prudence. Qu'est-ce que la prévention ? Elle s'applique à des risques avérés, dont les effets nuisibles sont reconnus scientifiquement et dont la probabilité d'occurrence est calculée. Elle implique une optimisation dans le cadre d'un futur incertain. L'application du principe de précaution a à faire à des risques, bien plus controversés et elle se fait lors d'une procédure de décision sur des éléments discutés et non prouvés. Elle implique de comprendre comment on tient compte de l'ignorance ou l'incomplétude du savoir. La précaution tend à se substituer tendanciellement au droit de la libre entreprise où tout ce qui n'est pas interdit est autorisé. Désormais, il faut inverser le processus : tout ce qui n'est pas permis est défendu. Il faudrait alors une autorisation préalable avant de *mettre un produit sur le marché*¹⁴¹. Le processus de vérification préalable est de prouver que les avantages l'emportent sur les conséquences négatives. Le terme utilisé et popularisé est la notion de « raisonnement bénéfice risque ». Ce processus suppose que ceux qui ont des doutes sur la mise sur le marché d'un produit ont le droit de faire réaliser une contre-expertise indépendante. L'idée de base est alors de prendre le temps (de débattre, de donner la parole à des citoyens, à des scientifiques indépendants des groupes industriels et financiers, d'expertiser, de retarder une innovation).

Divers chercheurs¹⁴² ont émis de nombreuses critiques contre le principe de précaution. Gérald Bronner et Etienne Géhin, dans leur livre *L'inquiétant principe de précaution (op. cit.)*, lui reprochent de cristalliser les philosophies catastrophistes, de favoriser la stagnation économique (entreprise), l'absence d'initiative (action de santé), l'immobilisme scientifique (recherche et innovation) et finalement d'aller à l'encontre de l'écologie politique. Pour eux, cette posture renverrait à une « fausse écologie » ou à un « irrationalisme ». Bronner et Géhin s'appuient plutôt sur la notion de prudence. Ils en rappellent le sens étymologique. Les Grecs appelaient cette qualité « *phronèsis* » (pensée ou sagesse) et Cicéron la qualifiait de « *prudencia* » (prévoyance, sagesse, savoir-faire). Il s'agit selon le *Nouveau Petit Robert* de l'« *Attitude d'esprit de celui qui, réfléchissant à la portée et aux conséquences de ses actes, prend des dispositions pour éviter des erreurs, des fautes, des malheurs possibles, s'abstient de tout ce qu'il croit pouvoir être à la source de dommage* ». Donc, dans la prudence, l'individu est auteur de ses actes « *en se servant de sa propre raison pour anticiper, autant qu'il est en lui, toutes les conséquences des actions qu'il décide, afin que celles-ci n'apparaissent pas plus tard comme les causes d'imprévus regrettables* » (p. 17). Pour Aristote,

¹⁴⁰ On fera remarquer en passant que les campagnes d'injection de produits ARN messenger, issus de groupes industriels pharmaceutiques comme Pfizer ou Moderna, encore en phase 3 de validation scientifique, en 2021-2022, n'ont pas respecté du tout le principe de précaution qui est pourtant inscrit dans le marbre de la loi française.

¹⁴¹ Le vrai problème est toujours de savoir qui (quelle institution ou ensemble représentationnel d'une communauté populaire) a le droit de donner cette autorisation notamment de mise sur le marché.

¹⁴² Lecourt Dominique, (dir.), *La santé face au principe de précaution*, Paris, PUF, Paris, rééd. 2010.

Kervasdoué Jean (de), *Les Prêcheurs de l'apocalypse. Pour en finir avec les délires écologiques et sanitaires*, Paris, Plon, 2007.

Allègre Claude, *L'imposture climatique. Ou La fausse écologie*, Paris, Plon, 2010.

il s'agit d'une vertu qui permet de soupeser les avantages et inconvénient d'une décision à prendre en ayant la capacité de savoir ce qui est bon pour les dirigeants et pour ceux qu'ils gouvernent. Elle serait alors une vertu dianoétique ou « *vertu de l'intelligence* » (« *dianoa* »). Elle serait alors « *l'œil de l'âme* » permettant de s'orienter sans avoir un fonds de connaissance bien établi (p. 19) et une aptitude du politique ou du juge à « *délibérer* » bien qu'il ne dispose que « *des ressources de son propre jugement pour décider de ses actions* ». Pour ces deux auteurs, le principe de précaution s'oppose à l'activité même de la médecine qui présuppose d'agir dans un univers rarement certain afin de soigner ou de guérir. Il s'oppose aussi à la possibilité d'innover dans la recherche médicale. Cependant, on peut rester sceptique sur la soi-disant « vertu de l'intelligence » des politiques qui sont souvent trop sûrs de leurs décisions. Il semble alors que l'œil de l'âme n'ait rien à voir avec le brouillard de connaissances qui englobe les délibérations qui les occupent.

Donnons quelques exemples proposés par Bronner et Géhin. Les experts devant examiner les demandes de mises sur le marché ne pourraient autoriser aucune d'entre elles « *car les essais cliniques d'une nouvelle molécule ne permettent pas d'assurer que tous les effets indésirables dont elle peut ou pourrait être la cause ont été repérés* » (p. 38-39), sans compter sur les médicaments qui révèlent avoir d'autres vertus thérapeutiques que celles prévues une fois commercialisés (p. 39), selon eux. Il en est de même de l'aspartame dont une étude italienne (ensuite invalidée par l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments) avait, en 2006, indiqué qu'il pouvait provoquer le cancer chez le rat. Malgré l'invalidation cette étude, beaucoup de gens évitent désormais cette substance bien utile pour lutter contre l'excès de sucre¹⁴³. Les questions d'effets secondaires ne sont pas cependant à sous-estimer et il y a à réfléchir sur le bon usage de la prudence et aussi du dit principe de précaution.

2.4. Les risques sanitaires : MST/sida et maladie dite « de la vache folle »

2.4.1. MST et sida

Peretti-Watel cite un article de Mary Douglas et Marcel Calvez. The self as risk taker: a cultural theory of contagion in relation to AIDS. *The Sociological Review*, vol. 38, n° 3 (août), 1990, pp. 445-464.

Dans cet article, Douglas et Calvez ont développé une conception culturelle de la contagion du sida. Pour ces deux chercheurs, « *l'individu prend des risques ou les refuse selon un modèle prévisible de relations entre lui et les autres membres de la communauté. Au cours de leurs interactions, la communauté et l'individu apparaissent tous deux comme prêts à prendre certains risques ou à les refuser. La personne qui, dans le cours de son histoire personnelle et sous la menace d'une censure de la communauté, ne s'est jamais considérée comme preneuse de risques s'engage dans des conduites à risque élevé*¹⁴⁴ ». Divers facteurs de biais culturels sont alors détectés : la place de la connaissance, d'une part, et la conception du corps et de sa vulnérabilité, de l'autre. Ces deux éléments sont ensuite examinés à la lumière de la grille culturelle développée par Mary Douglas et Aaron Wildavsky¹⁴⁵, en 1983, sur les risques et leurs liens avec les cultures des sociétés.

« *La théorie culturelle montre comment, face à une crise grave, en l'occurrence l'épidémie du sida, les citoyens sont conduits à renforcer leurs idées sur le corps et sur l'infection. Cette grave menace pour la communauté engendre un débat sur la vulnérabilité du corps, sur les causes de l'infection et sur le statut du discours médical. Le débat met en évidence trois ou quatre types de corps et autant de réactions aux recommandations médicales. Il apparaîtra clairement que le projet culturel pour construire la cité n'est pas un jeu paisible et purement théorique, mais bien un véritable combat, une lutte pour la vie ou la mort.*¹⁴⁶ ». Examinons la grille culturelle de Douglas, ci-après :

¹⁴³ Bronner et Géhin, *op. cit.*, p. 48-49.

¹⁴⁴ Traduction de l'article en anglais : Mary Douglas et Marcel Calvez, « L'individu comme preneur de risques. Une théorie culturelle de la contagion en lien avec le sida », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 21 | 2011, mis en ligne le 01 décembre 2013 : URL : <http://journals.openedition.org/bases-doc.univ-lorraine.fr/traces/5224> ; DOI : <https://doi-org.bases-doc.univ-lorraine.fr/10.4000/traces.5224>

¹⁴⁵ Douglas Mary et Wildavsky Aaron, *Risk and culture. An Essay of Technological and Environmental Dangers*, Berkeley, University of California Press, 1983.

¹⁴⁶ Douglas et Calvez, *op. cit.* trad. fr..., p. 197.

Tableau 1 : Grille d'analyse culturelle (Douglas)

<p>Régulation imposée extérieurement au groupe d'appartenance</p>	<p>B – L'isolé ou exclus (fatalisme : subordination, isolement social) *Assignation des rôles, apathie, évitement *Absence d'autonomie, anom *Sujétion sociale, prise de risques forte Espace culturel des exclus</p>	<p>C – Communauté centrale (hiérarchique collectiviste) *Frontières externes *Rôles et statuts différenciés et interdépendants *Prédominance du groupe *Obéissance Bureaucratie et hiérarchie</p>
<p>Régulation non imposée (autonomie)</p>	<p>A – Les individualistes *Compétition, pas de limites externes, pas d'autorité centrale *Choix maximaux envisagés, en termes de risques *Mobilité sociale, faible hiérarchie Monde de l'entrepreneuriat, du pionnier et de l'urbanité</p>	<p>D – Les enclavés (norme égalitaire) *Frontières externes *Rôles ambigus, sujets à la négociation, *Prédominance de leaders charismatiques, de défis Monde des enclavés (petites communautés, sectes)</p>
	<p>Liberté individuelle (faible intégration groupale)</p>	<p>Fortes identités collectives</p>

Quatre pôles de construction culturelle des comportements face aux risques sont détectés en croisant les deux dimensions de la structure interne d'un groupe : a. régulation imposée ou non, d'une part ; b. relation aux autres groupes : fermée ou ouverte, d'autre part). Ce croisement donne quatre pôles : 1. Hiérarchiste-collectiviste où la bureaucratie et le collectif sont essentiels (centre du pouvoir : **C sur le tableau**) ; 2. l'entrepreneuriat, fondé sur l'action individualiste (pas de limite externe, faible hiérarchie) et la compétition dans la liberté (**A**) ; 3. Le monde des enclavés (petites organisations, petites communautés à la périphérie de la société ; sectes, groupes écologistes communautaristes) fondés sur une solidarité communautaire (**D**) ; 4. L'espace culturel des exclus fortement dépendants et anomiques : **B**.

Dans le type C (hiérarchiste, centré sur les communautés centrales, dominantes, majoritaires), on observe une régulation sociale forte et une grande solidarité conformiste. « *Il s'agit d'une structure hiérarchique dont les membres consacrent une grande partie de leur énergie à concevoir rationnellement leur engagement dans la structure et à politiser les forces de la nature, de telle sorte qu'elles paraissent soutenir le bon mode de vie et pénaliser le mauvais. Lorsqu'une épidémie survient, on peut s'attendre à ce qu'une partie de la cité renforce ses défenses, qu'elle intensifie les mesures punitives et les contrôles. Puisque l'on croit que l'épidémie est provoquée par des pratiques sexuelles déviantes, il est certain que la tension entre le centre et les dissidents se concentrera sur l'idée du couple conjugal comme norme¹⁴⁷* ». Dans un tel contexte, le sida est défini autour de savoirs légitimés et structurés, résultat d'un long processus constructif.

Les **enclavés (type D)**, eux, ne reconnaissent pas les connaissances scientifiques et voient les savoirs du corps et de la médecine comme simples. « *Les attitudes culturelles de ces minorités portent la marque de leur protestation continue contre la communauté centrale qui les a poussées dans une enclave en rejetant leurs principes. Parce que le centre apparaît comme structuré, hiérarchisé et oppressif par rapport aux enclaves dissidentes, ces dernières adoptent l'égalité, l'absence de structure et une communication franche et immédiate. Elles ont besoin de parvenir à un consensus, mais ne sont pas en mesure d'en imposer la structure. En conséquence, puisque le consensus ne peut pas être traduit dans des routines institutionnelles, il doit sans cesse être renouvelé. Dans ces enclaves où les institutions formelles de direction et de décision sont faibles, le charisme tend à prévaloir* » (*ibid.*). Dans ce type d'ensemble social, les normes sexuelles sont considérées comme à haut risque par l'institution médicale. Ces enclavés ont tendance à rejeter les normes de la médecine officielle prônées par la communauté centrale, dominante. Ils sont en dissidence. Ils auront plus tendance à voir dans le sida un complot ou une persécution.

¹⁴⁷ Douglas et Calvez, trad. fr., *op. cit.* trad. fr..., p. 197.

« *L'enclave peut être peu organisée ; elle n'est pas impressionnée par le prestige de la médecine et peut s'ouvrir à des conseils de santé alternatifs. Mais puisque l'enclave tend à être un groupe fort et charismatique, ses membres subissent la pression du groupe. Elle développe ainsi une tendance à favoriser ses propres théories. Par exemple, il y a eu une mode dans les communautés homosexuelles de Californie qui consistait à croire que la nourriture saine et macrobiotique pouvait prévenir l'infection au VIH. Ces idées ne correspondent pas aux critères de complexité requis par les attentes théoriques de la communauté centrale. La pratique peut être apprise rapidement, et la reconnaissance dépend de l'allégeance à des formateurs charismatiques. Affirmer que l'on possède un talent personnel inné a plus de poids qu'une vérification précise d'un savoir technique. En médecine comme en politique, l'autorité est, dans une large mesure, personnelle [...]. La « médecine de l'enclave » moderne constitue une protestation contre les professions avides de pouvoir, qui se constituent comme une élite sur le plan mondial, en particulier les chirurgiens et l'industrie pharmaceutique, mais aussi contre un gouvernement qui ne prend pas soin de ses administrés.*¹⁴⁸ ».

Le statut du savoir joue alors un rôle fondamental en soutenant des attitudes dissidentes ou conformistes. Les *hiérarchistes* et les *enclavés* subissent donc la pression de leur groupe pour se conformer à une structure de connaissance biaisée et ordonnée par des idéologies spécifiques à chacun de leur groupe d'appartenance (sciences-techno-médecine ou croyance/mythe/médecine alternative).

L'**individualiste** (type A) et l'**exclu (type B)** sont plus déliés vis-à-vis des groupes. L'**individualiste** est un type social qu'on retrouve chez les entrepreneurs dans des univers financiers, industriels ou boursiers ainsi que dans les professions libérales et les professions d'affaires. L'individualiste a tendance à appartenir aux groupes des cadres. Il n'est que rarement intégré dans les communautés centrales hiérarchisées dont il est méprisé. Il a plutôt foi dans des institutions de santé officielles sur le plan des fréquences de consultation et du marché de la médecine et il va choisir des médecins reconnus et innovants pour se soigner. Les membres de cette frange sociale sont très innovants. « *Ils prennent souvent des risques. Leur façon de vivre et leur ardeur à rivaliser dans la fête se traduisent par des risques cardiaques et des risques de pression artérielle élevée. Quand ils tombent malades, ils considèrent que leur bonne étoile a disparu. En ce qui concerne les soins, toujours optimistes, ils choisissent un thérapeute qui, comme eux, a une logique entrepreneuriale, le plus au point dans les techniques chirurgicales, le dernier jeune prodige de la chirurgie, mais ils attendent aussi que leur médecin bénéficie d'une accréditation, comme la communauté centrale. Leur maladie leur donne un espace supplémentaire pour faire valoir leur individualité*¹⁴⁹ »

L'**exclu** (ou **isolé, fataliste**) aura une attitude excentrée et variable, le plus souvent résignée. Il n'est pas intégré socialement comme contribuant activement au bien commun. Ils sont profondément dépendants des structures d'aide ou d'assistance qui leur imposent des parcours et des comportements. L'autonomie des exclus est faible car les autres types sociaux (individualistes, enclavés, communautaires hiérarchisés) ont largement accaparé les richesses et l'accès aux statuts sociaux et économiques. Ils sont souvent victimes, désorganisés face à des situations de grande vulnérabilité tout en étant capable d'être tendanciellement créatifs dans un but de recherche de ressources. « *Être isolé signifie qu'il n'y a personne avec qui débattre, personne qui leur demande d'avoir des idées suivies et cohérentes. Ce qu'ils pensent n'importe à personne, de telle sorte qu'ils peuvent avoir une autonomie dans la sphère de la pensée. Là où la liberté de tout un chacun est restreinte par les exigences du débat culturel, l'isolement dans lequel ils sont les affranchit de cette exigence. Comme ils ne sont enrôlés dans aucun camp, ce sont des « francs-tireurs » qui donnent du sens au monde au nom d'eux-mêmes* » (ibid.).

Il s'agit de quatre types de culture renvoyant aux quatre cases du tableau ci-dessus. Notons qu'il existe une relation positive entre le type C et le type A car les entrepreneurs et pionniers peuvent servir les objectifs des communautés centrales. Les types B et D renvoient à des groupes marginalisés par la communautés centrales mais qui ne se parlent pas beaucoup.

Des conceptions du corps et de sa vulnérabilité sont ensuite décrites : quatre attitudes sont repérées par Douglas et Calvez : le **corps poreux**, le **corps hyper-résistant**, le **corps doublement protégé**, le **corps comme machine**.

Le **corps poreux** renvoie à l'extrême vulnérabilité, sensible à diverses contagions dangereuses pouvant affaiblir par un virus ou une bactérie. Ici, les personnes exprimant cette attitude ont une conscience très forte de leur possible mort. Le corps ne

¹⁴⁸ Douglas et Calvez, trad. fr., *op. cit.*, p. 201-202.

¹⁴⁹ *Ibid.*

peut être le protéger. Ceux qui adhèrent à cette conception sont résignés. Ils ont un horizon temporel réduit (**prédominance ici des exclus**).

Le *corps hyper résistant* est un corps avec un système immunitaire à la *Terminator* ou *Rambo*, ou à la *Mad max*, un mur infranchissable (il n'est pas nécessaire de se protéger ou de changer de comportement pour se prémunir contre une maladie) (**modèle présent surtout chez enclavés et les petites communautés**). Ici, le corps peut produire ses ressources pour se réparer soi-même. Ceux qui produisent cette représentation prennent souvent des risques en se croyant à l'abri.

Le *corps doublement protégé* : première couche de protection : la peau : elle protège sauf à certains points d'entrée du virus dans le corps, qu'on se doit donc de verrouiller ; une deuxième protection est structurée : *celle du corps social et du groupe*. Le rapport des membres du groupe vers l'extérieur doit alors être contrôlé afin de maintenir une frontière et valide les comportements sexuels acceptés (**modèle plus prégnant chez les communautés fortement hiérarchisées**). « *Le meilleur système immunitaire est la communauté, car le corps n'a pas assez de ressources propres. La peau externe, que constitue la communauté, doit être conservée dans sa totalité ; or elle peut être détruite par des conduites inappropriées. La plupart des efforts de prévention doivent être consacrés à la protection de cette dernière couche protectrice*¹⁵⁰ ».

Le *corps comme machine* renvoie lui à une vieille conception mécaniste qui reproduit et redouble la conception scientifique (matérialisme strict) ; ici l'infection survient par négligence et imprudence (absence d'hygiène et de soins) (**modèle individualiste et rationaliste**). Dans un tel cadre, on doit comprendre le corps-machine comme une entité gérée lors de transactions rationnelles entre l'individu (animé par un principe d'autonomie et de gestion de sa santé) et des institutions médicales et de soin visant à appliquer des protocoles.

Selon les quatre types de vulnérabilité repérés, les campagnes d'information préventives n'auront alors pas le même impact. Le corps poreux incite à ne pas se protéger car il serait impossible de faire face à un risque. On part perdant d'avance. Dans le cas de l'invulnérabilité (corps hyper résistant), le résultat est aussi un manque de prudence et de protection. Dans le cas de la protection par le groupe et la hiérarchie, on reporte les questions de protection personnelle vers l'intra-groupe et en dehors de soi, en faisant confiance à un réseau personnel.

La théorie des miasmes¹⁵¹ intervient aussi dans l'activation de ces conceptions du corps. Elle présuppose qu'on peut attraper une maladie par simple contact épidermique ou effleurement. Elle conduit à des mesures d'isolement¹⁵² et de répression des malades par la mise à l'écart de populations stigmatisées. Les membres de la communauté centrale (ou hiérarchistes) préconisent l'idée du *cordon sanitaire* (protection physique et protection du corps social) accompagné de l'idée d'éloignement des contaminés (théorie des miasmes) : exclure les étrangers, les déviants, les « groupes à risques ». Les *enclavés* recommandent aussi, pour certains d'entre eux, la très grande fermeture et la solidarité intragroupale (en adoptant la théorie de la double enveloppe : rejet des non-membres de la communauté enclavée). D'autres enclavés peuvent aussi faire preuve de fatalisme et glorifier le risque par défi vis-à-vis des discours dominants. Les individualistes revendiquent leur indépendance, rejetant la théorie des miasmes, en privilégiant le discours officiel (état d'avancement des recherches sur l'effective contagiosité) au nom de l'exigence instrumentale de contrôle d'éléments décisifs et causaux précis de contamination et aussi dans un contexte de recherche d'une efficacité professionnelle et économique. Les isolés (toxicomanes, prostitués) auraient des conceptions hétérogènes et non régulées du corps.

Dans une enquête ACSJ (Analyse des comportements sexuels des jeunes), citée par Peretti-Watel (*op. cit.*), on a aussi pu obtenir certaines réponses sur la représentation des risques liées au sida. Il s'agissait d'une enquête visant les 15-18 ans (lycéens, jeunes hors du système scolaire, filières d'apprentissage, sur dix-huit départements ; l'échantillon étant aléatoire avec deux degrés de stratification : « filière de formation », d'une part, et « âge », d'autre part. Le questionnaire comportait 373 questions et il avait été administré face à face par des enquêteurs de l'institut BVA entre janvier et mars 1994, à 6000 individus) : <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/954045500.pdf>.

¹⁵⁰ Douglas et Calvez, trad. fr., *op. cit.*, p. 204.

¹⁵¹ Corbin Alain, *Le Miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social : XVIIIe-XIXe siècle*, Paris, Flammarion, 1986.

¹⁵² Est-ce que cette croyance a été exacerbée par les autorités politiques de différents pays de l'OCDE, ayant ordonné les confinements de 2020-2021 ? À chacun de s'en faire une idée !

Dans cette enquête¹⁵³, on s'aperçoit que le sida arrive en tête comme crainte des jeunes en termes « gravité/fréquence ». Le sida était, dans l'absolu, considéré comme la chose la plus grave et faisant le plus de victimes sur une liste de dix événements (*cancer, accidents de la route, catastrophes nucléaires, maladies dues à l'alcool, sida, suicides, pollution, agressions dans la rue, dépressions nerveuses, chômage*), dans la tête des 6000 jeunes interrogés (avant la dépression : 58,7% ; les cancers : 36,7% ; la pollution : 29,8% et le chômage : 17,6%).

Le tableau suivant (p. 130-131) permet de voir qu'il y a en fait deux ensembles d'événements opposés : fréquents et craints par les jeunes. Ceux subis (périls) : *cancers, accidents de la route, dépression nerveuse, sida, pollution*), renvoyant à des périls ; et ceux relativement choisis (*maladies dues à l'alcool, suicides, chômage*) ou peu envisageables pour soi (*chômage, suicide ou excès d'alcool*). En général, les sujets interrogés tendent toujours à sous-estimer les craintes de certains risques (causant globalement des décès) pour soi (voir p. 131).

	Importance dans l'ensemble des décès (risques diffus)	Crainte personnelle (risque vu comme contrôlable par l'individu)
Sida	77,9%	24,0%
Accidents de la route	95,9%	74,1%
Cancers	96,7%	70,7%
Maladies liées à l'alcool	88,0%	9,6%
Suicides	75,0%	7,2%

Le sida était donc perçu comme une maladie grave mais dont le risque personnel est moindre par rapport aux accidents de la route et aux cancers. Cependant, une minorité de jeunes continuaient à croire en des causalités imaginaires (imaginaire des miasmes : *piqures de moustiques, en donnant son sang, en allant dans des toilettes publiques, salive*). Dans l'enquête ACSJ, un sur dix adhérerait, de façon cohérente, à ce genre de description du risque (forte contagiosité) et 25 % environ ne savaient pas se prononcer sur ces problèmes. *Donc environ un tiers des jeunes ne souscrivait pas au discours de prévention normé.*

Le plus étonnant est que ce genre de fausses croyances est fondé sur la notion d'incertitude scientifique (très faible probabilité) qui se transmue socialement en certitude (il y a une incertitude sur la transmission salivaire pour certains scientifiques qui tentent de demeurer prudents même si ce risque est quasi nul). Les enquêteurs remarquaient, par exemple, que le sentiment de vulnérabilité face au sida était associé à l'expérience récurrente de la soumission et de fragilité sociale (élèves en apprentissage, issus d'un milieu populaire, voyant le sida comme menace diffuse non contrôlable, qui se prononçaient pour une gestion très stricte impliquant le dépistage obligatoire et l'isolement des malades). Cette enquête dégageait cinq types de représentations de la transmission :

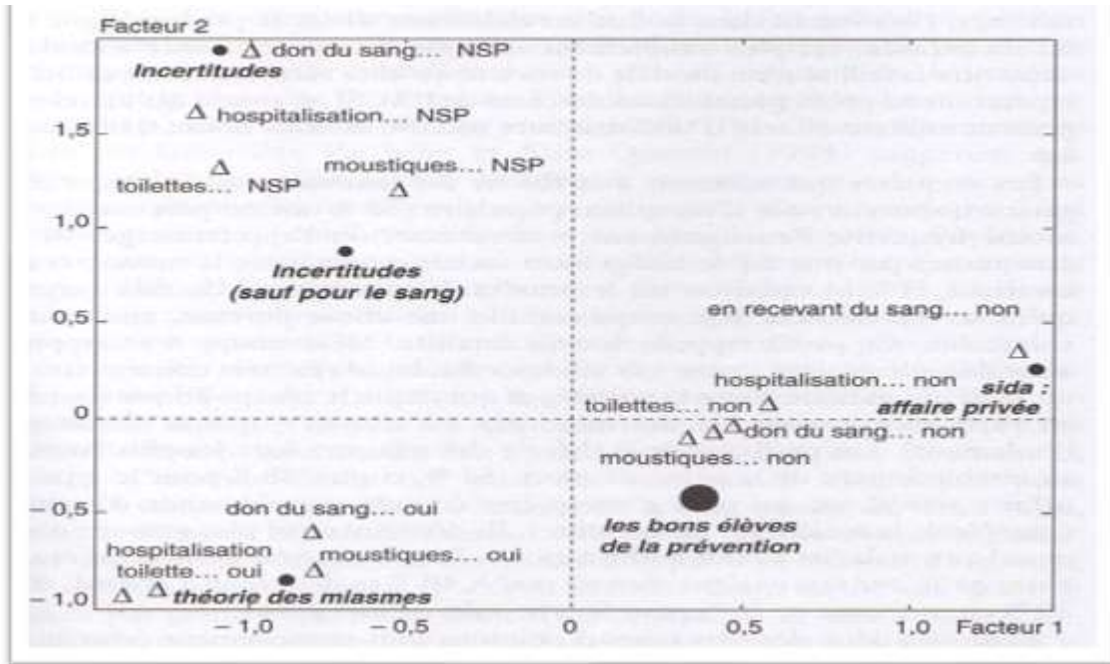
- a. Dix pour cent pensaient en termes de « théorie des miasmes ». Le sida serait alors « très contagieux » (piqure de moustique, transfusion sanguine, don de sang, toilettes publiques, hospitalisation dans le même service qu'un malade). Le virus du sida est ici perçu comme « très résistant », transmissible par les fluides du corps ou du moustique. Ils voulaient une gestion dure de l'épidémie, étaient hostiles à tout contact avec les malades. Ils proposaient d'isoler les sidéens et d'interdire à un enfant séropositif d'aller à l'école + dépistage obligatoire après un retour d'Afrique ou en entrant à l'hôpital.
- b. 57% des enquêtés se rangeaient dans le cadre du discours préventif conventionnel : ils affirmaient que la transmission est possible durant une transfusion sanguine, entre personnes de même sexe durant un rapport érotique. Ils étaient globalement tolérants et aidant face aux personnes infectées.
- c. Une minorité d'enquêtés (7%) considéraient que le sida est une affaire privée. Dans ce cas, ils pensaient que le séropositif n'a pas à informer son entourage de sa maladie et qu'il ne faut pas faire de dépistage obligatoire ou

¹⁵³ Lagrange Hugues et Brigitte Lhomond (éd), *L'Entrée dans la sexualité. Le comportement des jeunes dans le contexte du sida*, Paris, La Découverte, 1997.

systematique, y compris pour les prostitués, l'entrée à l'hôpital ou pour les toxicomanes. Ils avaient peu confiance dans les séropositifs et ne déliraient pas sur les modes de communication aberrants.

- d. Une quatrième catégorie (20%) n'affirmait rien de précis. Elle comprenait des gens incertains sur les modes de communications sauf pour le sang.
- e. Idem pour une cinquième catégorie presque désintéressée par le problème (6%).

(Voir ci-dessous le graphique d'analyse factorielle, in Peretti-Watel, p. 237).



2.4.2. Les crises de la maladie de la vache folle

Le risque alimentaire est symbolisé par la diffusion à grande échelle de produits devenu dangereux par suite de malfaçons ou de négligences dans des chaînes de fabrication industrielle et de distribution. La maladie de Creutzfeldt-Jacob (CJ) ou encéphalite spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la Vache folle est une maladie insaisissable et à effets lents et dispersés dont les conséquences ne sont pas encore comptabilisées de nos jours sur les humains. Bien que diffuse, elle pourrait donner lieu à des centaines de milliers de cas mortels dans les années faisant suite à cette crise sanitaire appartenant désormais au passé. Cependant, officiellement, on n'avait répertorié que 28 cas mortels, en 2012 (source UE). On sait que les origines de ce problème de maladie sont controversées. Mais l'ESB n'aurait pas eu lieu sans l'utilisation de farines animales, contenant des protéines provenant d'animaux malades. On avait décidé, dans les années 1990, pour des raisons strictement économiques de *baissier la température de fabrication de cuisson* des carcasses animales.

En effet, cette crise débute le 20 mars 1996 lorsque le gouvernement de Grande Bretagne relate la possibilité de la transmission de l'ESB à l'homme afin d'expliquer l'apparition de la maladie de CJ (une dizaine de décès entre 1991 et 1995). La France suspend donc avec plusieurs pays européens toute importation de viande bovine de Grande Bretagne. L'embargo sur cette provenance anglaise de la viande bovine est décrété par Bruxelles (Commission européenne) le 27 mars 1996. Une crise politique européenne émerge. John Major (premier ministre britannique) saisit la Cour européenne de Justice et menace de bloquer les institutions européennes dans leur fonctionnement. En juin, on apprend que la Grande Bretagne avait massivement exporté des farines animales contaminées principalement vers la France alors qu'elle les avait interdites sur son propre territoire. Les recherches scientifiques se multiplient et l'on apprend que le *prion peut franchir la barrière des espèces* (transmission au chat mise en évidence, fin mars 1996, mites comme vecteur des prions en avril, cerfs américains en mai, macaque français, en juin, hamsters, en août, et preuve de la transmission possible à l'homme, en octobre 1996, dans des tissus prélevés sur des victimes humaines de la MCJ). Les sondages se sont alors multipliés en mars 1996. Toute la filière de production de la viande bovine est vite atteinte. Fin mars 1996, des chutes de ventes de 30 à 50 % sont enregistrées. 25 %

des Français comptaient diminuer leur consommation. Dès mi-avril, 9% des Français auraient complètement cessé de manger de la viande bovine. La baisse de la consommation a donc été très forte durant tout 1996 (-18% en glissement annuel). Puis une série de mesure, en 1997, vont permettre de juguler cette méfiance (étiquetage des produits, abattages massifs, nouvelles législations sur les farines animales, traçabilité de la viande, labels de qualité).

Le prion est une protéine. Il est indiscernable à l'œil nu. Des analyses de laboratoire très longues et chères sont nécessaires pour l'identifier. Les victimes sont très rares. Seules dix victimes britanniques, répertoriées officiellement, en début de crise sanitaire, entre 1991 et 1995. On ne parle que de victimes potentielles (de 5000 à 500 000 ou plusieurs centaines à quelques milliers avec un temps d'incubation allant jusqu'à plusieurs dizaines d'années). À ces éléments s'ajoutent une longue liste de produits issus de la production de bœufs qui pourraient être contaminés : *chips, saucisse de Francfort, margarine, produits laitiers, sauces, court-bouillon, desserts au chocolat, nougat, pudding, shampoing, rouge à lèvres, sac, chaussures, cosmétiques, médicament à base de gélatine*. Le prion étant résistant à de très hautes températures, certains groupes végétariens imaginent le pire : diffusion de cendres dans l'atmosphère, l'eau, la terre. Les articles de presse sont très anxiogènes :

« L'ampleur de la crise est également révélée par les métaphores guerrières utilisées par les médias pour décrire à la fois les effets du prion sur le cerveau et les mesures prises par les autorités : entre le prion et l'homme, la guerre est déclarée. Un article, paru dans L'Express, le 20 juin 1996, intitulé "Tout sur le prion", illustre cette métaphore : le prion est un "ennemi énigmatique", un "ovni de la biologie", qui change parfois de forme : "fatale métamorphose. Car ces molécules rebelles se ruent sur les particules normales, qui se déforment à leur tour. De plus en plus nombreux, ces prions mutants [...] finissent par exploser comme de minuscules grenades, provoquant des trous dans le cerveau, qui prend l'aspect d'une éponge". L'infection est "difficile à enrayer" car les prions sont "indestructibles", "résistant à l'arsenal habituellement employé contre les infections microbiennes et virales [...] et même aux radiations atomiques". Et pour clore l'article : "face à cet adversaire irréductibles, c'est une véritable guerre qui est déclenchée [...]. Ce sont au total 179 unités de recherche qui se sont mobilisées à l'appel du gouvernement français"¹⁵⁴ ».

Cet alarmisme et ce catastrophisme proviennent de l'embarras des experts qui semblent incapables de trancher sur la transmissibilité à l'homme de l'ESB et sur sa traçabilité et sa latence. De la même façon, personne ne peut prouver que le prion n'est pas transmissible à l'homme sans pour autant avoir beaucoup de preuve de cette contagiosité. Le risque faible est envisagé, voire très faible. Les scientifiques sont donc impuissants. Ils deviennent aussi coupables en étant accusés d'avoir joué les apprentis sorciers (arrogance, transgression de la nature). Certains commentateurs évoquent un « Tchernobyl bovins ». On décrit alors une agriculture « frankensteinienne » aux antipodes de la vision traditionnelle. Les bovins sont finalement vus comme « cannibales » car les carcasses transformées sont souvent de la même espèce. La perversion engendrée est considérée comme la conséquence de la recherche de rentabilité et de profit. On suspecte donc une complicité entre science et abus financier. On accuse les *processus de libéralisation anglaise du marché de la viande* et d'autres produits. Les équarisseurs ont en effet pu faire des économies d'énergie en réduisant la température des fours cuisant les déchets animaux et auraient ainsi favorisé la diffusion des prions. Les services vétérinaires étaient privatisés donc susceptibles d'être corrompus, multipliant les attestations de complaisance. On compara cette épidémie à l'affaire du sang contaminé en France. Globalement, beaucoup de consommateurs (entre 18 et 22% en 1997) réduisent leur consommation dans les différentes circonstances (restaurant, chez soi, partout).

Une seconde crise de la vache folle a lieu en octobre-novembre 2000 à la suite de problèmes de fraude et d'apparitions de cas toujours plus nombreux (jusqu'à 87 dont 82 décès humains, en Grande Bretagne). La France finit par interdire la consommation de farines animales pour tous les animaux (entre le 7 et le 14 novembre 2000), donc pour la volaille, les porcs, les poissons et les animaux domestiques.

« Soudain, des problèmes relevant de la psychologie collective prennent le devant de la scène : les vaches sont folles mais ce qui semble inquiéter le plus, c'est la panique qui semble s'être emparée brutalement des consommateurs et cela, officiellement, sans raison valable. En effet, contrairement à ce qui s'était produit en 1996, la seconde "crise" n'était liée à l'annonce d'aucune révélation, d'aucune découverte scientifique notable. L'incident déclencheur était qu'un animal malade avait été détecté juste avant son entrée à l'abattoir. Le dispositif de dépistage avait donc fonctionné. Mais d'autres animaux

¹⁵⁴ Peretti-Wattel, 2007, p. 82.

du même troupeau qui, selon la réglementation en vigueur à l'époque, auraient dû être abattus et détruits, étaient déjà entrés dans la chaîne alimentaire ou s'étaient dangereusement rapproché de l'assiette des consommateurs. Ne plus manger de viande de bœuf est apparu alors, a été présenté, comme le symptôme commun à tous ceux qui se seraient laissés contaminés par le mouvement de panique.

La caractérisation de la « psychose » s'appuyait sur le fait que les risques de contamination via la consommation de produits carnés apparaissaient faibles, que, si risques il y avait, ils étaient moins importants à cette date (du fait des mesures prises à la suite de la première crise) qu'ils ne l'avaient été auparavant et que, de toute manière, le tissu musculaire (donc la viande rouge) n'était pas un produit à risque. Nous allons le voir, ces « savoirs » étaient alors en fait largement répandus en France. Tout être « rationnel » aurait dû, selon ceux qui dénonçaient le phénomène, continuer à manger de la viande de bœuf. S'il est vrai que, en matière d'alimentation, la « pensée magique » est une dimension majeure de notre rapport au comestible (Fischler, 1994), il reste qu'on peut s'interroger sur l'irrationalité d'une conduite consistant à manger autre chose que précisément les produits au-dessus desquels planent le doute et l'hypothèse d'un risque, aussi minime soit-il, dans une société où les denrées comestibles sont nombreuses et variées. Le « dans le doute abstiens-toi », à condition qu'il n'entraîne pas pour celui qui y sacrifie une privation trop lourde, n'apparaît pas comme un calcul fondamentalement absurde. En l'occurrence, le bénéfice paraît important : se protéger, même magiquement, d'une maladie mystérieuse, terrifiante et toujours mortelle¹⁵⁵ »

Conclusion d'Estelle Masson, dans une approche plus distanciée (2011) : « La crise de la vache folle montre que, lorsque les mécanismes habituels de la confiance, au sein d'une société, sont ébranlés, la forme de confiance qui résiste le mieux est celle qui relie directement un individu à un autre et comporte une dimension charnelle ; elle oppose, ainsi, la confiance publique à la confiance interindividuelle. La crise de la confiance à l'égard de la viande, révélait de ce fait, aussi, une crise du lien social, où les citoyens manifestaient leur défiance, d'une part, à l'égard de l'autorité publique et de leurs représentants élus démocratiquement ; d'autre part, à l'égard des médias. Ni les mesures prises par le gouvernement, ni même les démonstrations publiques de consommation de l'aliment suspect, faites par des hommes publics devant les caméras de télévisions, n'étaient susceptibles de restaurer la confiance des consommateurs, sans une restauration et un resserrement du lien social¹⁵⁶ ».

Discussion autour de la réintroduction des farines animales nommées « PAT » (Protéines animales transformées). Il faut savoir que l'Union européenne a réintroduit, le 21 août 2021, l'usage des farines animales transformées (dérivés de carcasses d'ovins ou d'insectes) dans l'élevage des volailles et des porcins¹⁵⁷. L'ANSES recommande cependant la proscription des abattoirs mixtes (faisant interférer plusieurs espèces) dans un avis du 9 juillet 2021 : « *Le risque principal d'une transmission d'une EST (encéphalopathies spongiformes transmissibles) serait une contamination croisée : quand des sous-produits animaux qui ne sont pas destinés à une espèce se retrouvent fortuitement dans son alimentation*¹⁵⁸ ». Des interférences peuvent en effet se dérouler à l'abattoir ou lors du ramassage des sous-produits, lors de la production des PAT, ou lors du transport. « *Les abattoirs mixtes, traitant plusieurs espèces, sont le maillon faible de cette chaîne de production, le risque de transmission y est évalué comme le plus élevé* », énoncent les experts de l'Anses qui conseillent, par conséquent de veiller à la séparation stricte par espèce de l'ensemble des sites de la chaîne de production. De même, ces mêmes experts recommandent de faire réaliser des contrôles sur la présence de métaux lourds dans la nourriture des insectes et d'interdire de les nourrir avec des déjections ou des déchets. On observe donc que les précautions prises avec les PAT en France sembleraient plus exigeantes que celles exigées par l'Union européenne. Le danger des effets seconds des PAT ne semble donc pas avoir été écarté de façon claire et nette. On ne parlera pas de l'autorisation donnée, le 4 janvier 2023, par la Commission européenne de la mise

¹⁵⁵ Extrait page 96 de l'article : Masson Estelle *et al.*, « La crise de la vache folle : "psychose", contestation, mémoire et amnésie », *Connexions*, n° 80 (2), 2003, pp. 93-104 : <https://doi.org/10.3917/cnx.080.0093> ou <https://www.cairn.info/revue-connexions-2003-2-page-93.htm>.

¹⁵⁶ Masson Estelle, « Représentations de l'alimentation : crise de la confiance et crises alimentaires », *Bulletin de psychologie*, n° 514/4, 2011, pp. 307-314.

¹⁵⁷ *Journal officiel de l'Union européenne*, L295, 28 août 2021 : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L:2021:295:FULL&from=FR>

¹⁵⁸ Auteur non identifié « Des protéines animales dans l'alimentation des porcs et des volailles : séparer les productions pour limiter les risques », ANSES, 09 juillet 2021 : <https://www.anses.fr/fr/content/des-prot%C3%A9ines-animales-dans-l%E2%80%99alimentation-des-porcs-et-des-volailles-s%C3%A9parer-les#:~:text=Les%20prot%C3%A9ines%20animales%20transform%C3%A9es%20sont%20constitu%C3%A9es%20de%20sous%2Dproduit%20d,de%20leur%20moindre%20qualit%C3%A9%20nutritionnelle%20E2%80%A6>.

sur le marché d'*Acheta domesticus* (grillon domestiques) en poudre¹⁵⁹ sans que toutes les études à propos des effets secondaires sur les humains de certaines substances contenues dans ce produit soient explicitement pris en compte¹⁶⁰.

2.5. Les risques psychosociaux (crises financières et conduites en entreprise)

La crise financière en Europe a fait peser des menaces et générer des conséquences majeures sur la santé. En dépit des différences entre les pays Marina Karanikolos et collaborateurs indiquent que « *même si les récessions posent des risques pour la santé, l'interaction de l'austérité budgétaire avec les chocs économiques et la faiblesse de la protection sociale est ce qui semble finalement aggraver les crises sanitaires et sociales en Europe. Les décisions politiques sur la manière d'affronter les crises économiques ont des effets prononcés et involontaires sur la santé publique, mais les protestations sur la santé publique sont restées largement silencieuses pendant la crise économique*¹⁶¹ ». Les réponses des gouvernements et leurs effets sur les systèmes de santé peuvent être décrits comme ceux des précédentes récessions économiques. On remarque notamment une augmentation immédiate du nombre de suicides et la baisse du nombre de morts sur les routes¹⁶². D'autres conséquences, telles que les épidémies de VIH, ont été analysées comme des effets du repli de l'État en matière de politique préventive. La Grèce, l'Espagne et le Portugal ont adopté une stricte austérité budgétaire. On a alors observé une plus grande fréquence des suicides et des épidémies de maladies infectieuses dans ces pays, ainsi qu'une restriction de l'accès aux soins. On peut remarquer que l'Islande avait rejeté le plus d'austérité par un vote populaire. Et il semblerait que dans ce pays, la crise financière semble n'avoir eu que peu ou pas d'effets perceptibles sur la santé.

2.5.1. Les effets des crises financières : quelques exemples

En juin 2011, le Ministre grec de la Santé, Andreas Loverdos, annonçait devant le Parlement, à Athènes, que le taux de suicide de son pays avait augmenté de 40% au premier semestre 2011 (en comparaison avec les six premiers mois de 2010). Il est difficile de décrire la cause réelle des suicides dans une population de référence. L'étiologie est complexe à établir, les causes de tels actes étant multidéterminées. En Grèce, par exemple, il est très difficile de répertorier le nombre de suicides, car l'Église orthodoxe ne donne pas de service religieux dans de telles situations. Cette tendance propre à la Grèce conduit donc à des maquillages de suicides, voulus par les familles. Les facteurs culturels ou religieux s'ajoutent donc à la complexité des enquêtes dans ce domaine. La Grèce est, selon l'OMC, un des pays où le taux de suicide serait le plus bas (6,5 par 100 000 habitants en 2010). La France : 16 cas par 100 000 habitants, en 2006, est l'un des pays où il est le plus élevé. Cependant, on peut repérer les effets des crises financières par d'autres facteurs : on peut citer l'augmentation du nombre d'appels dans les ONG chargées de l'aide aux personnes démunies. Il y a eu un quadruplement des appels, en 2010, sur la hotline de Klimaka, une ONG grecque. Un appel sur quatre sur cette hotline concernait l'endettement.

Une étude menée par l'Institut de recherche de santé mentale de l'Université¹⁶³ établit qu'il existe un rapport entre la situation économique (évaluée par un « indice de détresse économique personnelle ») et les tentatives de suicides. Cette enquête a été effectuée par téléphone auprès de 2256 personnes. Globalement, « *les suicides ont augmenté de 17 % en 2009 par*

¹⁵⁹ Règlement d'exécution (UE) 2023/5 de la Commission du 3 janvier 2023 autorisant la mise sur le marché d'*Acheta domesticus* (grillon domestique) en poudre partiellement dégraissée en tant que nouvel aliment et modifiant le règlement d'exécution (UE) 2017/2470 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) : https://eur-lex.europa.eu/eli/reg_impl/2023/5/oj

¹⁶⁰ Bonneau Samuel, *Nourrir le monde de demain : avantages et risques de l'entomophilie*, Clermont-Ferrand, Thèse de doctorat en pharmacie, Université de Clermont-Auvergne, Faculté de pharmacie, 2020 : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03125122>

Précisons que le document officiel de mise sur le marché indique que la poudre d'*Acheta domesticus* contient 5,0 mg par kg de cyanure (page 7 du règlement d'exécution (UE), *op. cit.*), ce qui est à la limite des normes autorisées en 2023, sans parler des effets possiblement néfastes et avérés de la chitine qu'elle contient (4,0-8,5 m/m, selon le document officiel de Lex.europa.eu).

¹⁶¹ Karanikolos Marina Mladovsky, Philipa, Cylus Jonathan et al. « Financial crisis, austerity, and health in Europe », *The Lancet*, vol. 381, n° 9874, 27 mars 2013, pp. 1323-1331 : Doi : [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(13\)60102-6](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(13)60102-6)

¹⁶² Explication sur la réduction du nombre de morts sur les routes, donnée par Karanikolos et al., *op. cit.*, p. 1328-1329 : « *Conformément à l'expérience précédente, les décès dus aux accidents de la route sont en baisse dans de nombreux pays, avec des conducteurs qui se tournent vers des moyens de transport moins chers ou réduisent leurs déplacements. La diminution des accidents est également illustrée par la pénurie de dons d'organes et de greffes en Espagne, un pays qui est normalement à la pointe dans ces deux domaines. Le nombre de dons d'organes a également considérablement diminué en Irlande. L'exception est le Royaume-Uni, où la baisse à long terme de la mortalité routière a été inversée, bien que cette inversion coïncide avec la suppression des objectifs de sécurité routière par le gouvernement* ».

¹⁶³ Kentikelenis Alexander et al., 2011, « Health effects of financial crisis: omens of a Greek tragedy ». *The Lancet*, Vol. 378, n° 9801, 22-28 Octobre 2011, pp. 1457-1458 : Doi : [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(11\)61556-0](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(11)61556-0). Un indice parmi d'autres : durant la période de mai 2008 à mai 2011, le taux de chômage des jeunes Grecs est passé de 18,6% à 40,1%.

rapport à 2007 et les données officielles de 2010 citées au Parlement font état d'une augmentation de 25 % par rapport à 2009. Le ministre de la Santé a fait état d'une augmentation de 40 % au premier semestre 2011 par rapport à la même période en 2010. Le service national d'assistance téléphonique en cas de suicide a indiqué que 25 % des appelants étaient confrontés à des difficultés financières, en 2010, et des rapports dans les médias indiquent que l'inaptitude à rembourser des niveaux élevés de dettes personnelles pourrait être un facteur clé de l'augmentation des suicides. La violence a également augmenté, et les taux d'homicide et de vol ont presque doublé entre 2007 et 2009. Le nombre de personnes pouvant bénéficier d'indemnités de maladie a diminué (0-61, 0-38-0-98) entre 2007 et 2009, probablement en raison de coupes budgétaires, et l'on peut s'attendre à de nouvelles réductions de l'accès et du niveau des indemnités une fois que les mesures d'austérité auront été pleinement mises en œuvre¹⁶⁴ ». Les mêmes auteurs publient un article¹⁶⁵ de synthèse trois ans après qui résume une situation alarmante en 2014. Nous reviendrons sur ces éléments.

En juillet 2011, une autre étude¹⁶⁶ sur l'évolution des taux de suicides dans l'Union européenne, depuis le début de la crise financière, montrait une augmentation de 1% (pour les nouveaux membres de l'UE) et de 7% pour les anciens membres en 2008. Cette hausse augmente à partir de 2009 pour les deux catégories de pays précitées. Ce sont donc les pays affrontant le contexte économique le plus dur qui subissent les augmentations de suicides les plus fortes : +17% en Grèce, +13 % en Irlande. Un spécialiste des suicides et du stress, Philippe Rodet¹⁶⁷, interviewé par des journalistes du Monde indique que les pics sont perceptibles trois ans après. Pour la crise de 1929, indique-t-il, des pics de suicides étaient constatés en 1932. Il en est de même pour 2011 par rapport à 2007-2008.

Plus généralement, on constate un lien affirmé entre les situations de stress et de tension engendrées par la libéralisation de l'économie et la mortalité¹⁶⁸. L'étude recensée en note de bas de page 167 compare les effets de situations de privatisation et de restructuration économique, de 1989 à 2002, en l'Europe de l'Est (en Russie notamment). Les privatisations de masse ont été reliées, selon ces auteurs, à une augmentation de plus de 12,8% des taux de mortalité chez les hommes. Là aussi, cet effet est associé à des états diffus de stress, à la diminution de l'accès et de la qualité aux soins médicaux, à la pauvreté, au chômage, aux inégalités sociales, à la désorganisation sociale, à la corruption et à l'érosion du capital social. La consommation plus forte d'alcool est aussi reliée à l'augmentation générale de maladies. Les auteurs étudient donc de façon précise (auprès d'hommes de 15 à 59 ans) les effets de la privatisation de masse, définie comme liée à un transfert d'au moins 25% de grandes entreprises publiques d'État au secteur privé, dans les deux années. Les analyses statistiques de régression linéaires, multivariée et longitudinales mises en œuvre indiquent donc une hausse de 12,8% de mortalité. Des résultats similaires ont été constatés avec d'autres privatisations issues de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement. Le taux de chômage des hommes, associé aux privatisations de masse est impressionnant (56,3% des salariés des entreprises publiques privatisées).

Pour reprendre le cas de la Grèce qui, malheureusement, est très instructif sur l'impact des risques financiers sur un pays entier de plus de dix millions d'habitants, Alexander Kentikelenis et collaborateurs évoquent notamment une augmentation du nombre d'infection VIH du fait d'une baisse de la distribution du nombre de seringues aux toxicomanes¹⁶⁹. Les effets des réductions des dépenses publiques se font sentir dans tous les domaines : luttés contre les moustiques, baisse des dépenses hospitalières de plus de 26 %, entre 2009 et 2011, médiocre accès à des médicaments de base tant en ville que dans les régions rurales. De toutes façons, les gens n'ont plus assez d'entrée d'argent pour payer l'électricité ou les médicaments : 70% des répondants dans la province grecque d'Achée affirmaient ne pas avoir assez de ressources pour acheter des médicaments prescrits par leurs médecins. On oublie de considérer que ce type d'événement agit sur les conditions d'accueil

¹⁶⁴ Kentikelenis *et al.*, *op. cit.*, p. 1457.

¹⁶⁵ Kentikelenis Alexander *et al.* « Greece's health crisis: from austerity to denialism ». *The Lancet*, vol. 383, n° 9918, 22–28 Février 2014, pp. 748-753 : Doi : [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(13\)62291-6](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(13)62291-6)

¹⁶⁶ Stuckler David *et al.* « Effects of the 2008 recession on health: a first look at European data ». *The Lancet*, vol. 378, n° 9786, 9–15 juillet 2011, pp. 124-125 : Doi : [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(11\)61079-9](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(11)61079-9)

¹⁶⁷ Seelow Soren « En Grèce, les tentatives de suicide croissent avec la crise », *LeMonde.fr*, 12 novembre 2011 : https://www.lemonde.fr/economie/article/2011/11/12/en-grece-les-tentatives-de-suicide-croissent-avec-la-crise_1602907_3234.html.

¹⁶⁸ Stuckler David, King Lawrence & McKee Martin, 2009, « Mass privatisation and the post-communist mortality crisis: a cross-national analysis » (Original Research Article), *The Lancet*, vol. 373, n° 9661, 31 janvier–6 février 2009, pp. 399-407 : doi: [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(09\)60005-2](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(09)60005-2)

¹⁶⁹ Kentikelenis *et al.*, 2014, *op. cit.*, pp. 748-749.

des touristes. Or le tourisme est la première source de valeur ajoutée pour le Grèce. Les auteurs, reprenant des données d'une enquête de l'UE, note par exemple : « *Par rapport à 2007 (année de référence avant la crise), un nombre nettement plus élevé de personnes ont fait état de besoins médicaux non satisfaits en 2011 [...]. L'incapacité à obtenir des soins a surtout augmenté chez les personnes âgées. Ces changements résultent principalement de l'augmentation du nombre de personnes interrogées déclarant ne pas pouvoir s'offrir des soins ou ne pas pouvoir accéder aux services en raison de la distance ou de la rareté des moyens de transport [...]. Les difficultés de transport recourent les raisons financières, car l'augmentation du coût des transports affecte la mobilité, en particulier celle des personnes les plus pauvres, et les patients qui auraient pu s'offrir des cliniques privées avant la crise doivent maintenant se déplacer pour accéder aux services publics*¹⁷⁰ ».

Globalement, il y a des effets indirects en termes de santé des politiques d'austérité qui multiplient les risques afférents. La chute du PIB accompagnée de forts taux de chômage ne fait qu'aggraver la situation de santé publique, par exemple pour tout ce qui concerne les services de santé mentale (réduction des équipes, des projets de service psychiatrique à l'enfant, baisse des financements de 55 % pour 2011-2012) alors que les besoins ont augmenté de 120% en trois années (dépressions : passant de 3,3% en 2008 à 8,2% en 2011, par exemple ; augmentation des tentatives de suicides ci-dessus évoqués ; les décès par suicide ayant augmenté de 45% entre 2007 et 2011, tant pour les hommes que pour les femmes). Les effets indirects atteignent le soin aux enfants (augmentation de 19% de bas poids à la naissance entre 2008 et 2010 ; hausse de 21% des mort-nés, de 2008 à 2011, associés à l'affaiblissement des accès aux soins prénataux pour la plupart des femmes) et on constate donc une inversion de la mortalité infantile augmentant de 43% (mortalité tant prénatale que postnatale) entre 2008 et 2010. Ces morts néonatales indiquent l'existence de déficit d'accès aux soins à temps durant la grossesse et les premiers instants de la naissance. La mortalité postnatale pointe l'existence de détérioration du contexte socio-économique.

Les controverses sont cependant nombreuses et certaines chercheurs indiquent que, parfois la récession économique, favorise certaines améliorations sanitaires car les gens ralentissent dans leurs activités et seraient moins stressés : l'exemple du refus des Islandais de rembourser des débiteurs étrangers après la crise de 2008 est très intéressant (voir encadré ci-dessous¹⁷¹).

Islande

Que se serait-il passé si les gouvernements européens avaient refusé de sauver les banques en difficulté ? Chaque pays est différent, mais l'expérience de l'Islande est instructive. Au milieu des années 1990, quelques banquiers et hommes politiques islandais ont décidé que la prospérité future de leur pays dépendait de sa capacité à devenir un centre financier mondial. Les réglementations bancaires auparavant strictes ont été annulées et les banques ont séduit les investisseurs de nombreux pays avec des taux d'intérêt qui semblaient trop beaux pour être vrais. Quelques experts, comme l'économiste britannique Robert Wade,⁹⁰ Les banques islandaises ont prédit des problèmes, mais ces avertissements ont été ignorés par l'establishment financier mondial. Lorsque le marché américain des prêts hypothécaires à risque s'est effondré, les banques islandaises ont été confrontées à des pertes massives. Le Fonds monétaire international (FMI) a été appelé à la rescousse et a proposé un plan de sauvetage selon lequel le gouvernement islandais assumerait la responsabilité des pertes des banques, ce qui aurait entraîné le versement de 50 % du revenu national entre 2016 et 2023 aux gouvernements britannique et néerlandais. Le gouvernement islandais a accepté, mais le président a refusé d'approuver l'accord. Un référendum a été organisé et 93 % de la population a rejeté le plan de sauvetage. Les créanciers des banques islandaises sont incandescents ; le gouvernement britannique invoque la législation antiterroriste pour geler les avoirs islandais. L'Islande a laissé la valeur de sa couronne s'effondrer, de sorte que le prix des importations a grimpé en flèche et que de nombreux Islandais ont dû faire face à d'importantes réductions de revenus. Pourtant, les effets sur la santé ont été presque imperceptibles. Les suicides n'ont pas augmenté. Lorsque la crise a éclaté, la fréquence des urgences cardiaques a légèrement augmenté, mais ce pic s'est résorbé en une semaine.⁹¹ Une enquête nationale sur la santé et le bien-être a montré que la crise avait peu d'effets sur le bonheur de la nation.⁹²

Comment expliquer l'absence d'effets négatifs ? Tout d'abord, l'Islande a ignoré les conseils du FMI et a investi dans la protection sociale. Cet investissement a été associé à des mesures actives visant à ramener les gens sur le marché du travail. Deuxièmement, le régime alimentaire s'est amélioré. McDonald's s'est retiré du pays en raison de l'augmentation des coûts d'importation des oignons et des tomates (les ingrédients les plus chers de ses hamburgers). Les Islandais ont commencé à cuisiner davantage à la maison (surtout du poisson, ce qui a stimulé les revenus de la flotte de pêche du pays). Troisièmement, l'Islande a maintenu ses politiques restrictives en matière d'alcool, là encore contrairement aux conseils du FMI. Enfin, les Islandais ont puisé dans d'importantes réserves de capital social, et tout le monde s'est vraiment senti uni face à la crise. Bien que l'extrapolation à d'autres pays doive être entreprise avec prudence, l'Islande, en défiant l'orthodoxie économique à chaque étape de sa réponse, a montré qu'il existe une alternative à l'austérité.

¹⁷⁰ Kentikelenis *et al.*, *op. cit.*, 2014, p. 749.

¹⁷¹ Tiré de : Karanikolos *et al.*, *op. cit.*, 2013 : p. 1329.

Néanmoins, il faut clairement affirmer une corrélation entre crise économique et augmentation du taux de suicide (voir schéma ci-après¹⁷²).

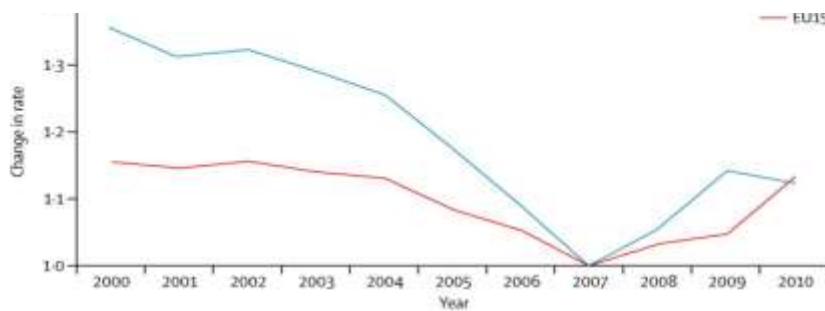


Figure 2 Taux de suicide avant et après 2007 dans les 12 pays de l'Union européenne après 2004 (UE12) et dans les 15 pays de l'Union européenne avant 2004 (UE15)

^ Hide caption

Sources : Base de données de l'OMS sur la mortalité ; Base de données de l'OMS sur la mortalité¹⁷² et Eurostat (pour la France, la Grèce et le Luxembourg en 2010).⁵
Aucune donnée n'était disponible pour l'Italie et le Danemark en 2010. Taux de suicide en 2007=1. Les données ont été ajustées en fonction de la population des pays.

2.5.2. Les conduites en entreprises (harcèlements, suicides, souffrances au travail et abus)

Nous nous appuyerons pour traiter ce point sur un numéro spécial de *La Nouvelle revue de Psychosociologie*, 2010, n° 10, coordonnée par Dominique Lhuillier, Florence Giust-Desprairies et Malika Litim, intitulée : « *Risques psychosociaux* », une nouvelle catégorie sociale ? » qui est aussi un renvoi à une intériorisation individuelle des formes de domination au travail, empêchant toute contestation ou toute possibilité de développer le pouvoir d'action des salariés sur leurs contextes d'activité et sur leur santé effective au travail. Le sigle RPS (ou risques psychosociaux) est d'usage varié selon les organisations et les institutions qui l'adoptent. De plus, chaque milieu professionnel ou social a sa propre représentation de la souffrance dans et hors travail (de son interprétation et de sa symptomatologie). De plus, le droit s'empare de notions associées à la pénibilité ou à la souffrance au travail comme les CHSCT¹⁷³ (Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) qui commandent des rapports réguliers à des experts patentés. Au fond, l'analyse des RPS est un analyseur¹⁷⁴ des conduites au travail vu aux prismes des intérêts et contraintes de chaque acteur d'une organisation.

Dominique Lhuillier, dans son article « *Les risques psychosociaux : entre rémanence et méconnaissance*¹⁷⁵ » indique qu'une des figures qui mobilise l'attention des experts en analyse du travail est celui du travailleur « taré » (qui a des tares) prenant donc des risques dans son travail. Ceux-ci auraient une prédisposition aux accidents de travail ou aux maladies professionnelles (faiblesse constitutionnelle). Malgré les critiques du taylorisme et des effets du machinisme industriel, cette figure sociale ne disparaîtra pas. Cependant, un nouveau type se substitue à l'image du travailleur usé, fatigué ou taré : celui du stressé, avec ses conséquences. Ce nouveau type social ne modifie que partiellement l'idée d'une individualisation du problème de la souffrance au travail. À ces éléments s'ajoutent, durant les années 1990, une problématique de recensement des violences (menaces, agression, insultes, provenant essentiellement des publics ou des usagers) au travail, relayant les soucis des pouvoirs publics sur l'insécurité et les crimes commis dans les sociétés contemporaines. Cependant, des travaux de spécialistes¹⁷⁶ indiquent que finalement, les agressions des publics sont directement reliées à une organisation du travail

¹⁷² Schéma tiré de : Karanikolos *et al.*, *op. cit.*, 2013 : p. 1326.

¹⁷³ Ce sigle CHSCT a été remplacé par CSE (Comité social et économique) depuis le 1^{er} janvier 2020. Voir une explication proposée par Goldstein Samuel, « Le remplacement du CHSCT par le CSE », *LegalPlace.fr*, 27 juillet 2023 : <https://www.legalplace.fr/guides/remplacement-chsct-cse/>

¹⁷⁴ La notion d'analyseur renvoie à la sociologie institutionnaliste et est défini comme un processus cristallisant et révélateur de contradictions organisationnelles ou sociétales.

¹⁷⁵ Lhuillier, Dominique. « Les « risques psychosociaux » : entre rémanence et méconnaissance », *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol. 10, n° 2, 2010, pp. 11-28 : <https://doi.org/10.3917/nrp.010.0011>

¹⁷⁶ Bué, Jennifer, *et al.* « Les facteurs de risques psychosociaux au travail. Une approche quantitative par l'enquête Sumer », *Revue française des affaires sociales*, no. 2-3, 2008, pp. 45-70 : <https://doi.org/10.3917/rfas.082.0045>.

Dejours Christophe, *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Le Seuil, 2009.

contraignante (rythme, charge de travail, manque de moyens, d'informations et de collègues collaborant : commission « Violence, travail, emploi et santé »).

Le livre de Marie-Françoise Hirigoyen, 1998, *Le Harcèlement moral au travail*¹⁷⁷, va alors donner lieu à des débats nourris au Parlement et dans la presse, puis à une législation (loi du 27 janvier 2002) qui met au jour l'existence d'une violence interpersonnelle et perverse, faisant fi de la genèse sociologique de ces conduites. En voulant désigner un coupable et une victime, on évite d'analyser les contextes organisationnels et les actions de groupe dans les conflits concernant les valeurs du travail (commenter ce biais idéologique anti-harcèlement fondé uniquement sur l'action d'un seul individu). Selon Lhuillier (*op. cit.*), cette centration sur l'individuel résulterait d'une privatisation de la domination au travail et d'un investissement plus soigné des relations interpersonnelles au niveau professionnel, qui domineraient plus le contexte de vie (surtout dans les bureaux).

Le terme « RPS » apparaît pour la première fois, en 2000, dans la presse, selon Annie Thebaud-Mony¹⁷⁸. Ils sont associés à la prolifération de pathologies spectaculaires comme les suicides sur les lieux de travail. Les pratiques d'ingénierie des RPS éluderaient, pour la plupart d'entre elles, la genèse interactionniste des pathologies au travail. Elles oublieraient de concevoir le travail comme un processus et comme une articulation entre plusieurs niveaux organisationnels définissant un poste précis pour tel ou tel opérateur.

2.6. Le biais d'optimisme et le risky-shift phenomenon

Dans les études sur la perception des menaces, l'évaluation des *risques pour soi* est toujours inférieure à celle perçue pour les autres (cancer, accidents de la circulation, sida, suicide). Cette attitude est notamment présente pour le sida et les accidents de la route. On appellera cela, en reprenant l'expression de Peretti-Watel, un « *biais d'optimisme*¹⁷⁹ ». Serait-il la conséquence d'un sentiment illusoire de pouvoir contrôler son existence ? Pour les accidents de la route, Jean-Pascal Assailly distingue le « *biais d'optimisme* » et celui de « *conformité supérieure de soi* » (ou effet PIP). Le premier biais renvoie au fait de considérer que les statistiques globales sur les accidents de la route valent pour autrui et le second explique que les gens se considèrent toujours comme « *meilleurs conducteurs que les autres* » ou « *plus proches de la norme du bon automobiliste*¹⁸⁰ ». Cet effet PIP conduirait à une sous-estimation du risque et à une trop grande confiance en soi chez beaucoup de conducteurs. Il impliquerait aussi un effet d'externalisation (attribution externe : « c'est la faute aux autres ») qui expliquerait le mouvement des « motards en colère ». Les illusions d'invulnérabilité, de sur-confiance, de justice (motards) sont souvent mises en avant.

Toujours est-il que les enquêtes de l'Institut de sûreté et de protection nucléaire (ISPN) qui étudie un ensemble de risques au-delà du nucléaire auprès des Français confirment l'existence de ce biais d'optimisme « *quelle que soit la menace considérée ou presque*¹⁸¹ ». Les gens estiment donc qu'ils sont tendanciellement, eux ou leurs proches, moins en danger que les Français en général. Ce biais se retrouverait aussi en Espagne, en Grande Bretagne, en Norvège ou en Suède. Sur 21 risques répertoriés (enquête de novembre 1997), les enquêtés estiment que, pour 16 d'entre eux, ils sont supérieurs pour la Société (Français) que pour eux ou leurs proches. Les deux risques qui seraient supérieurs pour soi sont la pollution de l'eau et la diminution de la couche d'ozone¹⁸² (et égalité pour le radon dans les habitations ou la radioactivité naturelle). Pour les 16 autres (*inondation, vache folle, nouvelles technologies agro-alimentaires, incendies de forêt, installations chimiques, transports de matières dangereuses, centrales nucléaires, alcoolisme, déchets chimiques, nitrates pesticides, déchets radioactifs, terrorisme, tabagisme, drogue, sida, pollution atmosphérique, accident de la route*) ils sont inférieurs pour soi. Ce sont surtout la drogue, le sida, l'alcoolisme et le tabagisme qui donnent lieu au plus d'écart avec le risque pour autrui (43%, 32%, 30%, 20%).

¹⁷⁷ Hirigoyen Marie-France, *Le Harcèlement moral. La violence perverse au quotidien*, Paris, Syros, 1998.

¹⁷⁸ Thébaud-Mony Annie, *Travailler peut nuire gravement à votre santé*, Paris, La Découverte, 2009.

¹⁷⁹ Peretti-Watel, *op. cit.*, p. 183.

¹⁸⁰ Assailly Jean-Pascal, *Les Jeunes et le risque. Une approche psychologique de l'accident*, Paris, Vigot, 1997.

¹⁸¹ Peretti-Watel, *op. cit.*, p. 186.

¹⁸² Selon les experts de l'Organisation météorologique mondiale, ce trou dans la couche d'ozone signalé en 2020 se serait refermé en 2021 : auteur non identifié, « Après avoir battu un record, le trou dans la couche d'ozone 2020 s'est refermé », *Organisation météorologique mondiale*, 6 janvier 2021 : <https://public.wmo.int/fr/medias/nouvelles/apr%C3%A8s-avoir-battu-un-record-le-trou-dans-la-couche-d%E2%80%99ozone-2020-sest-referm%C3%A9#:~:text=Le%20trou%20dans%20la%20couche%20d'ozone%20au%2Ddessus%20de,appauvrissant%20la%20couche%20d'ozone>.

Ici apparaît encore la distinction entre « risques » et « périls ». Cependant, plus généralement, on peut associer ce biais à celui de la contrôlabilité des risques et de l'expérience de la vulnérabilité. Les jeunes, par exemple dans les enquêtes sur les risques sexuels, voient le sida comme étant beaucoup plus un péril. Et les adultes (35 ans ou plus) comme un risque (contrôlable).

Des chercheurs, comme James Stoner ou Michael Wallach et Nathan Kogan, durant les années 1960, tombent sur ce que les Américains ont appelé le « *risky-shift phenomenon* » dans les décisions de groupe. Ce phénomène a été une découverte à la suite d'expérimentations sur les décisions de groupes où l'on s'attendait à des décisions pondérées et moyennes¹⁸³. Le risky-shift « *signifie que les individus les moins audacieux après une discussion en groupe* » (Moscovici et Doise, 1984, p. 219) prennent la décision de s'en remettre à la responsabilité collective et à être moins prudents que lorsqu'ils sont seuls face à un certain nombre de risques. Il s'agit d'une décision engendrant de la polarisation (basculement subit vers des décisions extrêmes et dangereuses).

La décision polarisée résulte donc à la fois d'un processus déjà existant dans la société et d'une surprise des savants habitués à considérer la prise de risque comme une aberration. Elle implique donc la prise en compte de la notion de *valeur* (des individus), forgée dans les expériences sociales antérieures des acteurs, et la *diversité du champ culturel et expressif*. « *L'évaluation manifeste définit une classe de situation dans laquelle toute position ou toute attitude qui se rapproche de l'un des pôles de la hiérarchie des valeurs, celui auquel la société adhère –égalité, justice, démocratie, etc.–, prime aux yeux des individus et guide leur conduite. Ce sont des situations qui favorisent le mouvement vers une position extrême et défavorisent le mouvement vers une position moyenne*¹⁸⁴ ». L'*effet de polarisation* se définit comme « *l'accentuation d'une tendance initialement dominante dans un ensemble de groupes*¹⁸⁵ ». Il est engendré, par conséquent, par la mise au premier plan des valeurs centrales d'une société (le *ZeitGeist*), retraduites par la discussion, dans l'esprit des membres d'un groupe qui vont basculer vers des conduites trop polarisées. Ce phénomène de prise de conscience accentuée déporte alors les groupes vers des pôles extrêmes de conduite, plus passionnés et impliqués, voire vers des prises de risque uniquement parce qu'ils sont préoccupés par le conformisme au groupe d'appartenance du moment.

¹⁸³ Moscovici Serge et Doise Willem, *Dissension et consensus. Une théorie général des décisions collectives*, Paris, PUF, 1992 pp. 53-54.

¹⁸⁴ Moscovici et Doise, *op. cit.*, p. 143.

¹⁸⁵ Moscovici et Doise, *op. cit.*, p. 223.

Chapitre 3. Gérer et anticiper les crises et les dysfonctionnements : dispositifs et processus

Introduction générale sur les crises et catastrophes

3.1. Déroulement et gestion d'une crise

3.2. Anthropologie de l'émergence d'une crise

3.3. Facteurs de l'aggravation d'une crise

3.4. Les types de crises comme outil d'analyse

3.5. Les routines et les scripts

3.6. La gestion préventive et les scénarii de crise

3.7. Critique de la pensée actuelle sur le risque et la vulnérabilité

3.8. La gestion et l'affrontement des risques : quelques autres exemples d'expérience et de données scientifiques : dette écologique et réparation

Introduction générale sur les crises et catastrophes

La gestion de crise et de catastrophes n'inclut pas uniquement les événements liés aux transformations imprévues ou mal appréhendés de la nature. La prolifération non contrôlée de l'artificialité, donc une sorte de « *nature propre* » de l'industrie, des machines, des écosystèmes ont une complexité telle qu'ils impliquent régulièrement des aléas et des accidents (Auteur non identifié, « Plateforme Total en mer du Nord : sept questions sur une fuite », *Le Monde.fr*, 29 mars 2012 : https://www.lemonde.fr/planete/article/2012/03/29/plateforme-total-en-mer-du-nord-sept-questions-sur-une-fuite_1677547_3244.html ; Le Garric Audrey, « La plateforme de Total en mer du Nord présentait déjà des défaillances », *Le Monde.fr*, 29 mars 2012 : https://www.lemonde.fr/planete/article/2012/03/29/la-plateforme-de-total-en-mer-du-nord-presentait-deja-des-defaillances_5982054_3244.html). De plus, les catastrophes et les crises, sont caractérisées par des changements et des bouleversements technologiques, économiques ou sociaux non contrôlés, non prévus, parfois instrumentalisés politiquement ou au contraire pris à la légère par certains dirigeants ou gouvernements pour les raisons les plus diverses. Il y a alors surtout basculement des croyances dans le contrôle des forces de la nature ou des ensembles sociotechniques. Durant une crise est mobilisé un système de connaissance, d'outils stratégiques, politiques et techniques, de représentations, des formes d'anticipation et de communications finalisées. Examinons ci-après une liste d'événements crisiques, cités par un spécialiste de la gestion de crise : Roux-Dufort Christophe, 2003, *Gérer et décider en situation de crise. Outils de diagnostic, de prévention et de décision*, Paris, Dunod. On peut remarquer l'existence d'une vraie problématique organisationnelle et sociologique concernant ce phénomène très répandu des crises organisationnelles et sociétales.

Pour nous en convaincre, le bref panorama qui suit fait état de quelques grandes crises sur les sept dernières années¹ :

- 24 février 1995 – L'opérateur Nick Leeson met en faillite à lui seul l'une des plus anciennes banques britanniques : la Barings.
- 2 janvier 1996 – Publication par la Cour des Comptes à propos des malversations financières à l'Association de Recherche contre le Cancer (ARC).
- 20 mars 1996 – Annonce par le ministre de la santé britannique de dix cas de maladie de Krutzfeld-Jacob. La crise de la vache folle commence.
- 27 février 1997 – Renault : Annonce par le PDG de la fermeture de l'usine de Vilvoorde en Belgique et de la suppression de 3 000 emplois au 1^{er} juillet 1997.
- 25 octobre 1997 – Mercedes : Lancement commercial de la classe A dont la tenue de route sera contestée et qui conduira au retrait du produit le 12 novembre.
- 1^{er} juin 1998 – Grève des pilotes d'Air France à la veille de la Coupe du monde de football en France.
- 2 septembre 1998 – Un avion de ligne de la compagnie Swissair, considérée comme l'une des plus sûres au monde, s'écrase au large des côtes canadiennes après son décollage de New-York, 229 morts.
- 24 janvier 1999 – Le Comité International Olympique exclut six de ses membres après les accusations de corruption liées à l'organisation des J.O. de Salt Lake City.
- 24 mars 1999 – Incendie du tunnel du Mont blanc : 41 morts.
- 23 novembre 1999 – Un reportage de la BBC décrit des pratiques de harcèlement sexuel dans la prestigieuse agence de mannequin Elite.
- 12 décembre 1999 – Le pétrolier Erika s'échoue au large des côtes bretonnes.
- 26, 27 et 28 décembre 1999 – Deux tempêtes avec des vents supérieurs à 150 km/h traverse la France dans un axe Bretagne-Champagne puis Aquitaine-Nord-Est entraînant une coupure d'électricité pour plus de 3 millions de clients d'EDF.

1. Cette liste de crise est extraite de la synthèse réalisée par Thierry Libaert publiée sur www.communication-de-crise.com. Elle a été complétée par d'autres événements récents par l'auteur lui-même.

- 15 février 2000 – Les dirigeants de la compagnie d'assurance AXA annoncent un doublement des primes d'assurance des parents d'enfants handicapés. La mesure sera annulée trois jours plus tard.
- 25 juillet 2000 – Un concorde d'Air France s'écrase peu après son décollage de Roissy, 113 morts.
- 5 septembre 2000 – Le groupe Firestone annonce le retrait de 62 000 pneus. 88 accidents mortels sont imputés aux défectueux des pneus. Le PDG de Firestone-Bridgestone démissionnera le 27 octobre 2000.
- 17 janvier 2001 – Le Monde annonce un plan de restructuration chez Danone ainsi que la fermeture de l'usine Lu de Calais.
- 7 août 2001 – Annonce aux USA de 31 décès dus à l'ingestion d'un médicament, le Lipobay, fabriqué par Bayer et consommé en France par 600 000 personnes.
- 11 septembre 2001 – Deux avions de ligne détournés et pilotés par des terroristes du réseau Al Qaida percutent les deux tours jumelles du World Trade Center à New-York. Elles s'effondrent quelques minutes plus tard.
- 21 septembre 2001 – Explosion à l'usine Grande-Paroisse de Toulouse, 29 morts.
- 2 décembre 2001 – Le cosmétique en énergie américain Enron est mis en faillite. Il entraînera la chute d'Andersen qui reconnaît le 10 janvier 2002 avoir détruit des documents concernant le client.
- 26 mars 2002 – Tuerie à Nanterre. Richard Duran assassine 8 membres du conseil municipal de la ville à l'issue de la séance du soir. Il se suicidera quelques heures plus tard pendant sa garde à vue.
- 2 juillet 2002 – Départ de Jean-Marie Messier de Vivendi-Universal.
- 21 juillet 2002 – Faillite de Worldcom, plus grosse faillite déclarée aux États-Unis.
- 18 novembre 2002 – Le naufrage du prestige marque le départ d'une marée noire plus importante que l'Erika, 70 000 tonnes de fuel lourd s'échappent de la coque brisée.
- 18 décembre 2002 – Suspicion d'importation de viande bovine britannique chez Buffalo Grill.
- 4 et 5 janvier 2003 – La société d'autoroute, Cofiroute, suspectée de ne pas avoir anticipé la tempête de neige sur la région parisienne, 15 000 véhicules bloqués une nuit complète sur l'autoroute.

« Selon une enquête, réalisée en 2001, auprès de 1030 chercheurs de 72 pays, travaillant dans le domaine de l'environnement, il ressortait que trois chercheurs sur quatre considéraient que des problèmes "radicalement nouveaux" apparaîtront dans les vingt prochaines années. Parmi les risques et les dangers fréquemment évoqués, ces chercheurs mentionnaient : certaines applications des biotechnologies et des manipulations génétiques, l'apparition de virus ou de maladies liées aux pollutions et aux modifications des écosystèmes, ou encore un impact négatif (manipulation possible des opinions publiques) des nouvelles technologies de l'information. Pour la très grande majorité des personnes interrogées, ces risques émergents sont, à coups sûrs, d'avantage le produit des systèmes artificiels créés par l'homme et des modifications qu'il a apportées à son milieu qu'aux systèmes naturels » (Dupont Yves, sous la direction de, 2003, *Dictionnaire des risques*, Paris, Armand Colin, p. 34.)

Par ailleurs, même quand la provenance d'une crise est d'origine naturelle, son appréhension implique l'intervention d'un système de connaissance, d'outils stratégiques, politiques et techniques, de représentations, de formes d'anticipation et de communications finalisées. Un exemple significatif est celui lié au *virus du Chikungunya* à la Réunion. Ce virus se diffusait depuis dix mois sur ce territoire en mars 2006. Les autorités avaient été alertées depuis de longs mois. Au 25 février 2006, il y avait eu un total de 77 morts. De plus, les réservations touristiques pour cette île étaient en chute libre. Le tourisme est d'ailleurs, encore aujourd'hui, l'une des seules ressources productives pour les habitants réunionnais. Ce que certains membres du gouvernement ont pris pour une « mauvaise grippe », devenait progressivement un fait social, économique et politique majeur.

Le *risque bancaire* peut aussi être pris en considération (affaire de janvier 2008, du trader Jérôme Kerviel de la Société Générale ayant fait perdre 4,9 milliards d'euros à sa société). On voit bien qu'il y a eu soit « complicités internes », soit absence de bon fonctionnement des routines (ou procédures) de contrôles des opérations financières. Mais la liste des crises et catastrophes pourrait être bien plus longue (Roux-Dufort Christophe, 2003, *Gérer et décider en situation de crise. Outils de diagnostic, de prévention et de décision*, Paris, Dunod, pp. 2-3, document précédent).

Il en est de même pour les annonces de licenciements dont on sous-estime (volontairement parfois) les retombées dans certaines régions enclavées de province ou de réformes (justes ou non) mal comprises ou contestées (voir l'exemple de la crise sociale à Metaleurop : Mazade, 2013, *op. cit.*). La pensée sur la crise et la catastrophe constitue donc une sorte de modèle d'appréhension du changement, car on part du principe que ce dernier se déroule et qu'il devient inéluctable, avec ou sans la volonté de manipuler les publics et en tenant compte ou non de certains intérêts de groupes ou de réseaux. Ce mot provient du terme latin « *crisis* », qui correspond à une « *manifestation grave d'une maladie* ». Mais il est aussi associé au grec « *krisis* » et évoque alors les notions de « *décision* » et de « *jugement* ». L'affrontement des crises implique des décisions politiques et donc des risques d'approximation et de manipulation des foules. Quand on s'approche des secteurs de l'énergie (pétrole, nucléaire), on s'immerge dans la propagande et la technocratie.

3.1. Déroulement et définition d'une crise

Pour Christophe Roux-Dufort, « *les crises sont devenues courantes dans la vie des affaires. Elles font partie de l'univers chaotique des entreprises et doivent à ce titre, être considérées comme telles par les dirigeants, quelle que soit leur activité* » (Roux-Dufort, 2003, p. 9). À ses yeux, les organisations doivent en affronter de plus en plus et pourtant elles n'y sont pas ou presque jamais préparées (→ anecdote de Karl Weick, -1995, *Sensemaking in organization*, Thousand Oaks, Sage-, sur la « carte des Pyrénées » ci-dessous résumée = mobilisation cognitive et affective face à l'adversité ; élaboration d'outils, même imparfaits).

Face à une situation de crise, on relève donc plusieurs types de réactions successives qui correspondent tous à des erreurs managériales et politiques fréquemment repérées :

1) La sidération : liée à la situation de succès et de sentiment majoritaire, optimiste et conventionnel d'une organisation. Il s'agit d'un effet classique associé à toute catastrophe (voir chapitre 1)

2) L'incapacité à détecter l'entrée en crise : générée par des structures de commandement et d'expertise peu réactives et peu capables de prévoir ;

3) La lenteur de la réponse : la crise étant un système « fou », il se nourrit de lui-même, comme une réaction en chaîne, et il est amplifié par l'absence de réponse adaptée des autorités (d'une organisation, d'une localité ou d'un département). Cette dérive temporelle et cette augmentation de la gravité conduisent à deux choses : a) un accroissement des coûts de la gestion de la crise et b) à une réduction des marges de manœuvre de l'organisation pour affronter les facteurs de la crise (exemple : les réactions de Renault face aux critiques et témoignages sur les limiteurs de vitesse).

4) L'esprit de forteresse : renvoyant à la réaction de défense irrationnelle des valeurs de l'organisation où cette dernière s'enferme dans un silence faussement auto-protecteur.

5) La logique de révélation : après la phase 4, on officialise l'existence d'une crise, en communiquant sur l'effective gravité de la situation. Un exemple : la réaction des dirigeants de TotalFinaElf face au naufrage de l'Erika, le 12 décembre 1999. À cette époque, l'entreprise est au sommet de sa gloire et de sa croissance. Lorsque survient le naufrage du pétrolier près des

Il suffit parfois de peu de chose pour retrouver des repères dans le tourbillon d'une crise et agir selon des comportements cohérents et efficaces permettant de gérer les événements. L'objectif de ce livre pourrait se retrouver dans l'histoire suivante rapportée par Karl Weick dans l'un de ses récents ouvrages¹. Elle se déroule dans les Alpes suisses, à l'occasion de manœuvres militaires. Le jeune lieutenant d'un détachement de chasseurs alpins hongrois envoie une unité de reconnaissance dans le désert glacé qui les entoure. Dès le départ de l'unité, il se met à neiger et cela de façon ininterrompue pendant deux jours. L'unité ne revient pas. Le jeune lieutenant commence à se culpabiliser et craint d'avoir envoyé ses hommes à la mort. Mais le troisième jour, l'unité réapparaît. Où était-elle passée ? Comment ses hommes ont-ils retrouvé leur

1. Weick K., *Sensemaking in Organizations*, Sage, Thousand Oaks, 1995, p. 55.

chemin ? Ils expliquent qu'ils se sont effectivement crus perdus et ont attendu la mort. Puis l'un d'entre eux avait trouvé une carte au fond de sa poche. Les hommes retrouvèrent leur calme, levèrent le camp et, grâce à la carte, découvrirent des repères jusqu'à leur détachement. Le lieutenant prit la fameuse carte qui avait sauvé ses hommes et la regarda un long moment. Il découvrit, à sa grande surprise, que ce n'était pas une carte des Alpes mais des Pyrénées...

Pour Weick, cet incident démontre cette étonnante possibilité : lorsque l'on est perdu, une bonne vieille carte peut faire l'affaire. La situation se présente de la même manière pour la gestion d'une crise. Un scénario, un plan de gestion de crise, une cellule de crise peuvent constituer d'excellentes cartes dans la tourmente, même si le scénario n'est pas celui qui avait été prévu. Ces outils mobilisent les personnes et les poussent à agir. Les hommes commencent à prendre des initiatives et à en voir les résultats. À ce moment, le sens des événements leur apparaît mieux et cela les aide à découvrir progressivement ce qui doit être expliqué, analysé et fait dans les prochaines étapes. D'où la conclusion de Weick : « Les managers oublient que c'est ce qu'ils font et non ce qu'ils planifient qui explique leur succès. »

côtes bretonnes, l'entreprise est encore dans un esprit d'euphorie.

« Très vite, dit Roux-Dufort, on refuse d'envisager que les nappes de pétrole qui s'échappent du tanker puissent un jour, toucher les côtes françaises. Il y a donc des tergiversations. Elles conduisent à retarder : plusieurs jours se passent avant que l'on prenne conscience de la catastrophe sur les côtes (le jour de Noël, deux semaines après le naufrage). Le phénomène de

sidération joue à plein dans ce cas-là. La marée noire vient briser l'optimisme de cette organisation. Il y a des plans d'action significatifs (mobilisation d'équipes, d'un poste opérationnel avancé, expertise sur les modalités de pompage en eaux profondes, simulation de pompage sur maquette, etc.) La réaction des dirigeants est paralysée par des équipes d'experts qui rassurent sur les impacts écologiques et juridiques du naufrage, ajoute Roux-Dufort (p. 13). L'entreprise pense que les nappes iront vers le large. Elle explique qu'elle n'est pas propriétaire du bateau mais uniquement affréteur. On interprète cette position comme un refus de prise de responsabilité chez cette entreprise. Les populations locales sont ulcérées. Le dirigeant de Totalfinael se déplace sur les lieux, 15 jours après le naufrage (le 27 décembre) et annonce un déblocage de 400 millions de francs pour le pompage, le nettoyage et l'indemnisation des victimes. Face à une telle catastrophe, l'effet d'annonce est tardif et inefficace. »

Qu'est-ce qu'une crise ? Une crise est un événement social ou personnel qui se caractérise par un paroxysme des souffrances, des contradictions ou des incertitudes, pouvant produire des explosions de violence ou de révolte. La crise est une rupture d'équilibre. Il s'agit d'abord d'une période cruciale d'élaboration d'une décision, conformément à l'étymologie grecque. Elle renvoie à un ensemble d'événements (dont un ou deux sont déclencheurs et primordiaux), mettant en branle divers facteurs indéterminés et multifactoriels, en lien avec les représentations sociales qui vont se greffer sur l'événement initial et le contexte (la conjoncture). Face à une crise, les réponses sont toujours à donner en fonction du contexte social et organisationnel. C'est à l'entreprise de fixer ses propres critères pour établir ce qu'est une situation de crise afin de la reconnaître et de se mobiliser contre elle. Il s'agit de moments de ruptures brutales, dans lesquelles plusieurs acteurs sont impliqués, nécessitant une attention immédiate, dans un climat de forte incertitude, à propos du déroulement des événements et des effets des prises de décision. Le seuil communément retenu pour la définir est la *mise en jeu des intérêts vitaux de l'organisation*. L'effet de sidération est alors un élément essentiel de caractérisation initiale.

On mettra donc l'accent soit sur le *caractère événementiel* (temps court) et donc sur les effets premiers (les manifestations de la crise), soit sur le *caractère processuel* (donc sur un temps long et l'intégration d'une suite de temps normalisés et dysfonctionnements) conduisant ou non à la situation extrême. « *Le processus a mis en marche un mouvement dans lequel plusieurs parties prenantes familières et/ou étrangères à l'entreprise s'entrechoquent* ». La crise se traduit alors par une inadéquation du cadre d'action de l'entreprise face à certains objectifs et événements. Il y aurait donc des phases longues « d'incubation » et de « gestation » de la crise et des phases courtes et aiguës de déstructuration brutale.

L'approche processuelle, définie par un temps long incluant des interactions complexes et des tentatives de compréhension explicite des événements se suivant les uns les autres, suppose donc qu'une tentative de prévision et de prévention soit possible. Complémentairement à l'approche processuelle, on parlera aussi de **causes conjoncturelles** et de **facteurs structurels** qui complètent le dispositif ci-dessus énoncé.

Les **causes conjoncturelles** : → événements déclencheurs de crise ;

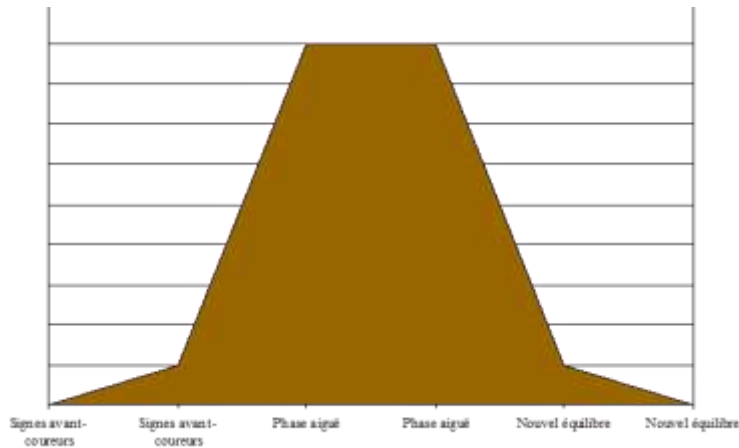
Les **causes structurelles** : → points de vulnérabilité qui s'installent progressivement dans l'entreprise et conduisent, en se combinant, avec un événement déclencheur, à une situation de crise.

La phase aiguë est celle de la tourmente, durant laquelle les dirigeants ne savent plus trop quoi faire et pilotent à vue. Il faut bien reconnaître l'existence d'un cycle d'installation de crise après une suite de quatre phases : *dysfonctionnement, ignorance, attribution/jugement, rupture/crise* (voir page suivante pour leur description). L'« installation » dans des situations de crise est principalement due à une approche managériale et humaine défailante, fondée sur une anxiété d'affronter des signes dissonants dans une ambiance qu'on veut voir « positive » et un futur « sans tache ». Finalement, l'ignorance est une faute grave de ces managers.

Dans un premier temps, il y a une suite de dysfonctionnements qui passent habituellement comme inaperçus (ou qui sont cachés, comme le rapporte l'ancien Gouverneur de la province de Fukushima, LeMonde.fr 29 mars 2011). Ils peuvent passer inaperçus car ils font partie du quotidien de chacun et de chaque organisation (défauts de qualité, plaintes de clients, tensions entre collègues, disputes, mauvaises prises de décision, effets négatifs de routines...). Ces dysfonctionnements s'accumulent puis s'amplifient. C'est alors qu'intervient un *deuxième temps : l'ignorance*. Les dirigeants perçoivent certains signes mais refusent d'intervenir. S'ils le faisaient, ils pourraient éviter des coûts élevés et des catastrophes futures. Mais ils ne le font pas en hiérarchisant des priorités et en minimisant certains signes alarmants. Ils s'emprisonnent dans un jugement préalable de la situation dont ils ne veulent pas se défaire et probablement dans des alliances et des structures de lobbying.

Dans un *troisième temps*, les déséquilibres deviennent manifestes. Les dirigeants font alors des attributions de causes à ces déséquilibres en n'allant pas au fond du problème et en définissant un *sentiment d'assurance trompeur*. On cherche et on trouve des boucs émissaires, des causes externes (externalité) ou non maîtrisables (fatalité, caprices des marchés, malchance), avec des attitudes de déni ou de conduite obsessionnelle. Ce qui empêche de trouver de vraies solutions. Dans un *quatrième temps*, la rupture et la crise se déclarent sans qu'on puisse stopper quoi que ce soit. Les prises de décision deviennent lourdes et coûteuses (+ effet de sidération). Ces crises sont, par conséquent, en liaison avec une suite d'accumulations de dysfonctionnements et sont générées autour du pilier ou du point aveugle de l'ignorance managériale.

Crise = un accident/événement déclencheur + des déséquilibres cumulés (structurels ou processuels) + une déstabilisation cognitive des acteurs organisationnels + ignorance managériale.



3.2. Anthropologie de l'émergence d'une crise

Comparons la forme « crise » à la forme « conflit ». Si on la prend sous cet angle, on se rend compte qu'elle résulte d'une longue incubation et d'un effet de système. On peut donc difficilement lui appliquer le raisonnement de cause à effet. On doit analyser, en même temps, plusieurs de ses composants. Il est absurde, pour Roux-Dufort, et on peut être d'accord avec lui, dans une certaine mesure, d'affirmer que le désastre écologique de l'Exxon Valdez a été « causé » par un capitaine en état d'ébriété ou que la catastrophe de Challenger a été « causée » par la défection des joints du réservoir à hydrogène. Quand on applique un *regard systémique sur une crise*, on tente d'évaluer l'effet d'une variable et de son évolution sur un ensemble qui est lui-même rétroactif sur elle. On adopte donc une approche descriptive et circulaire, avec connaissance permanente des points de vue des acteurs. On peut donc considérer les crises comme inhérentes aux systèmes sociaux et humains et comme sources de transformations sociales et politiques. D'autre part, c'est l'augmentation de la sophistication des systèmes technologiques qui engendrerait une plus grande probabilité d'accidents et de crises (thèse défendue par U. Beck ou par P. Lagadec, depuis plus de quarante années). Cependant, il existe des organisations centrées sur des services ou des produits à haut risque et qui ne connaissent presque jamais ou rarement des dysfonctionnements (chimie, nucléaire, transport). Néanmoins, quand des catastrophes arrivent, leur sécurité apparente fond comme neige au soleil.

Les points forts de ces organisations hypersécurisées est dans leurs programmes de formation, de simulation, d'entraînement, dans les réseaux divers organisationnels et scientifiques qui les structurent (CEA, Institut de radioprotection et de recherche nucléaire, Autorité française de Sécurité Nucléaire) et donc dans une plus grande attention accordée à la vigilance et à la prévention. Le facteur prédominant de risque demeurerait cependant la conduite humaine. Elle jouerait un rôle, par exemple, dans le transport aérien, de 1985 à 1994. En excluant les actes de sabotage, on y avait observé que 58,1% des accidents sont dus à des erreurs de pilotage contre 13,7% à des pannes mécaniques (+ 4,7% dues au contrôle aérien, 5,6 % pour une mauvaise maintenance, 3,8% à la suite d'une météo défavorable et 14,1% à diverses autres causes).

Ce facteur se traduirait aussi par le processus suivant : action à intention constructive mais ayant contribué à une conséquence catastrophique. Les films comiques jouent d'ailleurs à plein sur ce registre pour mettre en scène des gaffes et des catastrophes.

Exemple d'effet négatif d'une action à intention constructive : à la NASA, en 1988, on instaure un mécanisme de primes destinés à encourager les employés à signaler les imperfections (chantiers de la navette spatiale). En fait, le nombre de défauts a augmenté. Certains employés sabotaient les pièces pour recevoir la prime. La décision d'amélioration de la qualité avait abouti à une potentielle dangerosité.

Autre exemple, du coursier à 22000 \$ à NY, Roux-Dufour, op. cit., p. 31-32:

Le facteur humain et la défaillance des systèmes : le cas des transferts bancaires

Dans la ville de New York, le transfert électronique de sommes considérables entre les différentes institutions financières s'effectue quotidiennement. Un dirigeant de l'une de ces grandes institutions financières vantait les mérites de son système de sécurité informatique qui lui permettait de sécuriser des transferts avoisinant 1,5 milliard de dollars chaque jour. Un consultant en sécurité informatique paria qu'il pouvait mettre le système en défaut en moins de 24 heures. Il considéra que la partie informatique du système était extrêmement difficile à pirater et que l'accès aux codes confidentiels nécessaires à toute transaction était inaccessible. Ces codes d'accès étaient en effet indispensables à toutes les institutions clientes ou partenaires qui souhaitaient recevoir des transferts. Ils étaient fournis chaque jour par

un coursier en moto qui parcourait la ville pour les délivrer. Le consultant profita d'une conversation avec le coursier pour lui demander quelle somme il exigerait pour révéler les codes. Sa réponse fut 100 000 dollars. Pour la banque, cette somme correspondait à environ 0,000002 % du montant de transferts annuel qu'elle réalisait. Le coursier ayant un revenu annuel d'environ 22 000 dollars, il aurait été impensable pour la banque de lui proposer un revenu de 100 000 dollars annuel. Et pourtant, la sécurité de 1,5 milliard de dollars quotidien reposait sur un lien de 22 000 dollars dans le système de la banque. Quelle est l'efficacité d'un système de protection informatique s'il peut être compromis par un maillon humain faible dans la chaîne ? Concevoir le meilleur système informatique est la solution d'un faux problème. Le vrai problème est de concevoir le meilleur système combiné entre l'ordinateur et l'homme¹.

3.3. Facteurs de l'aggravation d'une crise

Elle implique trois types de manifestations :

a) Les informations et les événements s'amplifient et convergent

Durant la phase aiguë, l'organisation devient le lieu de surcharge et d'arrivée dense d'informations, d'acteurs et de polémiques en tous genres. Se crée alors un sentiment d'urgence et d'incertitude souvent difficilement compatible avec une bonne prise de décision. Il y a alors une situation de très grand stress avec de fortes probabilités d'aggravation de la situation et de non-clairvoyance (ce que prouvent de nombreuses expériences sur les prises de décisions en situations d'urgence). Les effets du stress rigidifient, voire polarisent, les prises de décision et les jugements, augmentant le taux d'erreurs et de confusions.

On assiste alors à :

- Un accroissement de la rigidité cognitive ;
- Une mauvaise estimation des échéances temporelles (+ augmentation du sentiment de l'urgence) ;
- Une mauvaise évaluation des conséquences de la décision avec des situations de décision collective polarisée.

b) Les routines et les habitudes de gestion deviennent non opérationnelles

Devant « l'impensé » auquel la prévision gestionnaire a à faire, l'organisation doit inventer de nouvelles procédures dans un délai très court (comme lors du naufrage du pétrolier, l'Erika, durant la tempête de 1999).

c) Les croyances, les missions et les fondements (cultures, croyances, représentations, savoirs) de l'organisation sont alors remis en cause

Il y a rupture de l'univers de référence organisationnel face à une menace existentielle (pour l'identité, la culture et la mission). Il y a alors une remise en cause du système de représentations.

Exemple de remises en cause centrales :

Mercedes Classe A (oct. 1997) : fiabilité et solidité de Mercedes ;

La vache folle (ESB) : la barrière des espèces aurait été une protection contre certaines maladies ;

Attentats 2001 WT Center : invulnérabilité des Etats-Unis

L'entreprise Larousse : en 1989 : erreur d'impression : interversion des champignons comestibles et vénéneux. L'entreprise dut rappeler l'ensemble de ses dictionnaires à la veille de la commercialisation.

La crise dans une entreprise peut s'étendre à l'ensemble d'un secteur par effet de contagion (crise liées aux catastrophes industrielles : Bhopal, Challenger, Tchernobyl, naufrage du Herald of Free Enterprise (chimie, aérospatiale, nucléaire, transport maritime). De grosses remises en causes ont eu lieu, par peur ou raisonnement rationnel, selon les pays, à la suite de l'accident de Fukushima (mars 2011) : un exemple d'écrit de remise en cause : « la question n'est plus s'il faut sortir du nucléaire, mais à quel rythme et comment » (LeMonde.fr). L'Allemagne a décidé très vite de renoncer au nucléaire, quelques jours après la catastrophe de Fukushima. Il en sera de même en Italie, dès avril 2011.

d. Rééquilibrages et apaisement

Après la crise, il y a retour au *statu quo*. Il y a soit régression (*statu quo ante*), soit progression (amélioration culturelle, redéfinition des procédures), soit désintégration totale du système organisationnel.

3.4. Les types de crises comme outil d'analyse

Il y a quatre grands types de crises : en fonction des dimensions « techniques/économiques » ou « humaines/sociales » (tous les tableaux suivants sont tirés de Roux-Dufort, *op. cit.*).

Événement déclencheur technique/économique			
Occurren ces externes	Boycottage de produit Mauvaise performance économique Apparition d'un produit de substitution Fermeture de sites	Accident industriel Pannes ou virus informatiques Défectuosité du produit ou du service Dysfonctionnement du management	Occurren ces internes
	Terrorisme Sabotage/chantage Émeutes civiles Fraudes multiples Rumeurs Déviances	Conflit social Disparition d'hommes clés Sabotage Fraudes Dissémination d'information confidentielles...	
Événement déclencheur social/humain			



Événement déclencheur technique/économique			
Occurren ces externes	-Crise ESB -Tempêtes de décembre (1999) -Raz-de-marée ou tsunami du 26 décembre, 300 000 morts (2004) -Tempête Xynthia (février 2010) -Inondations du Var (juin 2010) -Accident nucléaire majeur suite au raz-de-marée à Fukishima (mars 2011)	Malversations financières (Scandale Enron en faillite: 2001) Consommation d'un médicament (Bayer: août 2001: 52 morts ayant ingéré du Lipobay) Mercedes Classe A (oct. 1997) Bridgestone/Firestone: retrait de 62000 pneus (2000) Perte de 4,9 milliards d'euros sur les marchés financiers à la Société Générale (2008) Bulles spéculatives, crise financière des subprimes	Occurren ces internes
	Attentats WTC à NY (2001) Chantage à l'empoisonnement Nestlé (Allemagne, 1997-1998) Suspicion de harcèlement sexuel (Agence Elite: 1999) Émeutes des banlieues françaises (décembre 2005)	Buffalo-Grill (suspicion d'importation de viande anglaise: 2002) Danone (fermeture de l'usine Lu à Calais: 2001) Révolutions ou guerres civiles (Roumanie décembre 1989, Conflits ethnico-religieux de l'Ex- Yougoslavie, Côte d'Ivoire, Printemps Arabe de 2011)	
Événement déclencheur social/humain			

Ce classement n'est qu'un outil d'analyse globale. En réalité, dans toute crise, il y a des enjeux d'ordre interne et externe et des dimensions sociales et technico-économiques. Finalement, on assisterait à une suite de déplacement des enjeux d'une crise sur toutes les cases (interne/externe, social/économique) des tableaux ci-dessus. Du fait du caractère complexe et contaminant socialement, matériellement et mentalement de la crise, il faut parvenir assez vite à circonscrire l'événement déclencheur (si on le peut, car tout va très vite, comme, par exemple, dans le cas de la fermeture de l'usine de Renault Vilvorde en Belgique, en février 1997). Sans cette maîtrise-là, impossible ensuite d'empêcher les campagnes de presse, le boycott, les poursuites judiciaires, la grèves, etc. et donc aussi parfois une aggravation du phénomène.

Au-delà des éléments et des méthodes probabilistes et des modèles mathématiques d'analyse stratégique, l'évaluation des potentiels crises implique surtout une aptitude à imaginer l'impensable. Il faut, dans ce cas, mettre en œuvre des dispositifs d'études et de veille ouverts à toute forme de scénario (ruptures, fraudes, dérives, catastrophes cumulées, chutes imprévues du chiffre d'affaires, OPA (ou offre publique d'achat), changement de contexte politique, révolutions, crise monétaire grave, etc.). L'audit de gestion de crise commence toujours par un entretien avec la personne –et des acteurs- ou les groupes qui seront au centre de l'intervention si une telle situation a lieu (direction générale, direction de la communication, direction juridique, délégation des salariés...). À ce moment-là, on tente de sonder l'état d'esprit des acteurs de l'entreprise et l'ambiance d'autoprotection (idéologie, idées fallacieuses, anxiété, fuite) qui peut être activée. Les acteurs syndicaux peuvent aussi être dans l'aveuglement (exemple : tchat avec Marie-Claire Cailletaud, responsable CGT-énergie¹⁸⁶). En effet, les membres d'une organisation qui tentent de faire une évaluation de leur degré de préparation face à une crise ne peuvent accepter de dire qu'ils n'y ont jamais pensé.

3.5. Les routines et scripts

On peut dire qu'il y a des mixtes d'imaginaire et de représentations sociales impliqués dans la prévention des crises. En conséquence, certains staffs dirigeants vont mettre au premier plan leur meilleur profil public et ils privilégient les stratégies et routines propres à leurs représentations qu'ils pensent « protectrices » et « préventives ». On peut dire qu'il s'agit de représentations ou de scripts cognitifs spontanément activés, sur l'impossibilité de la crise ou sur l'aptitude à faire face. Roux-Dufort appelle ces modes de pensées, récurrents dans les discours des managers, « *mythes structurants sur l'immunité de l'organisation* ».

Dix d'entre eux mobiliseraient régulièrement l'attention :

Script n° 1 : « *Notre taille nous protège* » : cette affirmation repose sur un sentiment d'invulnérabilité qui ne tient pas compte des sources d'aggravation liée à la dimension de l'organisation (renommée d'une entreprise augmentant les effets négatifs des rumeurs ou d'un scandale, inertie, rigidité liées à la structure lourde de l'administration, la complexité de telles organisations suscite des conduites de contagion sociale –imitation, effet domino- et de déstructuration parfois malveillantes).

→ Ce script implique une réflexion sur la structure de l'organisation et sur sa réactivité ; on peut ajouter que de nombreuses voix proposent désormais le concept de « *small is available* ». Certains auteurs s'appuient sur le concept de convivialité d'Ivan Illich, 1973, *La convivialité*, Paris, Seuil. Voir le livre récent d'Alain Caillé, Marc Humbert, Serge Latouche, Patrick Viveret, 2011, *De la Convivialité : Dialogue sur la société conviviale de l'avenir*, Paris, La Découverte. Le concept de convivialité s'oppose à l'instauration d'une structuration arborescente et machinée de l'existence et autorise plusieurs routes possibles pour aborder le quotidien et le travail.

(Synthèse livre 2011 : « *Tout le monde sent bien, sait bien que nos sociétés ne pourront pas continuer longtemps sur leur lancée actuelle, en ravageant toujours plus la nature, en laissant exploser les inégalités, en lâchant la bride à une finance folle qui dévaste et corrompt tout. Mais quelle alternative imaginer ? Les idéologies politiques héritées ne semblent plus être à la hauteur des défis de l'époque. C'est dans ce contexte qu'il convient d'examiner ce qui est susceptible de réunir certains des courants de pensée les plus novateurs de ces dernières années : décroissance, recherche de nouveaux indicateurs de richesse, anti-utilitarisme et paradigme du don, plaidoyer pour la sobriété volontaire, etc. Confrontant ici leurs points de vue, en cherchant davantage ce qu'ils ont en commun que ce qui les oppose, certains des animateurs les plus connus de ces courants constatent que l'essentiel, dans le sillage de*

¹⁸⁶ Laurent Samuel, « Il est impossible aujourd'hui de se passer du nucléaire », *LeMonde.fr*, 22 mars 2011 : https://www.lemonde.fr/planete/article/2011/03/22/il-est-impossible-aujourd-hui-de-se-passer-du-nucleaire_1497028_3244.html.

certaines analyses d'Ivan Illich, est de jeter les bases d'une société conviviale : une société où l'on où l'on puisse vivre ensemble et « s'opposer sans se massacrer » (Marcel Mauss), même avec une croissance économique faible ou nulle) »

Script n° 2 : « *L'excellence met à l'abri de la crise* » : (l'exemple type est la croissance très ambitieuse, mondialisée, puis la chute fulgurante de Vivendi Universal). La phrase-clé proposée par Roux-Dufort : « *le succès passé ne détermine pas le succès futur* » (p. 90) : il faut alors souligner l'importance de l'analyse du type de développement de l'entreprise et des dysfonctions de la croissance ;

Script n° 3 : « *Certaines crises n'arrivent qu'aux autres* » : les entreprises fortement technologiques ne se préparent qu'à des problèmes de haute-technologie (accidents, catastrophes). Elles anticipent donc les crises de leur secteur d'activité :
→ urgence de faire l'exploration de tout le spectre des crises envisageables ;

Script n° 4 : « *L'objectif de l'organisation implique la prise en compte plus radicale de certains risques inhérents à l'activité développée* » : la catastrophe de l'Exxon Valdez (en Alaska, 24 mars 1989) était évaluée comme un risque « *acceptable économiquement* » par la compagnie Exxon. → Quelle est la juste évaluation des risques acceptables pour une organisation¹⁸⁷ ?

Script n° 5 : « *Si une crise se déroule, il y aura toujours quelqu'un pour nous aider ou nous sauver* » : on suppose que tout a été prévu et que les spécialistes et experts ont organisé tous les scénarii. Ce qui est une grave surestimation de l'environnement technoscientifique. Le report de responsabilité sur les interventions de l'État, de la police, ou des autorités sanitaires ou intérieures est un schéma mental qui est source d'approximations. L'attente de protection des administrations fait que beaucoup d'organisations ne prévoient aucune « réponse » à certains événements déplaisants ou déstabilisateurs. → *Qu'est-ce qui est du ressort d'une organisation et qu'est-ce qui est dévolu aux acteurs et institutions externes ?*

Script n° 6 : « *L'unicité de chaque crise implique qu'il est impossible d'y faire face* ». C'est une erreur que de ne pas tenter de définir les points de faiblesse potentiels sous prétexte qu'on ne pourrait pas tout prévoir. En fait, il faut à la fois envisager un maximum de possibilités de crise et se préparer à affronter l'impossible. → A-t-on raison de concentrer certains moyens sur certains risques et non (ou moins) sur d'autres ?

Script n° 7 : « *Avec le temps, va tout s'en va !* » : l'idée que les crises se résorbent comme des plaies en se transformant en cicatrices invisibles est trompeuse. Il faut être interventionniste et agir vite et bien afin de juguler tous les grands effets secondaires négatifs engendrés par la situation de crise. → Quel est le dispositif de réaction d'urgence (réactivité, nature, moyens, organisation, management) existant ? Quelles sont les dispositifs de traitement des effets d'une catastrophe ou d'une crise ? Quelles actions et mesures à long terme faut-il structurer ? Une crise se gère surtout après son apparition.

Script n° 8 : « *La tentation techniciste* » : on s'accroche rituellement à des solutions très techniques parce qu'on pense ainsi mieux contrôler l'accident (procédures d'assurance, automatismes, expertise, technocratie). Conséquences : communication défaillante, non-prise en considération des interconnexions humaines et des divers acteurs touchés par l'événement. La solution technique peut s'avérer illusoire dans certaines circonstances exceptionnelles (exemple : robots d'AREVA pour TEPCO lors de la gestion de l'après catastrophe Fukushima)

Script n° 9 : « *Les crises résultent souvent d'erreurs humaines* » : ce genre de pensée oriente les acteurs vers l'attribution de la « faute » à un individu ou une minorité, placé au moment inadéquat dans le mauvais lieu. Il élimine de l'analyse le chaînage organisationnel et la complexité des mécanismes interactionnels ayant mené à la catastrophe ou à la crise.

Script n° 10 : « *Malgré la crise, il faut restaurer l'image de l'organisation* » : la bonne communication de crise ne peut pas reposer sur un semblant de gestion intégrée des événements fâcheux et sur la seule propagande. L'affrontement et la prise en compte des nouveaux problèmes, l'analyse de la situation doivent, au contraire, primer pour que l'objectif communicationnel soit couronné de succès et appuyée sur une action efficace. Une communication adaptée repose toujours sur une identité culturelle forte d'une organisation et sur une capacité collective à l'affinement des procédures.

¹⁸⁷ Voir l'article : Michel Pierre, Nési Jean-Marie et Picard Pierre, « La culture du risque est un problème démocratique », *LeMonde.fr*, 28 mars 2011 : https://www.lemonde.fr/idees/article/2011/03/25/la-culture-du-risque-est-un-probleme-democratique_1498054_3232.html.

Ces dix scripts sont l'objet d'un questionnaire d'évaluation sur le type de culture du risque et de la vulnérabilité existant dans une organisation. En plus de ces dix thèmes d'interrogation soumis au questionnement des managers, on ajoutera quatre types de thèmes névralgiques sur :

- les *types de crises envisagées* (établissement d'une sorte de « portefeuille de crise ») ;
- les *acteurs impliqués dans l'organisation* (intervenant directement ou non, en interne/externe, de façon habituelle ou extraordinaire, en fonction de la temporalité d'une crise) ;
- les *phases de gestion* (prévention des crises possibles, préparation à affronter des menaces, réaction et capacité à tirer des conséquences, des apprentissages de ces événements) ;
- les *domaines d'intervention* (techniques, humains-sociaux, légaux, politiques, stratégiques, éthiques-légitimateur, informationnels).

Le dernier point de questionnement est essentiel car il permet de détecter l'orientation gestionnaire d'une entreprise et ses points de forces et de faiblesses face aux phénomènes multiformes qu'est la crise. Des profils d'organisation (*porte-crise, techniciste, informationnelle, techniquement préparée, communicante, axée sur l'assurance ou sur le politique-éthique*) peuvent ainsi être dégagés, lors d'un audit de prévention de crise.

3.6. La gestion préventive et les scénarii de crise

Après la phase diagnostique et d'évaluation du potentiel de crise, l'entreprise est amenée à étudier ses points sensibles et son niveau de préparation. Il faut ensuite élaborer des plans de gestion et des scénarii. On ne parlera ici que de la *gestion préventive*. Le but de cette gestion préventive est la prise de conscience collective des dangers et des points de faiblesse guettant une organisation. Il y a deux manières de faire des simulations : soit on *extrapole* (on part du présent pour réfléchir à l'évolution d'une situation recelant actuellement des potentialités de développement ou de faille), soit on *anticipe* (on part d'un futur éloigné désirable ou complètement indésirable et l'on revient vers les événements qui peuvent produire ce futur).

Pour y parvenir, il faut pouvoir penser la rupture. Dans ce but, il faut s'en tenir à des règles de conduite et de raisonnement inhabituelles et inconfortables. Roux-Dufort considère qu'il faut extirper les évidences, accepter l'inacceptable, se « mettre soi-même en situation de crise » afin de construire des scénarii de crise, donc simuler, entrer dans des jeux de rôles, inciter à l'imagination « destructrice » d'un réel approximatif et créatrices de plans d'actions nouveaux. Il faut ainsi propager, intelligemment et stratégiquement, une « *culture de crise* » et fonder une *cellule de crise*, appelée à intervenir quand un problème se déclarera. Cette cellule aura pour rôle de :

- cerner les scénarii tendanciels et construire les scénarii inverses à ceux escomptés
- cerner les référents fondamentaux (normes techniques et industrielles, législations) et prendre le contre-pied ;
- cerner les acteurs-clés et imaginer une perte brutale de leur légitimité ou l'arrivée d'acteurs périphériques, inconnus ou à la marge ;
- faire relever les évidences (représentations dominantes, idéologies, pratiques habituelles) et les renverser ;
- dresser la liste des impossibilités et les considérer comme subitement possibles.

Il s'agit donc ainsi de simuler le *phénomène de sidération* induit par une crise (remise en cause des points de référence traditionnels). Roux-Dufort propose de considérer quatre types de scénarii et donc de méthodes de travail :

Les *scénarii convergents, élargis, de rupture et métaphoriques*.

Les scénarii convergents (*méthode historique, utilisée dans les assurances*) : ils partent de données actuelles et vont vers le plus probable. Ils utilisent *l'extrapolation*. Par la démarche historique, on mesure la fréquence et les enchainements d'un événement et on extrapole (les accidents chez les jeunes conducteurs masculins → ce sont eux qui paient les plus fortes primes d'assurance automobile et encore plus s'ils sont motards ; cette extrapolation a été remise en cause récemment par une plainte au nom de la parité « homme/femme »). Dans le secteur pétrolier ou ceux chimiques ou agro-alimentaires, on établit le même genre de raisonnement, fondé aussi sur des analyses de données fiables sur la récurrence de certains accidents (produits empoisonnés ou contrefaits et procédures de retrait). On présuppose alors que les événements critiques

ont conduit à une expérience bénéfique et à un savoir théorisé, statistique, utile à l'organisation (élaboration de bases de données). Le biais possible de ce genre de méthode est dans la sous-estimation des risques peu probables qui, s'ils adviennent, créent un effet de sidération important.

Les scénarii élargis : on utilise alors la méthode dite « du *portefeuille de crise* » : on propose plutôt ici de réfléchir à l'étrange et à l'inattendu et à la multi-dimensionnalité des crises (définies alors comme des « *événements à faible probabilité et à fort impact* »). On prend en compte un *large spectre de scénarii* (on part cependant de crises pouvant avoir lieu, en se situant dans un grand éventail de possibles associés à ce secteurs), renvoyant à plusieurs types de crises. Pour chaque type, l'entreprise doit proposer deux formules de situations déstabilisantes. La création d'un portefeuille de crise permet alors de cerner des interactions éventuelles entre les divers secteurs d'une organisation. On étend la réflexion à des domaines éloignés et ayant parfois de faibles chances d'occurrences. On place ensuite l'ensemble des scénarii envisagés et des formules possibles de crise dans le schéma décrit précédemment lors de ce cours magistral (technique/économique, social/humain, occurrence interne/externe).

Les scénarii de ruptures : On imagine ici les futurs possibles. On fait en sorte que se développe une pensée divergente, contraire au fondement de la méthode convergente (fondée plus sur l'extrapolation). L'idée est de lister tous les truismes et les évidences de sens commun, puis de les renverser. Il s'agit alors de déconstruire les présupposés qui freinent la capacité d'imagination lors de scénarii de crise.

-1^{re} étape : les dirigeants et cadres travaillent sur l'ensemble des actifs et des acteurs intervenant dans le secteur d'activité (technologie, image de marque, matière grise, savoir-faire apparaissant comme vitaux dans la gestion des activités) ;

-2^e étape : examen des interactions entre les acteurs (ex. : interactions entre les employés, la presse, les familles, les concurrents...). On relève les interactions qu'on n'aurait jamais observées de prime abord. Il s'agit de prendre conscience de la complexité des relations dans un système ;

-3^e étape : identification des présupposés et des croyances bloquant les prises de conscience (projections de ces présupposés sur les crises sur deux axes « certain/incertain » + « important/peu important »).

On utilise alors la méthode dialectique en essayant de contrer les points de vue les plus communément admis et en tentant d'explorer tous les éléments tangibles appuyant l'avènement de certaines hypothèses et contre-hypothèses. Le but est alors de forcer les managers à dissoudre leurs certitudes. Ce genre de travail a lieu en petits groupes (quels sont les acteurs clés les plus essentiels à l'entreprise ? En termes de réussite, de survie de l'organisation ? Puis, on organise des séances sur des contre-hypothèses, avec une synthèse autour de nouveaux scénarii de crise et des schémas connus mais modifiés).

Les scénarii métaphoriques : Il s'agit d'utiliser des catastrophes ou des crises existant dans d'autres espaces ou secteurs et d'imaginer quels sont les liens avec son propre secteur organisationnel. Les méthodes utilisées ici sont l'analogie et la transposition.

À la suite de l'application de ces méthodes, on fait des classements des situations organisationnelles, selon la gravité, la probabilité, la fréquence et les conséquences en élaborant des tableaux synoptiques résumant l'ensemble des résultats des quatre méthodes.

Ensuite on élabore :

A. *une stratégie de communication publique* et de médias afin de réguler l'information des différents acteurs impliqués extérieurement ou en interne ;

B. *un manuel de gestion de crise et un annuaire d'urgence* (personnes importantes à joindre). Le manuel comprend l'ensemble des scénarii et les réponses-solutions associées ;

C. *une formation du personnel, des simulations de scénarii* (→ prises de conscience à d'autres acteurs organisationnels), des tests de procédures et des analyses d'apprentissages issus de ces dispositifs d'expérimentation formatrice.

Les quatre types de scénarii : comparaison (tiré de Roux-Dufort, *op. cit.*) : voir tableau ci-après :

	Scenarii convergents	Scénarii élargis	Scénarii de rupture	Scénarii de métaphoriques
<i>Produits à partir de</i>	Données historiques et tendances statistiques	Typologie de crises déjà appréhendées	Élaboration d'hypothèses usuelles + remise en cause	Comparaison avec des situations de crise extrêmes
<i>Articulés autour de</i>	Formules et schémas proches du secteur d'activité	Formules et schémas proches du secteur d'activité mais sur plusieurs domaines et plus variés	Formules, scripts et schémas non usuellement envisagés	Schémas, scripts et situations très catastrophiques ou très peu envisagés
<i>Spectre de récits et scénarii générés</i>	Réduit	Large	Large	Restreint
<i>Probabilité d'occurrence</i>	Forte	Assez forte	Faible	Faible

3.7. Critique de la pensée actuelle sur le risque et la vulnérabilité

Dans le prolongement des grands accidents industriels (Seveso -1976- Amoco-Cadiz -1979- Three Mile Island -1984-, puis Tchernobyl -1986, etc.), a émergé un sentiment fort de prise en compte de l'émergence d'une *société du risque* (titre de l'ouvrage du sociologue allemand Ulrich Beck, publié en 2001) et de l'avènement d'un *principe de responsabilité* (défendu par le philosophe allemand Hans Jonas, dès 1979). La socio-anthropologie du risque part du pire projeté dans l'avenir et réinterprète du même coup à la lumière de cette « futurologie » l'ensemble des phénomènes socio-économiques et culturels. De ce point de vue, on assiste à un renversement de perspective car le Sud n'est plus pensé à partir de la modernité mais au contraire, c'est cette dernière qui est reformulée à partir des modèles des pays dits « en voie de développement ». Il s'agit d'une pensée « méridienne » élaborée à partir d'une position « de biais » ou en « contre-perspective ».

Trois questionnements nodaux sont à soulever à ce propos :

1. L'abandon philosophique de l'homme se traduit par un surinvestissement dans la technologie et l'innovation techno-industrielle. Cependant, cette dérive s'accompagne d'une obsession de maîtrise qui crée plus de problèmes (risques, environnement, pollution, aliénation) qu'elle n'en résout.
2. Plus ces dérives et ces surinvestissements technoscientifiques s'accroissent et plus on assiste à une déshumanisation de l'homme (déli de la réalité, fuite dans la « raison organisationnelle » et activation l'état agentique fort bien décrit par Stanley Milgram dans ses expérimentations sur l'obéissance à l'autorité)
3. Plus ces conduites 1. et 2. se diffusent et plus la menace, la tension, la sensibilité aux risques, le sentiment de vulnérabilité s'accroissent. L'obsession sécuritaire et le principe de précaution finissent par devenir des formes trop rapidement activés et mises en avant par tous les acteurs d'une organisation, quelle qu'elle soit.